LE PROGRÈS DU SAGUENAY

VOLUME 58—No 50 — CHICOUTIMI, JEUDI 26 JUILLET 1945 — Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix

— CALENDRIER —

Le 29. — Xe dimanche après la Pentecôte et solennité de sainte Anne. A la messe, 2e oraison du dimanche (3e oraison de sainte Marthe) et dernier évangile du dimanche. Aux vêpres, mémoire de la solennité et mémoire du dimanche.

RETRAITES FERMÉES

"Je compte absolument et entièrement sur l'oeuvre des retraites fermées que je vois fleurir dans votre belle ville... Que partout et par tous soit encouragée cette oeuvre de régénération religieuse et sociale."

S. Exc. Mgr Melançon.

Une valeur d'homme

Feu le juge Adjutor Rivard

Le Canada français a perdu en la personne de l'honorable juge Adjutor Rivard, décédé la semaine dernière, une de ses valeurs d'homme.

Ce fut une vie bienfaisante, animée de nobles desseins, et qui se clôt chargée d'oeuvres.

Encore en ces récentes années, bien qu'il eût dépassé sa soixante-quinzième année d'âge, M. Rivard donnait un ouvrage de juriste, son *Manuel de la Cour d'Appel*, et sa dernière production d'écrivain savoureux et amant de la petite patrie en publiant ses *Contes et propos divers*.

Nous avons lu avec intérêt dans la presse quotidienne les étapes de cette carrière commencée avant 1900. M. le juge Rivard fut avocat réputé, professeur à l'université Laval, juge de la Cour d'Appel de cette province pendant près d'un quart de siècle.

Mais à côté de la profession, si brillamment remplie fût-elle, ce compatriote a nourri de hautes préoccupations et produit des oeuvres qui sont et demeureront ses meilleurs titres à la renommée et à notre reconnaissance.

* * *

C'est avec raison qu'on a fait ressortir son dévouement à la langue française qu'il a enseigné à mieux parler et à mieux écrire; sa précieuse contribution de fondateur, avec l'abbé Stanislas Lortie, à la Société du Parler français au Canada, qui poursuit toujours depuis 1902 un travail efficace; sa participation active en 1912 au premier Congrès de la Langue française, qui fut l'occasion de rassembler à Québec, berceau de la race ,pour la défense et la sauvegarde de la langue gardienne de notre foi et conservatrice de nos traditions, des délégués de tous les groupes français de l'Amérique du Nord. Les personnes d'un certain âge ont encore en mémoire l'éclat de ces assises mémorables. Pour résumer en quelques mots ce qui est devenu une page d'histoire, disons que ce Congrès de 1912, salué comme une aurore par ses organisateurs, n'a cessé de faire sentir ses heureux effets bien que plus de trente années se soient écoulées depuis l'événement.

A ce Congrès de 1912, M. Rivard fit fonction de secrétaire, et on imagine ce que cela signifie de besogne, de démarches, de travail incessant. Avant d'en être le secrétaire, M. Rivard fut du nombre des organisateurs du Congrès. Le 2 août 1911, Monseigneur Paul-Eugène Roy écrivait dans une lettre intime: *"Je suis, depuis lundi soir, à Saint-Michel, avec les abbés Lortie et C.* (abbé Camille Roy) *chez Rivard. Nous y tenons bureau du Congrès, et travaillons ferme et de concert à préparer les grandes assises de la langue française."*

Oui, cet homme aimait ses compatriotes, lui qui leur sacrifiait ses loisirs et mettait à leur profit ses grands talents.

Trois ans plus tard, soit en 1915, M. Rivard, travailleur infatigable, faisait paraitre son premier livre: *Chez nous*. Encore trois ans, et ce fut *Chez nos gens*. Qui d'entre nous n'a pas goûté la saveur et le charme de ces délicieux morceaux, écrits dans une langue vivante et parfaite, où l'auteur perpétue avec amour le souvenir de coutumes, de moeurs, de choses, et même de mots et d'expressions du terroir, qui ne sont plus et qui étaient l'atmosphère de vie de nos pères!

Les notes biographiques parues dans les journaux nous rappellent que jeune avocat, frais émoulu de l'université, M. Rivard vint établir ses pénates à Chicoutimi pour quelque temps. C'était vers 1893, date déjà très lointaine, avant les développements importants que devait susciter l'industrie de la pulpe.

Qu'il fût un jour des nôtres, saguenéen, même éphémèrement, nous le soulignons avec fierté pour nous faire un devoir encore plus pressant de rendre hommage à sa mémoire.

* * *

Nous ne rendrions pas au disparu un juste tribut, quoique bien humble, si nous ne notions pas de sa vie active un autre aspect, celui que nous considérons comme le plus beau.

Ce sera en effet un de ses meilleurs titres à notre reconnaissance que d'avoir participé en 1907 à la fondation, dans le diocèse de Québec, de l'Action Sociale Catholique et de son organe de presse quotidien, l'*Action Sociale*, devenue plus tard l'*Action Catholique*. *"En la personne de l'honorable juge Adjutor Rivard*, pouvait écrire en tout vérité la semaine dernière le journal qu'il a contribué à fonder, *disparait le dernier survivant des trois fondateurs de l'Action Sociale Catholique: M. l'abbé Paul-Eugène Roy, qui allait devenir Son Excellence Mgr Roy quelque temps avant la réalisation du projet, le juge Rivard et l'abbé Stanislas Lortie."*

Au déclin de sa vie, M. Rivard a raconté à l'auteur d'une biographie de Mgr P.-E. Roy, avoir vu, plus d'une fois, aux jours difficiles des débuts de l'*Action Sociale*, l'évêque directeur de l'entreprise d'apostolat par la presse, les mains couvertes d'huile et de graisse, travailler lui-même à l'impression du journal. C'est dire que M. Rivard n'était pas loin, et signaler la connaissance intime qu'il avait de l'oeuvre et de ses apôtres.

La température des esprits a tellement changé avec les décades, qu'il est bien difficile à ceux qui n'ont pas connu ces années lointaines de saisir avec justesse tout ce que signifiait la fondation d'un journal quotidien catholique, c'est-à-dire non asservi à des puissances politiques ou d'argent mais cherchant le salut de la société dans la vraie doctrine catholique. Qu'il nous suffise, pour indiquer le rôle vital de cette oeuvre, d'apporter le témoignage que rendait 25 ans plus tard le R. P. Archambault: *"Si, disait-il, malgré ses défauts et ses faiblesses, notre peuple est demeuré croyant, ami de l'ordre, attaché à ses traditions nationales et religieuses, il le doit, pour une large part, à l'Action sociale catholique, en particulier au journal intrépide qu'elle publia et à ceux qui, sur son modèle, ont surgi dans d'autres villes; ils furent la digue inébranlable où se brisèrent les offensives ennemies, le rempart dont chaque pierre protégea nos institutions, le phare lumineux qui éclaira et orienta les esprits."*

En ces jours où tous les laïques sont invités avec instances à entrer dans les rangs et le mouvement de l'Action catholique, pour le salut de la société, la vie de feu M. le juge Rivard devient un exemple entraînant.

Ce grand Canadien français, dont nous déplorons la disparition, a bien mérité de l'Eglise et de la patrie.

J. M.

Petite tribune

Les semaines sociales

Les semaines sociales, dont l'influence fut si profonde dans plusieurs pays d'Europe avant la guerre, reprennent dès cet été leurs sessions interrompues durant les dernières années.

La première vient d'avoir lieu en Italie. Elle s'est ouverte le 29 juin à Naples. On y a étudié "La pensée sociale du Pape". Ce sera ensuite le tour de la France. Sous la présidence de M. Charles Flory, ancien président de l'A.C.J.F., qui a succédé au regretté M. Eugène Duthoit qu'il avait accompagné au Canada en 1918, les Semainiers étudieront à Toulouse, du 30 juillet au 4 août, "Les transformations sociales et la libération de la personne humaine". Viendra ensuite la Semaine de Belgique dont la date n'a pas encore été annoncée et peut-être celle de Tchéco-Slovaquie.

Plus heureuses, les Semaines sociales du Canada ont pu tenir leurs sessions durant toutes les années de la guerre, sauf, la première en 1939. Ainsi est-ce avec un élan de fierté et de gratitude qu'elles célébreront en septembre prochain, à Montreal, leur 25ème anniversaire.

La pensée sociale du Pape

Que les agences de presse défigurent souvent dans leurs résumés la pensée du Souverain Pontife, on l'a plus d'une fois signalé. En voici un nouvel exemple.

Le 11 mars dernier Pie XII recevait en audience les associations chrétiennes des travailleurs italiens, réunies à Rome pour leur congrès national. Il leur donna sur des points délicats d'importantes directives. Les Nouvelles catholiques d'Ottawa, (1er avril 1945) rendant compte de cette audiance, faisaient dire au Pape, d'après un compte rendu télégraphié à l'Aube de Paris et paru le 13 mars dans ce journal: "Les Associations ouvrières chrétiennes soutiennent le *socialisme* dans la mesure où celui-ci paraît être le seul moyen de corriger efficacement les abus et éviter le gaspillage des sources de richesses de chaque pays. Elles n'admettent la socialisation que moyennant de justes compensations en faveur de tous les intéressés."

Cet appui du socialisme conseillé par le Pape paraissait étrange et peu conforme aux directives traditionnelles de Rome. De fait le texte de l'allocution pontificale, qui vient de paraitre dans la Documentation catholique, ne contient rien de ce genre. Voici le passage en question: "Les Associations chrétiennes admettent la nationalisation seulement dans le cas où elle apparait réellement exigée par le bien commun, c'est à dire dans les cas où elle est l'unique moyen véritablement efficace de remédier à un abus, d'éviter un gaspillage des forces productives du pays, d'assurer l'ordonnance organique de ces mêmes forces et de les diriger au profit des intérêts économiques de la nation. Ce qui veut dire: de les diriger de telle sorte que l'économie nationale, par son développement régulier et pacifique, ouvre la voie à la prospérité matérielle pour le peuple tout entier, prospérité telle qu'elle constitue en même temps un fondement solide également pour la vie culturelle et religieuse.

"En outre, les Associations chrétiennes reconnaissent qu'en tous les cas la nationalisation entraine avec elle l'obligation d'une indemnité convenable, c'est à dire d'une indemnité calculée d'après ce que les circonstances concrètes suggèrent comme juste et équitable en faveur de tous les intéressés." Pas un mot, on le voit, du socialisme.

Paroles chrétiennes du régent de Belgique

Le Pape a adressé des messages de félicitations au Prince régent de Belgique, à la reine de Hollande et à la Grande Duchesse du Luxembourg à l'occasion de la libération de leurs pays. Le Prince Charles, régent de Belgique, a répondu par cette dépêche où se manifeste son esprit chrétien:

"En ce jour mémorable qui nous ramène la paix et la joie, nos pensées montent vers Dieu pour le remercier de sa protection. Votre Sainteté, par ses interventions au cours de ces années tragiques, a allégé le fardeau des peuples opprimés. C'est mon devoir de remercier Votre Sainteté pour l'intérêt bienveillant qu'Elle a manifesté envers ma patrie et envers moi-même. Puissent les épreuves que nous avons endurées fortifier les qualités morales de tous les chrétiens. Je désire exprimer de nouveau à Votre Sainteté mon sincère respect et mon filial attachement."

E. S. P.

Récital de piano à C. B. J.

Les mélomanes ont appris avec plaisir qu'une brillante pianiste de la région, Mlle Geneviève Gagnon, de Dolbeau donnera chaque vendredi soir, de 9 h. 30 à 10 h., au poste C.B.J., un récital de piano.

Mlle Gagnon a donné son premier récital le 20.

La route de Chibougameau

NOTRE-DAME-DE-LA-DORE, (D.N.C.)

Les travaux sont sur le point de commencer pour la route de Chibougamou.

Plusieurs pelles mécaniques, camions et autre outillage sont arrivés en cette paroisse. Des machines imposantes sont montées au train de un mille ou deux à l'heure. Plusieurs hommes sont déjà sur le chantier. Des camions chargés de toutes sortes de marchandises et provisions sont arrivés au dépôt No 1 de La Doré.

Le contrat a été accordé à la maison M. J. O'Connell, Ltd., entrepreneurs généraux de Montréal, pour un montant de trois à quatre cent mille piastres et probablement autant pour l'année prochaine.

La population voit d'un bon oeil cette organisatoin et le début de ces travaux qui seront de nature à lui aider.

* * *

La cueillette des bleuets, en plus de celà, sera abondante d'après toutes les apparences et le prix annoncé pour la saison donnera un regain d'activité.

* * *

La récolte semble être des meilleures depuis quelques années surtout pour le foin.

La situation à Arvida

Le différend entre l'Aluminum Company et le Syndicat national concernant les usines d'Arvida n'est pas encore réglé. On apprend que le Syndicat national, dans un télégramme adressé vendredi au Ministre fédéral du travail s'est déclaré "prêt à accepter tel qu'il est le rapport majoritaire de la Commission de Conciliation du 6 juillet 1945, malgré les sacrifices et les concessions qu'il impose aux ouvriers et au Syndicat."

On aprend également que le 17 juillet l'Aluminum Comupany avait fait savoir au Ministr efédéral du Travail, par l'entremise de M. Maclean, qu'elle ne pouvait accepter ce rapport de la Commission de Conciliation.

Un dernier effort a été tenté hier matin pour mettre fin au conflit lorsque le Syndicat a rencontré les représentants de la compagnie. L'Aluminum Company a fait alors de nouvelles propositions qui seront communiquées sans retard aux ouvriers de l'aluminium qui désireront en dernier ressort de l'attitude à prendre pour régler le conflit.

Georges Quenneville est décoré pour son courage

Ce jeune homme, qui a sauvé la vie à ses trois compagnons de voyage, l'hiver dernier, reçoit une médaille de bronze de la "Royal Canadian Humane Association".

La Royal Canadian Humane Association annonce qu'elle décerne à un jeune homme de Chicoutimi, M. Georges Quenneville, une médaille de bronze pour le courage héroïque dont il a fait preuve l'hiver dernier lorsqu'il a sauvé la vie de trois jeunes gens de notre ville. La remise de cette décoration devrait se faire solennellement afin que la bravoure du jeune Quenneville serve d'exemple et soit connue de tous.

On se souvient sans doute du voyage que quatre jeunes gens de Chicoutimi ont tenté de faire à Québec, en automobile, par la route du Parc National des Laurentides, en janvier dernier, pour se rendre à une joute de hockey. C'est en cette circonstance que l'acte de courage qui sera bientôt récompensé a été accompli.

Le vendredi soir, 12 janvier, vers 10 h., Georges Quenneville fils de Léo, Robert Picard, Raymond Claveau et Edmond-Louis Tardif se mettaient en route pour Québec. Le chemin était alors malaisé, mais considéré tout de même comme passable puisqu'une auto avait été signalée à la barrière Mésy au cours de l'après-midi. La voiture était munie de chaines et d'une bonne chaufferette. On avait apporté une pelle. Quenneville était au volant. Vers 5 h. 15 du matin, samedi, à environ trois milles du camp de M. Johnny Boucher, la voiture glissa dans un fossé à la suite d'une fausse manoeuvre. Tous les efforts furent vains pour remettre l'auto sur la voie.

La veillée au soir, le thermomètre marquait 6 sous zéro. Le samedi il descendait à 24, pour s'abaisser jusqu'à 40 le dimanche.

Les voyageurs se croyaient près de la barrière sud du Parc lorsque leur auto prit le fossé. Quenneville s'offrit immédiatement d'aller chercher de l'aide. Il partit donc avec Tardif, vers 7 h. le samedi matin, pendant que Picard et Claveau demeuraient à l'auto dont le moteur et la chaufferette fonctionnaient encore normalement. Le chemin était recouvert d'une neige légere de trois à cinq pouces et la marche était difficile.

Les deux jeunes marchèrent jusqu'à midi, après une courte halte dans un camp délabré. Laissant son compagnon dans un bon campement aux environs des Portes-de-l'Enfer, où il y avait un poële et du bois, Quenneville se remit seul en marche, sans manger, vers 1 h., afin d'obtenir de l'aide pour les quatre voyageurs. A ce moment-là, Tardif était épuisé de fatigue et ne pouvait continuer sa course. Quenneville parcourut ainsi une nouvelle distance d'environ huit milles. Il dut cependant rebrousser chemin vers 4 h., lorsque la brunante est venue, à cause de la fatigue excessive et pour ne pas délaisser ses compagnons. Il revenait au camp vers 8 h., après 22 milles de marche, dans des conditions défavorables. A son retour il avait le visage et les poignets gelés, ses mains étaient trop engourdies pour ouvrire la porte, ses pieds étaient grièvement blessés, souffrant d'une plaie ouverte et d'ampoules.

Le troisième jour au matin, toujours sans nourriture, Quenneville et Tardif reprirent le même chemin, espérant pouvoir ainsi obtenir du secours pour leurs compagnons et eux-mêmes. Quenneville dut enlever ses souliers, et s'envelopper les pieds dans de vieux linges et ses couvre-chaussures. Il avait peine à marcher. Le départ se fit à 8 h. Après une longue matinée de marche pénible, on arrivait à un camp de la Voirie. Un téléphone sauveur apparut, mais, la joie fut de courte durée, car il ne fonctionnait pas en hiver. Tardif était complètement épuisé, mais faute de bois pour faire du feu, et à cause des 40 degrés sous zéro, il fallut continuer la route. De temps à autre, Quenneville enlevait son paletot, l'étendait sur la neige et y faisait reposer son compagnon exténué de fatigue et de froid et découragé par tant de souffrances. Vers 3 h. 30, soit après 7 heures de marche, on arrivait à l'endroit où Quenneville s'était rendu en 4 heures la veille.

Tardif se sentait complètement à bout de forces; mais il accepta de tenter un ultime effort pour ne pas mourir de froid, sur les instances de Quenneville qui l'aidait continuellement. Peu de temps après, on entendit aboyer des chiens. Les deux infortunés jeunes gens se trainèrent comme ils purent jusqu'au camp des gardiens du Club Jacques-Cartier. Il était alors 4 h. 45.

Pendant que Tardif se remettait un peu de son épuisement, Quenneville téléphonait pour donner l'alarme et demander de porter secours à Claveau et Picard. Il organisait immédiatement une équipe de chiens, mais une auto-neige avait déjà pris les devants, secourant Claveau et Picard en cours de route et ramènant Quenneville et Tardif au camp de Johnny Boucher.

Durant cet effort héroïque de Quenneville, voici ce qu'il advenait de Picard et Claveau. Ils demeurèrent à l'auto jusqu'à 12 h. 30 le samedi alors que le moteur et la chaufferette s'arrêtèrent. A ce moment-là il se mirent en route pour rejoindre leurs compagnons, marchant jusqu'à 4 h., pour se réfugier ensuite dans un camp abandonné ouvert aux quatre vents du ciel, qui prit feu pendant la soirée. Les voyageurs durent gagner un campement voisin et allumer un nouveau feu sur le plancher, dont la fumée les fit terriblement souffrir.

Le dimanche matin, vers 8 h., Picard et Claveau tentèrent de reprendre leur marche, mais ils durent rebrousser chemin, se sentant trop exténués pour continuer le trajet. Après avoir failli succomber à l'asphyxie plusieurs fois pendant la nuit, ils réussirent à maintenir le feu jusque vers les 4 heures de l'après-midi. Tous deux se sentainet complètement engourdis par le froid et tiraillés par les crampes et n'avaient plus la force de faire du feu.

Vers 8 h. 15, comme résultat de l'alarme qui avait été donnée par Quenneville et Tardif, Picard et Claveau entendirent le bruit d'un camion, mais ils ne purent se rendre à la porte pour signaler leur présence malgré leurs efforts désespérés, l'épuisement et le froid les paralysant. Quelques minutes plus tard,

(Suite à la ... page)

Ainsi va le monde

"Ceux qui sont réellement responsables se cachent derrière moi pour éviter la colère publique". — Ultimatum préparé conjointement par les grandes puissances. — La propagande sera-t-elle plus favorable au roi Léopold et au général Franco.

JUSTICE SOIT FAITE

Les nombreux procès intentés aux mande en terre française ne sont pas collaborateurs de l'occupation allesans soulever de graves problèmes, ni sans dévoiler des actes et des ententes que l'on s'efforçait et que l'on s'efforce encore de tenir cachés aux yeux de l'univers. Celui du maréchal Pétain, commencé depuis lundi matin, aura des répercussions même en Grande-Bretagne dont les agissements ne sont pas étrangers à la capitulation de la France en 1940. Malgré ses dénégations récentes, le premier ministre Churchill n'est pas sans redouter la confirmation de l'entente qu'il semble bien avoir signée avec le gouvernement de Vichy. Les déclarations de M. Louis Rougier sont catégoriques et ne laissent aucun doute à ce sujet, si l'on admet que ses documents sont authentiques, comme ils paraissent l'être. Aux arguments apportés par M. Churchill dans sa réfutation, M. Rougier répond sans ambages qu'il a des preuves à l'appui de ce qu'il avance et que le premier ministre veut la tête du maréchal Pétain. Cette accusation, malgré sa gravité, n'a pas encore reçu de démenti officiel de la part de M. Churchill qui, si l'entente qu'il aurait conclue est réelle, préfère certainement ne plus parler des relations qu'il a entretenues avec le gouvernemnet le Vichy et son représentant. Quand on songe à l'abandon de la Pologne à la clique de politiciens soviétiques, on comprend mieux pourquoi le premier ministre de la Grande-Bretagne a des tendances à vouloir renier sa parole et ses actes.

Le procès du Maréchal a débuté tapageusement, car la police a dû intervenir pour calmer les esprits agités par une déclaration de Me André Mornet qui, soit dit en passant, est un ennemi politique de Pétain. Le choix de M. Mornet comme procureur de la couronne démontre combien le gouvernement français actuel tient à condamner le représentant du régime de Vichy. Le témoignage du général Gamelin est aussi un tissu d'accusations contre lui. La réponse de Pétain fut celle d'un homme digne et patriote: "C'est le peuple français qui m'a donné le pouvoir et je suis venu rendre mes comptes au peuple. Cette cour ne représente pas le peuple français. Je ne répondrai à aucune question. J'avais conduit les armées françaises à la victoire pendant des jours tragiques de l'histoire de la France et la France se tourna de nouveau vers moi. Quand je demandai un armistice, j'accomplissais un acte décisif de salut et j'assurai la liberté de l'Empire. Je me servis de mon pouvoir pour protéger le peuple français et c'est pour le peuple que j'ai compromis mon prestige. L'occupation me contraignit de faire certains actes et de faire certaines déclarations qui me firent souffrir plus que vous. Pendant que de Gaulle continuait la lutte à l'étranger, je préparais la voie pour la libération en gardant une France blessée mais vivante. La France ne pourra pas construire autrement que sur les fondations que j'ai posées. Je songe uniquement à l'union et à la réconciliation des Français. Je représente la civilisation française et le christianisme en présence des excès. Si vous me condamnez, puisse cette condamnation être la dernière, mais vous condamnerez un innocent. Je me place entre les mains de la France. "Ces propos ne ressemblent en rien à ceux des autres témoins qui aujourd'hui accusent, mais qui, lors de la capitulation de la France, se retiraient du domaine politique n'osant prendre aucune décision ni poser un acte pour aider leur pays à supporter le joug allemand avec le moins de troubles possible. Il était plus facile de diriger la résistance en terre étrangère que sur le sol français. Aussi le maréchal Pétain

(Suite à la ... page)

M. l'abbé Luc Morin prendra possession de sa cure le 4 août

Le 4 août prochain, M. l'abbé Luc Morin, directeur du Grand Séminaire, prendra possession de l'importante cure de Saint-Dominique, paroisse mère de Jonquière. M. l'abbé Morin succède au regretté chanoine Lapointe.

M. l'abbé Luc Morin, est né à Notre-Dame de-Roberval, le 23 novembre 1890, fils de Salem Morin, menuisier, et de Sophie Simard; il fut ordonné prêtre à Chicoutimi par Mgr Labrecque, le 21 mai 1916. Il fit ses études au Séminaire de Chicoutimi.

Il fut professeur au Séminaire de Chicoutimi ce 1916 à 1928; directeur du petit Séminaire de 1928 à 1935—Il a fait un voyage en Europe de mai à août 1928).—directeur du grand Séminaire de 1935 à 1945.

M. l'abbé Luc Morin est le huitième curé de Saint-Dominique de Jonquière. Ses prédécesseurs furent: MM. les abbés Thomas Gagné, 1866-68, J.-B.-N. Laliberté, 1868-70, Pantaléon Bégin, 1870-74, Hubert Kéroack, 1874-1901, J.-S. Pelletier, 1901-1913, MM. les chanoines C.-R. Tremblay, 1913-33, *Joseph Lapointe*, 1933-45.

L'installation du nouveau curé, le 4 août, se fera solennellement en la fête de saint Dominique. Le lendemain, M. l'abbé Morin célébrera la messe paroissiale.

Chez les institutrices

Conventions collectives. — Décisions des Commissions d'Arbitrage.

L'Association des Institutrices du district de Chicoutimi bénéficie maintenant de conventions collectives signées avec plusieurs Commissions scolaires de la région. Signalons: la ville de Chicoutimi, la ville de Port-Alfred, la ville et la paroisse de Bagotville, le village et la paroisse de Grande-Baie, Saint-Fulgence, Saint-Honoré, le village et la paroisse de Sainte-Anne, la Rivière-du-Moulin. L'Association est en train de négocier des conventions à Laterrière, Saint-Félix-d'Otis, Rivière-Eternité et Ferland.

Toutes ces conventions sont identiques, sauf pour l'échelle de salaires qui est plus élevée, on le conçoit, dans les villes que dans les campagnes. On retrouve, d'ailleurs, des conventions semblables au Lac-Saint-Jean et dans toute la province.

L'Association n'a presque plus à lutter pour se faire reconnaitre; et c'est un grand progrès social dont toute la société bénéficie.

Quant aux conditions de travail, la convention prévoit huit jours de maladie payés, le cas échéant, une allocation de $2.50 par mois dans le district de Chicoutimi et de $1.50 par mois dans celui du Lac-Saint-Jean pour l'entretien des classes.

La préférence syndicale est accordée dans l'engagement des institutrices.

L'arbitrage est prévu et accepté à l'avance au cas de conflits.

L'échelle des salaires est la même dans les deux districts:

1ère année d'enseignement: $600.
Avec 1 an d'expérience: $625.
Avec 2 ans d'expérience: $650.
Avec 3 ans d'expérience: $676.
Avec 4 ans d'expérience: $700.
Avec 5 ans d'expérience: $725.
Avec 6 ans et plus d'expérience $750.

Ces salaires et conditions ont été obtenus à la suite de l'arbitrage à Chicoutimi et à Alma.

On a dit ici et là que certaines Commissions scolaires remplaçaient les institutrices d'expérience par des plus jeunes afin de pratiquer l'économie. Chacun réalise que le bénéfice que les élèves retirent de l'expérience d'une bonne institutrice vaut dix fois la bagatelle que l'on peut économiser. Quand une jeune fille fait de l'enseignement une carrière elle mérite les égards les plus grands et ses services ne sont jamais trop payés.

Il n'y a sûrement rien d'extravagant dans les réclamations des institutrices concernant leur salaire, $600 à $700 par année, c'est encore bien insuffisant pour récompenser le dévouement de nos institutrices.

Espérons que le gouvernement, sans chambarder notre système scolaire, trouvera solution au problème materiel qui se pose afin que les institutrices du Québec soient au moins aussi bien rémunérées que celles de l'Ontario. Leur compétence et leur dévouement ne valent-ils pas ceux de leurs soeurs de la province voisine?

J.-G. L.

Bénédiction du Terrain de Jeux de St-Laurent de Jonquière

Jonquière, (D. N. C.)—Vendredi soir, le 20 juillet, M. l'abbé Arthur Lévesque, curé de St-Laurent, bénissait le Terrain de jeux en présence d'une foule considérable.

Des séries de lumières avaient été installées, des décorations spéciales ornaient l'entrée et les kiosques, les tentes et les pavillons de toutes sortes. Les haut-parleurs transportaient la parole au loin et bien nettement. A l'intérieure de la patinoire, la fanfare de St-Dominique de Jonquière présentait un superbe concert pendant que la foule s'amusait et achetait à qui mieux mieux. Également à l'intérieur du préau, la direction avait organisé comptoirs des où les visiteurs pouvaient se procurer des tapis crochetés, vêtements pour enfants, etc. D'autres se livraient à la pêche miraculeuse et eurent d'heureuses surprises pour le bonheur, de ce genre de "sportif" qui est assuré à l'avance d'une capture. Un bureau de poste, dirigé par des jeunes filles qui connaissent le métier, délivrent des coins volumineux, des lettres d'amour sur lesquelles on peut lire des choses consolantes et agréables.

Une troupe de jeunes filles vendaient, à toutes les personnes qui se hasardaient sur le terrain ou dans les environs, un souvenir.

Au milieu de la patinoire, non loin du restaurant, un grand bingo est installé et demeure l'attraction maitresse tout en négligeant pas l'importance des autres multiples attractions forts achalandées par ailleurs. Il est entendu qu'à chaque jour il y aura quelque chose de nouveau.

Le but est de procurer les fonds nécessaires pour l'amélioration du Terrain de jeux. Les officiers présument que l'objectif sera amplement dépassé. Une invitation s'adresse à toute la population les exhortant à ne pas manquer un seul soir de cette unique occasion de bien s'amuser tout en dépensant son argent d'une manière profitable à une oeuvre si utile puisqu'il s'agit de l'éducation des enfants. Ce bazar durera deux semaines.

Outre la présence de M. le curé Arthur Lévesque, de St-Laurent, M. le curé Jos Lévesque, d'Arvida, étaient présents son honneur le maire de Jonquière, M. Jules Gauthier, les échevins et les commissaires. Les Chevaliers de Colomb du 3e degré se rendirent en groupe pour la circonstance et rehaussaient l'éclat de cette fête si bien organisée. Le service d'ordre était effectué par la Garde St-Dominique. Après la bénédiction, M. le curé Arthur Lévesque adressa quelques mots et dit sa satisfaction de bénir tous ces travaux effectués depuis un an et demanda à Dieu de bénir les efforts de tous ceux qui ont travaillé à la réalisation de ce projet. Dieu approuve les divertissements honnêtes et l'Eglise a des prières spéciales pour ces genres d'amusements. Les jeux développent aussi bien le corps qu'ils affermissent l'esprit. M. le curé remercia les personnes qui se sont dévoué bénévolement depuis l'origine de ce Terrain de jeux, les donateurs, le maire et les échevins de Jonquière qui ont prouvé qu'ils comprennent toute l'importance d'une telle oeuvre.

M. le maire de Jonquière prit aussi la parole en soulignant l'importance que son conseil apporte en favorisant le création de "Terrains de jeux" dans notre ville. On forge les hommes de demain en les préparent dès le bas âge et en s'en emparant particulièrement dans le temps des vacances.

Le président des Terrains de jeux, M. Arthur Brassard, remercia M. le curé de l'encouragement qu'il accordait à la direction, ainsi que de la collaboration reçue de la part du maire et des échevins. Il dit que le travail est facile à accomplir avec une telle compréhension de la part de ceux qui l'entourent quand il s'est agi d'obtenir un octroi, ou bien de ceux qui contribuèrent dans l'organisation de ce bazar.

Travaux dans les rues de Jonquière

Jonquière, (D.N.C.)—En parcourant certaines rues de notre ville, les citoyens constatent avec plaisir que notre conseil fait exécuter des travaux d'aplanissement et recouvre ces artères d'asphalte. Nous félicitons nos échevins qui comprennent l'importance d'une bonne voirie et en passant, nous leur demanderions afin que ce soit complet, de faire observer le règlement de construction par ceux qui érigeront une bâtisse, immeuble, etc.

Des Mosquito à Bagotville

Une quarantaine d'avions Mosquito sont arrivés à Bagotville mardi et lundi pour être remisés dans les hangars de l'aéroport de cet endroit. On croit que d'autres avions seront remisés aussi prochainement à l'aéroport de Bagotville. La venue de ces avions a donné une recrudescence d'activité à l'aéroport où il y a présentement plus d'une trentaine d'aviateurs.

Carnet mondain

Monsieur et madame Ludovic Gauthier annoncent pour le 4 août le mariage de leur fille Georgette à Monsieur Henri Larente, fils de M. et de madame Willie Larente, de Montréal.

—o—

Monsieur et madame Ludger Harvey annoncent pour le 11 août, le mariage de leur fille Fernande, à M. Raymond Doré, fils de M. et de Mme Louis Doré, de Québec.

—o—

Mademoiselle Lucile Angers fait un séjour prolongé à Newport, Vermont, U.S.A., chez des parents.

—o—

M. et Mme Albert Ratté de Montréal, M. et Mme Egide Ratté, MM. Charles-Henri Ratté et Gérard Ratté et Mlle Gérardine Perron, de Jonquière, sont en visite à Saint-Jean-Vianney chez M. et Mme Ludger Desmeules.

—o—

M. et Mme Louis-Philippe Gagnon, du Lac-Bouchette, étaient à Montréal, le mois dernier, les invités de M. et de Mme Charles-A. Gagnon.

—o—

Mesdemoiselles Jacqueline et Gemma Gagnon, du Lac-Bouchette, ont passé une courte vacance dans la métropole.

—o—

M. l'abbé Paul Gagnon, curé de Saint-Guy d'Alberta, paroisse où desservait M. Armand Gagné, frère de Mme Eugène Néron, était de passage au presbytère de Notre-Dame de la Doré et chez M. Eugène Néron, au commencement de la semaine dernière.

—o—

M. et Mme Rosaire Ouellet et leurs enfants Claude et Ghislain, de Jonquière, sont maintenant de retour d'un voyage à Montréal et à Ottawa en compagnie de M. et de Mme J.-Ernest Lavoie, de Montréal.

—o—

Mlle Georgette Lavoie, de Montréal, est actuellement en promenade chez sa soeur, Mme Rosaire Ouellet, de Jonquière.

—o—

Mme L. Savard, de Saint-Ambroise, Mme Chs Savard, de Chicoutimi, Mlles Laurence et Marie-Josephe Savard, de Saint-Ambroise et M. P.-A. Savard, de Québec, ont été en visite chez M. Alexandre Gauthier, de Saint-Charles.

—o—

M. et Mme Dorilla Gauthier, de Saint-Charles, étaient de passage à

—o—

MM. Lorenzo, René et Antoine Racine, de Saint-Charles, sont allés à Saint-Ambroise.

—o—

Mme Ludger Savard est actuellement en visite chez sa fille, Mme A. Gauthier, de Saint-Charles.

—o—

Mademoiselle Lauretta Rochette, de la Malbaie, passe une quinzaine de jours à Chicoutimi en visite chez Mme Léopold Tremblay.


MAUX DE TÊTE, MIGRAINE, NERVOSITÉ, MAL DE DOS, DOULEURS PÉRIODIQUES

Soulagés promptement et efficacement avec les Antalgine.

Pour connaître les causes des maux de tête lisez la circulaire incluse dans chaque boîte d'Antalgine.

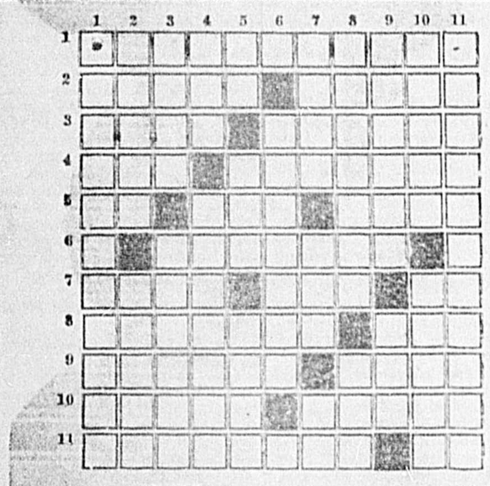
23 *En vente partout 25c et 75c*

ANTALGINE





Mots croisés du "Progrès"



HORIZONTALEMENT

1—Faire parvenir.
2—Qui a subi le supplice de la roue — Prends fin.
3—Manière de voir — Petits couteaux de poche.
4—Vaste amas d'eau salée — Tordit en forme de corde.
5—Le conjonction — Pointe de terre s'avançant dans la mer — Se jeter impétueusement.
6—Laver de nouveau.
7—Titre habituellement donné à l'empereur de Russie — Une des Cyclades — Ile de l'Atlantique.
8—Rachètes—Rivière de la Sibérie
9—Faire apparaître l'irisation — Anneau de cordage.
10—Armes faites d'une longue lame d'acier — Partisan de l'arianisme.
11—Algue des mers australes — Conjonction copulative.

VERTICALEMENT

1—Qui revient tous les trois mois.
2—Errer ça et là — Instrument recourbé pour couper du bois.
3—Bec de lampe à manchon incandescent — Rayés sur un régistre.
4—Venue au monde — Fruits du cerisier.
5—Pron. personnel (3e pers.) — Durillon — Préfixe issu du grec "qui est au milieu".
6—Arbre résineux balsamique de l'Amérique méridionale.
7—Barre pour fermer une porte — Pluriel de "votre" — Possède.
8—Qui peuvent être facilement entamés — Epoque.
9—Qui opère un triage — Triage.
10—Carabine à long canon — Liquide se divisant en gouttelettes.
11—Action d'essarter.

Solution du problème précédent

B	A	T	O	N	■	A	D	A	G	E
O	U	R	S	E	■	R	E	G	A	L
I	N	A	T	T	E	N	T	I	V	E
S	E	N	■	S	C	I	E	■	E	V
E	R	S	E	■	A	C	I	E	R	E
■	■	I	N	T	R	A	N	T	■	■
B	O	T	T	A	T	■	T	A	L	A
E	R	■	O	R	E	E	■	M	A	I
A	M	E	N	D	E	R	I	O	N	S
T	E	R	N	E	■	R	O	N	D	E
E	S	S	E	S	■	A	N	S	E	S

Georges Quenneville

(Suite de la 1ère page)

nouveau bruit: c'était une auto-neige. Claveau parvint jusqu'à la porte où il s'affaissa à bout de force. Heureusement, le chauffeur avait vu les pistes qui conduisaient au camp et il se porta au secours des malheureux jeunes gens. L'auto-neige se rendit immédiatement au lac Jacques-Cartier chercher Quenneville et Tardif et ramena vers minuit les quatre compagnons d'infortune au camp de M. Boucher. Tardif, Picard et Claveau passèrent la nuit à cet endroit, pendant que Quenneville revenait à Chicoutimi avec son père dans la nuit. Il prenait part comme de coutume à la première joute de hockey qui suivit son arrivée.

Pendant ces journées de froid, de faim et de fatigue, les malheureux jeunes gens perdirent à maintes reprises l'espoir d'échapper à la mort. Tout leur semblait fini et ils multiplièrent les invocations au ciel afin d'être sauvés. Quenneville gardait toujours son courage élevé et il ne perait à aucun moment l'espoir de sauver ses compagnons d'infortune. C'est ce qu'il fit au moment où tout semblait définitivement perdu. Aussi ne faut-il pas se surprendre que ses compagnons aient déclaré sous serment: "Sans le courage et la détermination de Georges Quenneville, qui a réussi à se rendre à un téléphone et à sonner l'alarme, nous serions morts de froid et de fatigue".

Voilà l'acte de courage que la "Royal Canadian Humane Association" a décidé de récompenser en accordant au jeune Quenneville la médaille de bronze, une très haute décoration.

Félicitations au jeune Quenneville, ainsi qu'à ses parents.

Ainsi va le monde

(Suite de la 1ère page)

avait-il raison d'ajouter: "Je suis devenu l'héritier d'une catastrophe dont je n'étais pas l'auteur. Ceux qui sont réellement responsables se cachent derrière moi pour éviter la colère publique." Les passions et les souffrances empêchent aujourd'hui les patriotes français de discerner ceux qui méritent de la patrie des lâches, mais un jour l'Histoire rendra justice aux véritables défenseurs du droit et de la liberté.

RIEN DE NOUVEAU

Dix jours se sont écoulés depuis l'ouverture de la conférence de Potsdam et pas une seule nouvelle n'est encore parvenue sur les sujets que l'on y discute et les décisions qui y ont été prises. Les journalistes s'efforcent bien de faire quelques commentaires, mais ce ne sont que des suppositions. On parle de la répartition des zones d'occupation en Allemagne comme devant être l'apanage presque exclusif de la Russie. La chose ne serait qu'une répétition du passé, si l'on considère que partout où elle est intervenue la Russie a toujours obtenu la plus grande part des conquêtes. Les séances ont été interrompues hier par le départ de MM. Churchill et Attlee pour l'Angleterre où ils sont allés prendre connaissance du résultat des élections tenues il y a trois semaines. A l'heure où ces lignes sont écrites, le résultat n'est pas encore connu, mais tout laisse prévoir la réélection du parti conservateur, avec une majorité amoindrie toutefois. On parle aussi d'un ultimatum, préparé conjointement par les grandes puissances, qui sera adressé prochainement au Japon. Mais on ne mentionne pas que la Russie soit bientôt en mesure de lui déclarer la guerre. Si Staline ne projette pas d'aider les Alliés dans le Pacifique, contre qui se prépare-t-il à combattre, lui qui ne cesse d'entasser des munitions et d'appeler ses sujets sous les drapeaux? Tenter de répondre à cette question nous invite presque à écarter les lueurs d'espoir pour une sécurité garantie pour le monde de demain.

LEOPOLD ET FRANCO

Malgré les accusations répétées du premier ministre Van Acker, le gouvernement de la Belgique consent à ce que l'abdication du roi Léopold soit soumis auparavant à l'approbation du peuple. Les représentants catholiques furent les plus ardents défenseurs du roi dans la lutte contre le premier ministre qui désirait la démission immédiate de Léopold sans plus de préambule. En dessous de cet incident, l'on peut discerner le jeu des communistes qui visent par tous les moyens à semer le mécontentement contre les catholiques de Belgique.

Le général Franco a remanié son cabinet de manière à ce que les autres puissances n'aient plus de critiques à formuler. Plusieurs catholiques ont été invités à faire partie du nouveau gouvernement qui s'oriente de plus en plus vers la monarchie.

DANS LE PACIFIQUE

Les bombardements se succèdent sans interruption sur le territoire japonnais et les armées alliées se rapprochent de plus en plus du sol nippon. Les avions-suicides ne causent pas tous les dommages auxquels on s'attendait, car les stratégistes alliés posèdent des armes efficaces pour protéger les soldats contre leurs attaques. Si le Japon ne se rend à l'ultimatum qu'on doit lui présenter après la conférence de Postman il est voué à la destruction presque complète. Gabriel Tremblay.

Conseil de Kénogami

Etaient présents: MM. les Echevins Ernest Fortin, Willie Deschesnes et Rosario Belanger, formant quorum sous la présidence de S. H. le maire J.-O. Fraser.

PERMIS ET MUTATIONS

Demande de permis de construction par Monsieur Léonce Bouchard au no 50 de la rue Bégin. Accordé.

Demande de permis d'amélioration par MM. Willie Deschesnes et Moïse de la Sabionnière, sur la rue Montcalm. Accordé.

Vente par J.-C. Bergeron, à Eugène Belley, sur la rue Champlain.

Vente par Succ. Laura Lalumière, à Dame Jeannette O. Fortin.

LIGNES BLANCHES DANS LES RUES

Attendu que le Ministère de la voirie de la province, accorde un certain octroi aux villes qui demandent des lignes blanches et de stationnement dans les rues; ou qu'il les pose lui-même; En conséquence, il a été proposé par l'échevin Willie Deschesnes, et résolu unanimement, que telle demande soit faite pour la ville de Kénogami, au Ministère de la Voirie.

REGLEMENT NO 153
RE: PAVAGE DE RUES

Sur proposition de l'échevin Rosario Belanger, secondé par l'échevin Ernest Fortin, il a été résolu unanimement, qu'une somme de $26,000.00 soit dépensé immédiatement pour procéder au pavage en asphalte de certaines rues; soit $11,000.00 pris au budget de l'année et $15,000,00 par octroi fixe du Ministère de la Voirie de Québec.

Par lettre en date du 28 juin, la Commission Scolaire demande si la ville ne serait pas disposée à contribuer avec elle à raison de 50% dans la construction d'un mur en béton que la Commission projette de construire vis-à-vis la cour et l'école St-François-Xavier, alléguant que cette construction donnera de la valeur à la rue Bégin proprement dite. Il est présentement impossible pour la ville d'accéder à cette demande.

Par télégramme en date du 2 juillet, de la Marine Canadienne, répondant à l'invitation de la ville, faite à la Corvette Kénogami de se rendre à Chicoutimi, et de faire l'objet d'une réception de la part de la ville de Kénogami, on nous informe que le bateau n'est pas en condition d'accepter telle invitation, avec remerciements.

Notre-Dame-d'Hébertville

N.-D.-D'HEBERTVILLE, (D.N.C.)

MARIAGES. — Le 4 juillet furent bénis les mariages de Mlle Annette Tremblay à M. Joseph-Elie Côté, de Ste-Croix;

de Mlle Marcelle Vaillancourt à M. Alphonse Tremblay;

de Mlle Laurence Côté à M. Fernand Larouche;

de Mlle Lucille Jauvin à M. Germain Baribeau, de St-Prosper de Dorchester.

NAISSANCES. — Marie-Thérèse, fille de M. et de Mme Louis-Philippe Vaillancourt; parrain et marraine, M. et Mme Ludger Lajoie.

Joseph-Yvon-René-Gratien, fils de M. et de Mme Oram Guérin; parrain et marraine, M. et Mme Thomas-Marie Hudon.

Joseph-Louis-Hébert, fils de M. et de Mme Henri Cayouette; parrain et marraine, M. et Mme René Patry.

VA-ET-VIENT. — M. et Mme Jean-Charles Bilodeau sont de retour d'un voyage à Biddeford, Maine, et à Montréal; ils résident maintenant à Chicoutimi.

M. le curé Charles-Elzéar Tremblay, qui a fait un long séjour à l'Hotel-Dieu de Montréal, est présentement de retour; son état s'améliore de jour en jour et ses paroissiens tout à la joie de le revoir font des voeux pour son complet rétablissement et un long apostolat dans cette paroisse.

BERGERONNES

BERGERONNES (D.N.C.)

MARIAGES. — M. Vincent Tremblay a épousé Mlle Yolande Sirois. Servaient de témoins: MM. Albert Tremblay et Rosario Sirois.

M. Tousain Larouche a épousé Mlle Rosette Simard. Servaient de témoins: MM. Alfred Larouche et Albert Simard.

Ces deux mariages furent bénis par le R. P. Anatole Lessard, qui est de passage à Bergeronnes, chez ses parents.

Nos meilleurs voeux de bonheur à ces nouveaux couples.

VA-ET-VIENT (D.N.C.)

M. Emile Desbiens, Mlles Emelienne et Claire Desbiens sont en voyage à Ste-Anne de Chicoutimi, chez leurs parents.

Le R. P. Anatole Lessard est de passage à la Baie Comeau.

M. Elie Desbiens, des Trois-Rivières, est de passage à Ragueneau.

DE RETOUR. — M. Thomas Desbiens, Mlles Cécile Thibeault et Gisèle Desbiens sont de retour des Trois-Rivières.

Mme Gisèle Simard et son époux, de Kénogami, sont en visite chez leurs parents, M. Honoré Simard.

Mme Emile Bouchard est en promenade pour quelques jours chez son frère.

M. Lomer Brisson est en promenade chez ses frères et soeurs à Bergeronnes, pour quelques jours.

M. J. Chassé, de Montréal, est en promenade chez ses parents pour quelques jours.

LA CORPORATION DES SYNDICS DE LA PAROISSE DE ST-FRANCOIS-XAVIER DE CHICOUTIMI

RACHAT PARTIEL

Emission de $367,000.00 4%, datée du 1er septembre 1937

LA Corporation des Syndics de la Paroisse de St-François-Xavier de Chicoutimi, ci- après nommée LA CORPORATION, donne AVIS par les présentes que conformément au droit de rachat qu'elle s'est reservé au moyen de l'acte de fiducie relatif à l'émission d'obligations ci-dessus mentionnée, tel que signé le 2 août 1937 par la dite Corporation en faveur du Trust Général du Canada, devant le notaire C.-E. Boivin, sous le numéro 7744 de ses minutes, elle rachètera par anticipation et en date du 1er septembre 1945 pour Quinze mille dollars ($15,000.00) de nos obligations présentement en cours, au prix de 100% de leur valeur nominale, plus les intérêts courus jusqu'à la date fixée pour ce rachat.

Les obligations dont le rachat devra ainsi être effectué le 1er septembre 1945 ont été désignées par voie de tirage, avec les résultats suivants:

5 x $100. — Nos A-91, 135, 161, 208, 260

7 x $500. — Nos B-113, 120, 155, 221, 285, 293, 303

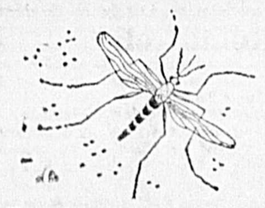
11 x $1000. — Nos C-11, 12, 16, 25, 29, 46, 73, 80, 81, 85, 114

En conséquence, les dites obligations ci-dessus énumérées deviendront dues et payables et elle sseront payées et rachetées, avec intérêts courus jusqu'au 1er septembre 1945 sur présentation et remise d'icelles avec, y attachés, tous les coupons d'intérêt à compter de celui échéant le 1er mars 1946 et subséquemment, au bureau principal de la Banque Canadienne Nationale, à Chicoutimi, à Québec ou à Montréal, au choix du détenteur.

De plus, la Corporation donne avis qu'elle déposera entre les mains du fiduciaire, conformément audit acte de fiducie, le ou avant le jour fixé pour le rachat, les fonds requis pour le rachat de ses dites obligations, principal et intérêts courus, tel que susdit, et que, par suite de ce dépôt, les dites obligations cesseront de porter intérêt à compter de la date fixée pour leur rachat.

La Corporation des Syndics de la Paroisse de St-François-Xavier de Chicoutimi
Trust Général du Canada,
71, rue St-Pierre, Québec.
QUEBEC, le 27 juillet 1945.

TUEZ cet ennemi



Un maringouin enfonce un dard rempli de germes dans la chair humaine. Il y a environ 60 espèces de maringouins au Canada. Leurs oeufs sont déposés dans l'eau polluée et stagnante.



Fly-Tox est inoffensif pour les humains et animaux domestiques. Pourtant Fly-Tox tue les maringouins instantanément. Fly-Tox est vendu partout. Procurez-vous une bouteille aujourd'hui. 49-11F

FLY-TOX
MORT CERTAINE AUX INSECTES

Congrès de l'Association des écoles commerciales

Le deuxième congrès de l'Association des Ecoles Commerciales du Canada "The Associated Business Colleges of Canada" s'est tenu à Ste-Pétronille, Ile d'Orléans, au début de juillet.

Les séances furent des plus intéressantes et des plus amicales; divers sujets furent mis à l'étude, entre autres, les méthodes d'enseignement relatives aux écoles commerciales dans le but de répondre aux exigences créées par les conditions actuelles.

Les congressistes, venus de toutes les parties de la province et du dehors, rendirent les séances intéressantes et pratiques, l'expérience de chacun servant au bénéfice de tous. Non seulement les méthodes d'enseignement furent étudiées mais le forent aussi les livres mis à la disposition des élèves. La maison de publication Gregg avait envoyé son représentant, qui a fourni aux congressistes tous les renseignements et détails concernant les livres édités par cette maison. Mlle G. K. Hart, de Québec, a fait connaître son système de sténographie: "Hart International Stenography" ainsi que son livre de conversation anglaise sous le titre de "Hart Direct Method". M. Joseph Froulx, de St-Jérôme, a soumis aux congressistes un livre intitulé "Expressions Courantes Anglaises", qu'il a publié dans le but d'aider à employer l'expression juste dans la conversation anglaise.

Au début de février aura lieu, à Montréal, une réunion des membres de l'Association et la convention de l'an prochain sera tenue à Shawinigan-Falls du 3 au 6 juillet.

Tous les directeurs et professeurs d'écoles commerciales sont priés de communiquer avec le secrétaire-trésorier de l'Association, M. Gérard Breton, Institut Victoria Enrg., Victoriaville, P. Q.

(Communiqué)

Encouragez nos annonceurs.

Délégué aux Trois-Rivières

Jonquière, (D.N.C.—) M. Théophile Tremblay, échevin de la ville de Jonquière avait été délégué pour représenter notre conseil de ville au congrès des fanfares tenu aux Trois-Rivières dimanche, le 22 juillet dernier.





● Là où il y a de la fumée, il y a des nouvelles — de la céréale plus croquante qui *reste* croquante! Peu importe la quantité de lait ou de crème que vous y ajoutez, vous ne pouvez pas les empêcher d'être croustillants! Ces petites bulles dorées ont aussi une saveur unique! Vous épargnez du temps, du travail et du combustible! Dès demain, demandez des Rice Krispies à votre épicier. Préparés par Kellogg. Fabrication Canadienne.

"Rice Krispies" est la marque déposée par la Kellogg Company of Canada Limited pour son délicieux riz éclaté au four.

GARDEZ-VOUS EN FORME POUR L'AVENIR

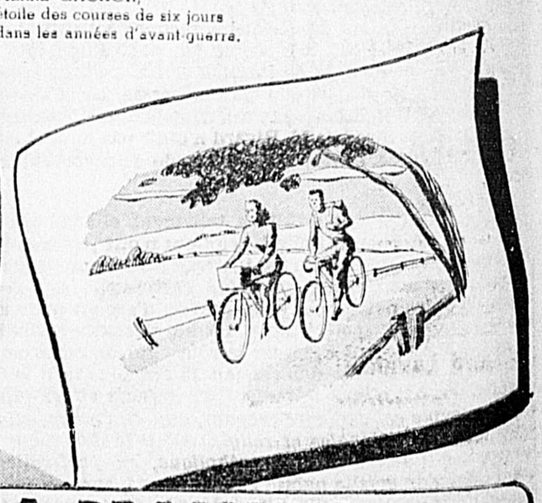


LES PLAISIRS DU CYCLISME

Le cyclisme a retrouvé sa vogue d'autrefois comme sport d'été. Il est facile d'y exceller tout en y trouvant le maximum de satisfaction, s'il faut en croire Pierre Gachon, fameux champion des courses de six jours. Il faut d'abord commencer avec modération, puis augmenter graduellement les distances de manière à accroître la résistance physique et permettre de couvrir de longs parcours sans fatigue excessive. Gachon conseille aussi de faire de l'exercice à la maison, afin de renforcir les muscles des jambes, et il insiste sur un régime alimentaire soutenant. Avec les excellentes routes et les belles campagnes que nous avons ici au pays, le cyclisme est un sport vraiment agréable, qui nous offre un moyen efficace de se faire des réserves de santé et d'endurance physique pour l'avenir.

A L'APPUI DU PROGRAMME NATIONAL DE CULTURE PHYSIQUE

PIERRE GACHON,
étoile des courses de six jours dans les années d'avant-guerre.



POUR MOI, DES TIMBRES D'ÉPARGNE DE GUERRE

LA BRASSERIE MOLSON LIMITÉE

estions de français

Un maître d'hôtel

aître d'hôtel n'est pas pré-
le maître d'un hôtel.
de cela une couple d'années,
ant un voyage des jumelles
Toronto, le directeur d'une
ontréalaise écrivait: "Enfin
à l'hôtel et voici le maître
es plus c...pressés. Il a eu
itesse de choisir un person-
ois parlant le français agré-
Les petites prennent pos-
e leur suite".
ait-ce que ce "maître d'hô-
plus empressés"? Nous
que le contexte qu'il s'agis-
elui qui avait la haute main
le personnel de l'établisse-
ce personnage ne pouvait
l'hôtelier lui-même ou son
ou encore le directeur du
l lesquels ne sont nulle-
s maîtres d'hôtel.
es le *Petit Larousse*, un maître
st l'officier ou le domestique
qui préside au service de la
ans une grande institution.
on d'action se borne donc à
à manger et à la cuisine, et
eulement à une partie de
isine, en tant que représen-
hôtes.
Être le maître de l'hôtel, le
d'hôtel n'est donc qu'un su-
du chef du personnel, du
ou de l'hôtelier.

Il y a même des maîtres d'hôtel qui ne travaillent pas dans des hôtels; ceux des grands restaurants, par exemple.

Dans un roman intitulé *le Fils des Incas*, Abel Hermant introduit justement son héroïne dans un restaurant de Londres, propriété d'un nommé Florestan qu'on n'y voit point, et où le maître d'hôtel demeure un figurant anonyme: "Ce qui acheva de mettre à son aise Mlle de Faverges fut l'accueil du maître d'hôtel...C'est à une table de deux couverts qui l'avait installée ce parfait maître d'hôtel....Le maître d'hôtel se tenait devant sa table, le crayon levé. Il attendait les ordres... Le maître d'hôtel se permit de lui recommander respectueusement le faisan Souvarof...C'est presque un sacrilège, dit le maître d'hôtel...Le maître d'hôtel souriait toujours...Le maître d'hôtel, qui était peut-être liseur de pensée, reprit: c'est lui... Sans autrement s'expliquer, le maître d'hôtel fut droit à la table où le futur convive inconnu ménageait les dernières gouttes de son cocktail..."

N'oublions pas que l'auteur du *Fils des Incas* est le même que celui des *Chroniques de Lancelot*, auquel nous nous référons si souvent. Nous pouvons être sûrs que ce n'est pas *incensidérément* qu'il emploie la locution *maître d'hôtel*, pour désigner celui qui préside au service dans un restaurant.

Dans les petits hôtels et les restaurants ordinaires, il arrive que le propriétaire cumule les fonctions de maître d'hôtel, comme celles de gérant et bien d'autres encore, mais au Royal York ce n'est assurément pas le maître d'hôtel qui a mis à la disposition des jumelles Dionne un personnel courtois pour les servir dans leur appartement.

Oui, *dans leur appartement*, car c'est ainsi que l'on désigne une série de pièces réservée à un voyageur de marque, ou à une famille, dans les grands hôtels, ainsi que dans les paquetots de luxe. Et notre directeur de revue commettait probablement une autre faute en disant que les petites prenaient "possession de leur *suite*".

Le *Petit Larousse* nous apprendra qu'un appartement est un "logement composé de plusieurs pièces". Logement d'un jour ou logement d'une année, peu importe, il n'importe pas davantage que ce logement soit situé dans un immeuble particulier, un hôtel public ou un navire.

D'ailleurs, c'est bien ainsi que l'entend Henri Roulland, dans sa *Rectification du vocabulaire*, quand il définit un appartement: "Portion de maison, d'hôtel, de château, de palais, composée d'un certain nombre de pièces de plain-pied, de grandeurs diverses et propres chacune à un usage particulier...Il y a de grands et de petits appartements. On ne donne le nom d'appartements qu'aux locaux composés de quatre pièces au moins...."

Roulland oublie les appartements de navires. Mais dans le numéro spécial que *l'Illustration* de Paris consacrait à la *Normandie*, en juin 1933, on pouvait voir qu'il y avait à bord de ce paquebot, outre les cabines ordinaires, de nombreux appartements comprenant chacun un salon, une salle à manger, une chambre à coucher, un cabinet de toilette, etc. Quelques-unes des gravures illustrant l'article de Jacques Baschet portaient ces légendes: "Un appartement de grand luxe: le salon et la salle à manger"; "Un appartement de grand luxe: salon et salle à manger"; "Salon d'un appartement de luxe". Plus loin, cette légende générale accompagnait une page de hors-texte: "Appartement de grand luxe portant chacun le nom d'une ville de Normandie"; et l'on voyait, par les légendes particulières à chacune des gravures, qu'il y avait l'appartement de Trouville, puis celui de Caen, celui de Deauville, celui de Rouen. Dans les pages de la fin, les collaborateurs techniques faisaient la description de deux ou trois de ces appartements; l'un deux parlait même, en passant, des "appartements d'apparat" de grands bâtiments de guerre.

Ni Jacques Baschet ni les autres n'ont une seule fois employé le mot *suite* pour désigner ces appartements.

Il est vrai qu'il faut prendre bien garde de donner le nom d'*appartement* aux simples cabines d'un bateau ou à la simple chambre d'hôtel, mais quand il s'agit d'une série de pièces composant un intérieur homogène, ne fût-ce que pour servir de logement temporaire à des voyageurs, ne craignons pas de dire que c'est un *appartement*.

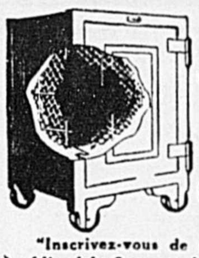
ALFRED CARRIER.



S. Exc. Mgr Routhier

S. Exc. Mgr Henri Routhier, O.M.I., que le Saint-Père vient de nommer coadjuteur de S. Exc. Mgr Langlois, vicaire apostolique de Girouard, est le frère de Mmes Eudore Boivin et Vincent Dubuc, de Chicoutimi.

Une protection permanente!
"SAFE CABINET"
et
"VICTOR"



Seuls qualifiés pour vous protéger

"Inscrivez-vous de suite"
La Librairie Commerciale, Ltée
140 Cartier, Chicoutimi

Vous les Préférerez

THÉ ET CAFÉ "SALADA"

La Troupe de la Grotte remporte un grand succès

La Troupe de la Grotte est maintenant lancée. Elle a débuté à l'hôtel de ville de Chicoutimi, le 18 juillet au soir, et cette "première" a remporté un beau succès.

Nos lecteurs doivent, à l'heure actuelle, savoir à quoi s'en tenir au sujet de cette Troupe. Des amateurs de notre région, organisés par M. René Côté, de Jonquière, et dirigés par M. Wilfrid Audet, d'Arvida, se sont proposés d'aider aux constructions du Pèlerinage du Lac-Bouchette par des représentations dramatiques dont les revenus seront totalement destinés à cette fin. Leur geste constitue une bonne action et mérite le plus plein encouragement. Avec l'approbation et l'encouragement de Mgr l'Evêque, la Troupe se propose de faire le tour de nos paroisses, ce qui permettrait à celles-ci de contribuer à l'érection du futur oratoire de Notre-Dame de Lourdes et de saint Antoine.

La première pièce inscrite au programme de la troupe est un drame émouvant, de bonne qualité scénique et de haute leçon: SACERDOCE. Un public de près de trois cents personnes l'a applaudi mercredi soir. Nos amateurs se sont fort bien comportés et si un critique a pu remarquer certaines faiblesses de détail il ne peut que rendre hommage à l'ensemble. Il y a plus que de la bonne volonté chez ces acteurs. Il y a un goût de la scène qui se développera vers une perfection plus soutenue. Nous croyons que l'interprétation des rôles de Vendôme et de Lokoum Arar, entre autres, marquait une véritable maîtrise.

L'ouverture des tournées de la Troupe a été présidée par Mgr Léon Maurice, vicaire général du diocèse. Dans la première rangée nous pouvions remarquer aussi quelques prêtres de Chicoutimi et des environs. Si l'assistance n'a pas rempli la salle c'est que la chaleur torride de ce jour de juillet avait chassé une bonne partie de notre population vers la fraîcheur de la campagne.

Des artistes de renom, tels que M. le professeur H. Poirier et Mlle Thérèse Angers ont ouvert la soirée par un numéro de piano et de violon, de haute qualité et fort apprécié. La fanfare elle-même, sous la direction de M. Joseph Thibault prêta son concours pour l'agrément de la soirée.

Entre les deuxième et le troisième actes le R. P. Pascal tint à monter sur la scène pour remercier d'abord Mgr Maurice d'avoir bien voulu honorer de sa présence cette première représentation de la Troupe de la Grotte. Il remercia ensuite les amateurs du beau geste qu'ils inauguraient et félicita l'auditoire de savoir apprécier comme il le faisait une pièce de cette tenue si différente du ton des bouffonneries qu'on lui fait trop souvent subir. Enfin il présenta ce chef-d'oeuvre d'un architecte miniaturiste qu'est la maquette des futures constructions du Lac-Bouchette. Ce fut une ovation.

La Troupe de la Grotte est au début de son aventure. Nous lui souhaitons plein succès. Bien entendu nous l'invitons à revenir à Chicoutimi dans un moment plus propice où une part plus considérable de notre population sera à même de l'applaudir et ne s'en fera pas faute.

On nous dit qu'à l'heure actuelle la tournée de la Troupe est commencée. Le 22 elle se présentait à la paroisse du Lac-Bouchette où elle faisait salle comble. Elle se dirigera ces jours-ci vers Saint-Fulgence et nous espérons que tour à tour les différentes paroisses du diocèse l'appelleront chez elle.

Triples noces d'argent à Chambord

Fait qui n'arrive pas tous les jours, trois couples appartenant à la même famille fêtaient ensemble leur 25e anniversaire de mariage récemment, à Chambord.

Ce sont: M. et Mme Samuel Laforest (née Yvonne Boily). M. et Mme J.-E. Bouchard (née Elise Laforest) et M. et Mme Adalbert Côté (née Eugénie Laforest), tous de Chambord.

La fête débuta par une messe chantée par M. l'abbé Léonidas Larouche, de Chicoutimi, neveu de M. et Mme Samuel Laforest, lequel donna aux trois couples présents la bénédiction spéciale. La chorale paroissiale, sous l'habile direction de M. Fernand Beaudoin, exécuta des chants magnifiques. Plusieurs belles pièces furent aussi brillamment chantées par Mlle Thérèse Fortin, qui touchait l'orgue.

Dans l'après-midi, une réception eut lieu à la résidence de M. et Mme Samuel Laforest, où fut servi un délicieux souper froid.

Au cours de la soirée, des bourses furent présentées aux jubilaires, avec les voeux de leurs enfants et des invités dont M. l'abbé Léonidas Larouche et M. le notaire J.-Aimé Fortin, maire de St-Joseph-d'Alma, se firent particulièrement les interprètes éloquents.

Au nombre des invités, on remarquait: le R. P. Pierre-Marie Tremblay, dominicain, cousin des jubilaires; M. l'abbé Léonidas Larouche; M. l'abbé Maurice Levesque, vicaire à Chambord; M. et Mme J.-Aimé Fortin, de St-Joseph-d'Alma; M. et Mme Léon Roy, de Roberval; M. et Mme J. Mercure, de Lévis; M. et Mme Albert Boily et Mlle Eugénie Boily, de Jonquière; M. et Mme Joseph Laberge et M. et Mme Jos Gauthier, de Chambord, ainsi que beaucoup d'autres parents et amis.

Aux heureux jubilaires, nos félicitations et nos meilleurs voeux.



502F

Légaré Automobile de Chicoutimi, Limitée
350, rue Racine — Tél. 583
Ford, Mercury, Lincoln
Atelier moderne de réparations

Clinique St-Joseph

Jonquière, (D.N.C.)—Une visite à la Clinique St-Joseph de Jonquière, nous a fait rencontrer M. Lionel Côté, de Jonquière, qui fut ruée par un cheval et eut une jambe fracturée; son état est satisfaisant pour le temps.

M. Stanislas Marceau, de Kénogami, qui a reçu de graves blessures aux mains et au visage, lors d'une explosion dans un garage. Il est hospitalisé pour quelques temps.

M. Jacques Savard, de Kénogami qui fut heurté par une automobile et fut violemment secoué. Bien que ses blessures ne soient pas trop graves, il devra faire un assez long stage à la clinique. Tout en causant, la direction nous apprend qu'elle vient de changer ses appareils de "rayons X" et qu'à partir du mois de septembre cette institution sera dotée de rayons X les plus modernes. Notre population apprendra cette heureuse nouvelle avec joie.

Réélu chef

Les Montagnais de la Pointe-Bleue viennent de réélire M. Gabriel Kurtness comme chef. Il y avait lutte entre et le résultat a été le suivant:
M. Gabriel Kurtness: 103 voix;
M. Paul-Emile Gill: 46 voix;
M. Joseph Jourdain: 28 voix.

Électrocuté

Jonquière, (D.N.C.)—M. J.-Che Rompré, époux de dame Fabienne St-Martin, fut électrocuté, dimanche matin, à Kénogami. Il travaillait pour le compte de la compagnie Price Bros. Il était âgé de 34 ans et fut inhumé à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Outre son épouse, il laisse un enfant en bas âge.

Le Dr Henri Vaillancourt, coroner, présidait cette enquête et rendit un verdict de mort accidentelle.

Cour du recorder

Jonquière, (D.N.C.)—Une jeune fille appréhendée par la police pour vagabondage et admise à caution, ne s'est pas présentée devant la cour, à la date fixée.

A l'avenir des précautions seront prises pour que la personne en faute ne se sauve pas ainsi de la justice sans avoir auparavant reçu la sentence méritée.

La Fondation Princesse Alice

Une initiative qu'il faut connaître et appuyer.

Durant son séjour au Canada, Son Altesse Royale la Princesse Alice, épouse du comte d'Athlone, gouverneur général du Canada, a témoigné le plus vif intérêt à nos diverses organisations sociales, tout particulièrement à celles qui aident la jeunesse. C'est pour cette raison que, à l'occasion du départ que l'on ne saurait trop regretter de Son Altesse Royale, les Femmes du Canada ont songé qu'elles ne pourraient mieux commémorer son stage en ce pays que par une Fondation destinée à favoriser la formation de jeunes Canadiens, et préférablement de jeunes femmes, qui font preuve dans leurs milieux d'aptitudes à organiser et à diriger.

1o) Cette fondation, établie par les contributions des Femmes du Canada, portera le nom de "Fondation Princesse Alice destinée à former des chefs pour la jeunesse".

2o) Il n'est pas question de restreindre les méthodes à employer dans la poursuite de cet objet; mais il est probable qu'on y parviendra par l'attribution de bourses et de subventions qui permettront aux jeunes Canadiens de fréquenter les maisons d'enseignement et de participer à des conférences nationales et internationales, ainsi que par des échanges d'emplois durant des périodes limitées d'un lieu à un autre du Commonwealth britannique et de l'Empire.

3o) Les administrateurs provisoires de la Fondation Princesse Alice seront le juge en chef et les juges puînés de la Cour Suprême du Canada.

4o) Le principal de la Fondation ne devra pas être entamé durant une période de dix années, alors qu'il pourra être jugé avantageux de l'affecter à l'établissement d'une école centrale d'apprentissage ou de l'employer à d'autres fins définitivement considérées comme étant les plus propres à former des chefs de la jeunesse.

Lady Fiset a accepté la présidence du comité pour la province de Québec. A Chicoutimi et les environs, les souscriptions doivent être adressées à Mmes Eudore Boivin, 169, boulevard Rivière-du-Moulin, tél. 345 ou Vincent Dubuc, 58, rue Jacques-Cartier, tél. 998.

Vu l'importance de cette Fondation, on tiendra sans doute à se montrer généreux en notre région. D'ailleurs, la tradition le veut ainsi.

Décès

M. France Gagnon est décédé à Hébertville, à l'âge de 78 ans et 4 mois. Il était le père de Me Raoul Gagnon, de Jonquière, et de MM. Vilmont et Roméo Gagnon, marchands de Kénogami.

Est décédée à Chicoutimi, à l'âge de 63 ans, dame Mary Simard, épouse de M. Armand Potvin, de Saint-Jérôme. Mme Potvin était la mère de Soeur Saint-Paul, de la communauté du Bon Conseil de Lévis.

Le Dr H. Vaillancourt est élu président

Jonquière, (D.N.C.)—Une communication lue par le secrétaire annonça que M. J.-E. Bergeron démissionnait comme président de notre chambre de commerce. La démission fut acceptée avec regret et on vota qu'une lettre dans les termes les plus élogieux parvienne à M. Bergeron pour le remercier des services si nombreux qu'il a rendus dans le passé à ce mouvement si utile dans une ville qui veut le progrès.

Le vice-prés. le Dr Henri Vaillancourt, devient automatiquement président jusqu'aux élections fixées au mois de septembre prochain.

M. le directeur présenta un agenda des futures activités où comprend plusieurs items concernant ces points très importants tant au point de vue économique que celui de l'urbanisme de notre ville. Un programme de recrutement fut élaboré afin que d'ici aux prochaines élections notre chambre de commerce soit composée de membres actifs et qu'elle corresponde au rôle que doit jouer un tel organisme dans le domaine économique d'une ville ou d'une région. En terminant la séance, tous les directeurs formulèrent l'espoir que notre chambre de commerce devienne l'une des plus prospères de la région.

Faites lire le Progrès

IL FAUT TROUVER DES HOMMES POUR CONSTRUIRE DES MAISONS

La construction de maisons est des plus essentielle en vue d'atténuer au plus tôt la crise du logement et de fournir des logis aux membres des forces à leur licenciement.

La rareté d'ouvriers pour la construction de maisons et pour la production de matériaux de construction menace d'entraver le programme établi en vue de construire, au Canada, 50,000 maisons le plus tôt possible.

On presse tous les hommes d'expérience dans la construction de maisons ou la production de matériaux de construction, qui ne travaillent pas actuellement dans l'une ou l'autre de ces industries, de s'adresser au bureau le plus rapproché du Service national de placement.

Les hommes d'expérience dans la construction de maisons ou la production des matériaux de construction qui s'occupent actuellement à d'autres travaux essentiels obtiendront des permis afin de s'employer en vue d'aider le programme de construction de maisons.

Tous les hommes qui ne s'occupent pas actuellement de la construction de maisons ou de la production de matériaux de construction sont instamment priés de répondre au présent appel.

S'adresser immédiatement au bureau le plus rapproché du Service national de placement.

MINISTÈRE DU TRAVAIL
HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail — A. MacNAMARA, Sous-ministre du Travail

48-W-41F



UN MESSAGE
À TOUS LES MILITAIRES
RÉCEMMENT LICENCIÉS

LA VIE civile a aussi ses embûches. Soyez donc sur vos gardes! Faites attention aux belles histoires de ces étrangers qui vous proposent de risquer *vos* économies, *votre* allocation si durement acquise, *vos* Obligations de la Victoire. Ne prêtez aucune attention à ces "tuyaux" infaillibles et à ces projets fantastiques qui, prétend-on, vous permettront de doubler rapidement votre argent. Si vous décidez, de votre propre chef, de vous lancer dans une entreprise quelconque, renseignez-vous d'abord à fond et pesez bien le pour et le contre.

Parlez de vos projets avec quelqu'un en qui vous avez confiance et dont vous respectez le jugement. Si vous croyez que nous pouvons vous aider, consultez le gérant d'une de nos succursales et celui-ci se fera vraiment un plaisir de vous prodiguer les conseils que lui dicte son expérience.

Tous les gérants des succursales de la Banque Royale du Canada sont au courant de cette invitation et ils se joignent à nous pour vous la réitérer.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

SUCCURSALE CHICOUTIMI - - J. N. MENARD, Gérant
SUCCURSALE ARVIDA - - - E. A. BUSHNELL, Gérant
SUCCURSALE KENOGAMI - - L. J. TONDREAU, Gérant

artes professionnelles

ITECTES

MONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
ce Giroux, rue Racine
HICOUTIMI, QUÉ.
— TÉL. 356 —

AT

eph Dandurand
AVOCAT
RUE RACINE — TEL. 787
CHICOUTIMI

AT

les Landry, C. R.
AVOCAT
RUE RACINE — TEL: 323
CHICOUTIMI
EDIFICE ABEL

AT

an Pelletier, C.R.
AVOCAT
Edifice Dubuc
re Lafontaine, Chicoutimi
l.: Bureau 278 - Rés. 446

PTABLE

Bur. 3-7256 Tél. Rés. 4-0358
ictor La Rochelle,
L.S.C., C.A.
Licencié en Sciences Commerciales
Membre de la Société des Comptables Agréés de la Province de Québec
111, Côte de la Montagne, QUEBEC
Edifice Clovis Thibaudeau, St-Georges, BEAUCE, P. Q.

RTIER

J.-E. Bergeron
Courtier en assurances et immeubles.
Toujours en main, maisons, emplacements, terres, garages, etc.
25, rue St-Antoine — Jonquière, tél 169W

DENTISTE

Dr PAUL RIVERIN
DENTISTE
888, RUE RACINE
Voisin du Théâtre — Chicoutimi
TÉL: 880
(BUREAU ET RÉSIDENCE)
Anesthésie au gaz

AVOCATS

Talbot et Lagacé
AVOCATS
Honorable Antonio Talbot, C. R., M. A. L.
Louis-René Lagacé
CHICOUTIMI

AVOCAT

TÉL.: 295 — 256 RACINE
Roland Angers
AVOCAT
CHICOUTIMI
Bureaux en face de la Commission des Liqueurs

NOTAIRE

Léonidas Gagnon
NOTAIRE
Immeuble du Dr W. Tremblay
185, rue Racine, Chicoutimi
Téléphone: bureau 696, résidence 647

COMPTABLES

Boulanger, Fortier & Rondeau, C.A.
Comptables Agréés
Chartered Accountants
Maurice Boulanger, B.A., C.A.
Syndic Licencié
Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Real. A. Rondeau, B.A., C.A.
71, rue St-Pierre, Tél.: 2-4079
QUEBEC

Encouragez nos annonceurs.

Léonard Lavallée, Ba. O.
Optométriste
Licencié de l'Université de Montréal
rue St-Dominique — JONQUIÈRE, P. Q
Ouvert le soir de 7 h. 30 à 10 hrs les lundis, vendredis et samedis.



Examen de la Vue
Tous les jours de 9 hre à midi a.m. 1h.30 à 5h.30 p.m.

GAUTHIER & TREMBLAY
Antoine Gauthier
Licencié en Sciences Commerciales.
Comptable Agréé
Chartered Accountant.
Impôts - Vérification
Comptabilité
Syndics
Gaston Tremblay
Licencié en Sciences Commerciales.
Comptable Licencié
En Prix de Revient.
Syndic de Faillites.
RUE RACINE CHICOUTIMI TEL.: 185

Brillante performance du lanceur Imbeau

Il n'a accordé qu'un seul coup sûr à ses adversaires et a retiré 12 frappeurs au bâton en six manches. — Chicoutimi, après un mauvais début, remonte la pente et a de bonnes chances de se classer dans les éliminatoires. — Dimanche, les Chevaliers de Colomb visiteront le Chicoutimi. — Le Coca-Cola a défait le Michaud et Perron et s'achemine vers la première position.

A Jonquière, jeudi dernier, le Chicoutimi a amélioré ses chances de prendre part aux éliminatoires en déclassant le Kénogami au compte de 11 à 1.

Toutes les attaques du Kénogami sont venues se briser contre une défensive inébranlable conduite par le lanceur Antoine Imbeau qui a joué de façon excessivement brillante. En effet, Imbeau a retiré 12 frappeurs au bâton, en six manches.

Le Kénogami a utilisé trois lanceurs pour essayer d'arrêter l'élan des adversaires mais sans résultat. Langlois, Petterson et Gérard Lavoie ont chacun compté deux points.

A la quatrième manche, avec aucun homme retiré et des buts remplis, un double-jeu du receveur Albert Bort et à Maurice Imbeau au premier but a tiré de Chicoutimi d'une position assez embarassante.

A la sixième manche, un magnifique circuit frappé par Gérard Lavoie a fait compter trois points.

A cause de l'obscurité, la joute fut arrêtée à la fin de la sixième manche.

Pour prendre part aux éliminatoires, le Chicoutimi devra monter de la cinquième à la quatrième position, dans le classement des équipes. Il y a tout lieu de croire que ce résultat sera obtenu car, après avoir encaissé toute une série de défaites au début de la saison, défaites qui s'expliquent par l'inexpérience et le manque d'entraînement des joueurs, le Chicoutimi est devenu assez solide pour rivaliser avec les équipes qui sont en tête du classement.

Voici le sommaire de la partie:

Chicoutimi	101	414 — 11
Kénogami	001	000 — 1

A. Imbeault et Lortie; Godin, Lafleur, Labrecque et Claveau.

Mercredi le 18 juillet, le Kénogami a failli faire sombrer les puissants joueurs du Michaud & Perron, meneurs de la Ligue. Le compte fut de 5 à 5. Au cours de la parade, le Kénogami cogna deux 3 buts, l'un par Godin, l'autre par White.

Mich. & Perron	100	040	0	5	9	5
Kénogami	301	001	0	5	8	2

Wilkinson, Giguère et Gariépy; Poirier, Lafleur, Labrecque et Claveau.

Dimanche dernier, les fabricants de liqueurs douces ont arrêté les marchands de fer de Wilbrod Ferron en les battant au score de 6 à 5. Ce fut une partie intéressante et une joute de partie dramatique. Avec le compte de 6 à 3 à la neuvième manche et deux hommes retirés, les Michaud & Perron placèrent deux hommes sur les coussins. Giguère assena un long coup au champ gauche bon pour un triple qui mit le compte 6 à 5. Lambert qui suivit frappa dans les mains du premier but Lemoyne et termina la joute. Jacques Tremblay lança toute la joute pour les protégés d'Adolphe Chevalier et limita les marchands de fer à sept coups. Ses coéquipiers ne frappèrent que cinq coups contre les balles de Wilkinson et Giguère. Wilkinson fut chargé de la défaite.

Coca-Cola	001	040	001	6	5	6
M. & Perron	100	000	022	5	7	2

J. Tremblay et Demers; Wilkinson, Giguère et Gariépy.

REFLETS DES SPORTS

DU FRANCAIS

Depuis que cette rubrique paraît dans le journal, les commentaires qui y furent insérés ont toujours été paraphés de ma signature. Aussi je prierais ceux qui daignent me faire l'honneur de lire leur prose, de ne pas rougir de leurs écrits et de signer.

La dernière lettre reçue est la plus cocasse que j'aie eue jusqu'à maintenant. Elle n'est signée d'aucun nom, mais je vais y répondre tout de même car les arguments apportés ont pu germer dans d'autres cerveaux.

Dans le premier paragraphe de sa lettre mon correspondant me fait le reproche de ne pas mettre en pratique ce que je prêche moi-même, alléguant que j'emploie le mot "baseball" et que j'use très souvent de la langue anglaise. Je ne croyais pas qu'il pût exister encore des gens (qui se piquent de se plier aux exigences modernes) ne sachant pas que ce vocable était admis depuis longtemps dans la langue française. Ceux-ci doivent plutôt se mettre au courant des évolutions de la langue anglaise que de la leur. Il faut croire que c'est un bienfait du modernisme que de préférer l'avoir du voisin au sien. De plus, je m'aperçois qu'il ne me connaît pas du tout, car, loin de me servir de l'anglais coutrament, je ne l'emploie que quand je dois m'adresser à des gens comme lui. Il est triste de voir des personnes, et peut-être mon correspondant est-il parmi celles-là, signer d'un nom canadien-français une lettre complètement écrite en langue étrangère, et ce dans un milieu purement français. Notre langue leur serait-elle trop difficile à apprendre? Si elles ne savent pas le terme juste, qu'elles aient au moins le jugement de s'en accuser et de ne pas dire un mot.

Le deuxième argument mériterait de faire partie d'une collection de non-sens. Maintenant, il ne faudrait plus jouer au baseball (je vois mon correspondant se voiler les yeux à la lecture de ce mot) parce que c'est un sport américain et qu'un tel sport exige que l'on s'exprime en anglais... A-t-on déjà entendu une raison sonner si fausse? Pensez-vous que les Américains s'expriment en français quand ils jouent au hockey, et pourtant c'est notre sport national.

On ajoute aussi que les clubs ne sont pas composés exclusivement de joueurs de notre race. Si je ne me trompe, les Anglais ne dépassent pas le nombre 5 dans les alignements de toutes les équipes du circuit. Ce n'est pas à la majorité de se plier aux caprices d'un petit groupe, surtout quand elle est chez elle, parmi une population de concitoyens. Pensez-vous que cinq Canadiens-français qui s'en iraient aux Etats-Unis verraient les Américains se mettre à leurs genoux et ne parler que français? La chose n'a pas encore été relatée par les journaux. C'est pourtant ce que nos arbitres font en s'obstinant à ne s'exprimer qu'en anglais. Mais, direz-vous, c'est un excellent moyen de pratiquer cette langue. Je vous assure que tant que vous n'aurez que ce moyen à votre disposition, vous ne serez jamais bilingue de votre vie.

De tels arguments ne germent pas dans un esprit lucide. Le snobisme et la fatuité sont les seules raisons plausibles à un pareil état de choses. C'est la stricte justice de demander aux arbitres de s'exprimer dans notre langue. Faisons une requête auprès des directeurs de la ligue pour les obliger à donner leurs décisions en français. Soyons sportifs mais soyons aussi avides de sauvegarder nos droits et notre langue.

LE BASEBALL

Plus la saison progresse, plus la lutte s'annonce serrée dans la ligue de baseball de Jonquière. Les équipes qui affichaient une tenue plutôt faible au début de la saison, s'avèrent aujourd'hui de dangereux concurrents dans la course au championnat. Le Chicoutimi qui avait subi huit revers consécutifs a remporté quatre victoires dans ses cinq dernières parties. Les performances du brillant lanceur Antoine Imbeault ont contribué beaucoup à ces récents succès qui sont le résultat d'un travail ardu et constant. Ceux qui, critiquaient au commencement sont bien obligés maintenant d'admettre qu'un bon club de baseball ne se forme pas en une semaine et qu'il vaut toujours mieux se tourner la langue sept fois dans la bouche avant de faire entendre des jérémiades.

Les autres équipes ne sont pas non plus sans posséder des alignements redoutables, comptant plutôt sur leur force offensive que défensive. On devrait s'appliquer à diminuer le nombre d'erreurs, car elles affectent grandement la qualité du jeu. Malgré toutes ces déficiences, chaque partie fournit un intérêt soutenu et pas un amateur n'en devrait manquer une d'ici la fin de la saison.

BEL EXPLOIT

Les amateurs de baseball ont été témoins la semaine dernière d'un bel exploit de la part du lanceur-étoile du Chicoutimi, Antoine Imbeault. En six manches, il n'a pas accordé un seul coup sûr et a retiré douze frappeurs au marbre. C'est la première fois, croyons-nous, qu'un lanceur affiche une telle performance dans notre région. Aussi mérite-t-il toutes nos félicitations.

G. TREMBLAY.

Statistiques du baseball

LES LANCEURS

	PJ	G	P	Moy.
Poirier, (K.)	3	2	0	1000
Mackay, (CC.)	3	2	0	1000
Giguère, (M.P.)	9	5	1	833
Tremblay, J., (C.-C.)	9	6	3	666
Dufour, A., (C. de C.)	8	3	3	500
Wilkinson, (M. & P.)	10	4	3	572
Imbeau, A., (Chic.)	9	3	2	600
Maltais, (Chic.)	3	1		500
Lafleur, (Ken.)	9	2	2	500

POSITION DES CLUBS

	PJ	G	P	Moy.
Michaud & Perron	14	8	4	1 692
Coca-Cola	11	6	5	544
C. de Colomb	13	6	6	1 500
Kénogami	11	4	5	2 444
Chicoutimi	13	4	9	307

DIX MEILLEURS FRAPPEURS

	pj	ab	pts	cs	moy.
Tremblay, (M.P.)	14	54	23	24	444
Giguère, (M.P.)	14	56	17	26	440
Lemoyne, (Coca.)	10	42	20	17	404
Dufour, A., (Chev.)	13	47	6	19	400
Garceau, (M.P.)	7	29	7	11	379
Labrecque, (K.)	8	27	9	10	370
Dubois, (Chev.)	6	27	5	10	370
Gravel, (Chic.)	11	41	6	15	365
Imbeault, M. (C.)	10	37	6	13	351
Lortie, A., (C.)	12	31	4	11	354

Neuf équipes sont inscrites dans la course d'endurance

Aucune admission ne sera acceptée après le 16 août.

L'organisateur de la course d'endurance nous communique qu'une neuvième équipe a été ajoutée à la liste de celles qui participeront au grand concours sportif du 30 août prochain, à l'arena de Chicoutimi.

D'après ce même communiqué, nous apprenons également que les coureurs de chaque équipe ont maintenant commencé leur entraînement; quelques-uns y mettent tellement d'ardeur, que des connaisseurs sont demeurés surpris de constater les magnifiques résultats obtenus, jusqu'à date. D'autres vont même jusqu'à dire que la région possède des jeunes athlètes inconnus.

Comme tous les sportifs le savent, les comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean ont déjà fourni au hockey professionnel de nombreuses étoiles, telles que Georges Vézina, Léo Quenneville, Johnny Gagnon, Fernand Gauthier, Armand Gaudreault, Léonard Gaudreault et Rozini pour ne mentionner que ceux-là. Pourquoi notre région ne pourrait-elle nous donner des coureurs professionnels comme notre champion canadien-français, Gérard Côté? Nous avons chez nous des sujets aptes à devenir des étoiles dans tous les sports; il ne s'agit que de les cultiver, les entraîner et les encourager.

Nous devons donc féliciter immédiatement tous ceux qui encouragent le sport, parce qu'ils aident la jeunesse en leur procurant l'avantage de recevoir cette force de formation obligatoire. Particulièrement à l'occasion de cette COURSE D'ENDURANCE, nous attribuons beaucoup de mérite à ceux qui collaborent avec l'organisateur-initiateur de cette course. C'est pourquoi nous avons l'intention de faire connaître du public, à chacune de nos éditions si possible jusqu'au 30 août prochain, le nom des commanditaires, qui seront représentés par une équipe, lors de ladite course. En voici la liste, à date:

LES MAGASINS GAGNON & FRERE — Chicoutimi.

JALBERT LIMITEE — Chicoutimi.

LESSARD & FRERE (Sur la Côte) — Chicoutimi.

CHS GRAVEL & RAYMOND GRAVEL — Ste-Anne de Chicoutimi.

LES MAGASINS C.-E. TREMBLAI — Kénogami et Arvida.

J.-GERARD BOIVIN LIMITEE — Chicoutimi.

LES PHARMACIES CHICOUTIMI & HAMEL — Chicoutimi.

SCIERIES SAGUENAY LTEE. — Bagotville.

H. LESSARD & FRERE (En bas de la Côte) — Chicoutimi.

L'organisateur, M. Jacques Bordeleau, s'attend à ce que quelques autres équipes viennent s'ajouter à celles déjà en liste. Encore une fois, il lance une invitation spéciale à toutes les villes qui ne sont pas encore représentées.

La semaine prochaine, des détails sur les règlements de cette course vous seront donnés. N'oubliez pas de lire notre journal.

Les Échecs

par Angélo Hudon

Dimanche soir, le 22 juillet, dans la salle des Chevaliers de Colomb à Chicoutimi, les joueurs d'échecs d'Arvida sont venus prendre leur revanche et ce fut un succès pour Arvida: 3 à 1 en leur faveur.

Arvida: blancs

L. Heino	1
H. Archambeault	1
Léon Parent	1
C.-E. Bergeron	0

Chicoutimi: noirs

Ls-Marie Asselin	0
Jean Angers	0
J.-A. Picard	0
Angelo Hudon	1

En quelques mouvements, M. Picard changea sa partie en une défaite assurée, pourtant il avait bien confiance, mais M. Parent n'avait pas encore dit son dernier mot.

M. Asselin aurait dû répondre plus tôt à l'attaque de M. Heino; lorsqu'il s'en est aperçu, il était trop tard. La partie débuta par le gambit du Pion de la Reine, évidemment refusé par les noirs. Aujourd'hui les gambits ne s'acceptent pratiquement plus.

Il manquait un joueur pour Arvida et M. Angers de dire: hélas! ce n'est pas le mien. La partie a tout de même été très contestée malgré le don d'un Fou par M. Angers..... M. Archambeault a cependant joué une très belle partie.

Cette rencontre n'a pu avoir lieu que grâce à la courtoisie de M. Eloi Côté, Grand-Chevalier, Non seulement M. Côté a bien voulu mettre à la disposition des joueurs d'Echecs toute une salle des Chevaliers de Colomb, mais encore il sut les rafraîchir et les réconforter au bon moment. De la part de tous les joueurs, un grand merci à M. Eloi Côté.

Beaucoup de joueurs d'échecs se plaignent de la nervosité qui les étreint au moment de jouer. A ce sujet, il est bon de se rappeler un conseil donné dans le 'Chess Review': "Il faut se dire, que l'adversaire éprouve exactement les mêmes transes."

Le tournoi pour Chicoutimi bat son plein. Il y a 17 parties de jouées sur 32, et chacun y met du sien avec plaisir.

Il est probable qu'il prendra fin cette semaine et les résultats détaillés paraîtront la semaine prochaine.

St-Joachim gagne

Dans une partie de baseball disputée lundi soir au terrain de jeux des Eudistes de la paroisse du Sacré-Coeur, l'équipe de St-Joachim a défait celle du restaurant Ménard au compte de 12 à 8. La joute fut une des plus intéressantes présentées cette saison. De ces clubs formés presque exclusivement de jeunes, sortiront certainement des joueurs de fort calibre car plusieurs font preuve de belles aptitudes.

POUR Jonquière-Kénogami La Baie des Ha! Ha!



Jos. Menard de Port-Alfred (autrefois du Lac à l'Ai/ Poches)

"JOS" est constamment à votre SERVICE.

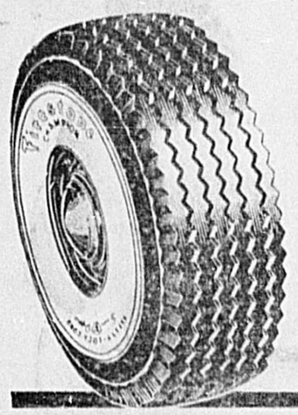
La Librairie Commerciale, Ltée
140 Cartier, Chicoutimi



Fabriqué avec le caoutchouc vitamic Firestone

CHAQUE ANNEE, avant la guerre, plus de 150 000 personnes se rendaient à la piste de courses d'Indianapolis pour être témoins de l'épreuve suprême qui démontrait la sûreté et le millage du pneu, la course annuelle de 500 milles.

Tout récemment, sous le contrôle de l'American Automobile Association, Wilbur Shaw couvrait cette piste de courses de 500 milles à une vitesse moyenne de 100.34 milles à l'heure avec une automobile de courses équipée de pneus Firestone ordinaires que vous pouvez acheter en aucun temps chez un vendeur Firestone.



Imaginez-vous le châtiment et l'abus que ces pneus ont eu à subir sur cette piste d'asphalte et de pierres rudes... 500 milles à des vitesses allant jusqu'à 135 milles à l'heure... égal à 50,000 milles de voyages ordinaire!

Lorsque vous achetez des pneus neufs, souvenez-vous — Firestone sont les seuls pneus de caoutchouc synthétique qui ont été mis à l'épreuve sur une piste de courses pour votre protection sur la grande route.

LES PLUS DÉLICIEUX DE TOUS LES CORN FLAKES!



Ils sont très croustillants! Très délicieux! *Toujours* frais comme à la sortie du four. Vous avez là la céréale appétissante, BONNE et qui semble dire "BONJOUR" sur la table de déjeuner. Rendez-vous compte personnellement du fait que les Quaker Corn Flakes sont les plus délicieux. Achetez plusieurs paquets de Quaker Corn Flakes aujourd'hui.

VOTRE ARGENT REMIS EN DOUBLE
Telle est la garantie de saveur délicieuse

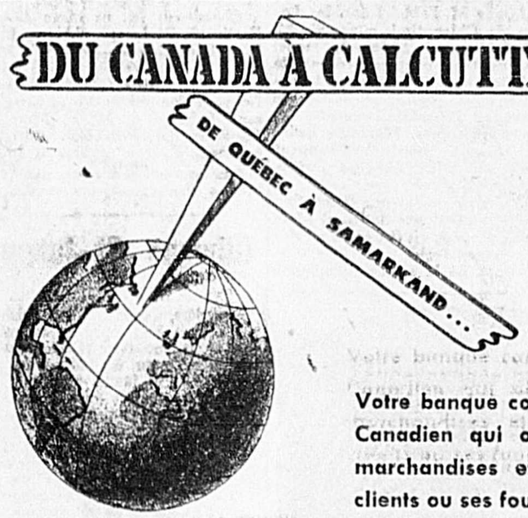
Essayez les Quaker Corn Flakes. Vous conviendrez que ce sont les plus délicieux. Sinon, retournez le paquet ouvert à votre épicier et on vous remboursera le *double* du prix d'achat.

THE QUAKER OATS COMPANY OF CANADA LIMITED

PAINKILLER
PERRY DAVIS
EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS
le meilleur remède de famille
SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS
FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS ETC

PAR AVION...
à MONTRÉAL
en 2 h. et 5 m.
à QUÉBEC
en 50 minutes
Horaires commodes pour l'aller et le retour. Aucune priorité requise.
TÉLÉPHONE:
Arvida 525 Chicoutimi 500
QUEBEC Airways

DU CANADA À CALCUTTA



Votre banque constitue un lien entre le Canadien qui offre ou demande des marchandises et des services et ses clients ou ses fournisseurs de l'extérieur.

Votre banque ne traite pas toutes ses affaires en dollars. Elle rend de précieux services aux hommes d'affaires canadiens même sur les marchés extérieurs les plus lointains, surmontant les difficultés que présentent les monnaies étrangères, que ce soit des pesos ou des piastres, des escudos ou des roupies.

Grâce à ses correspondants et à ses relations d'affaires dans le monde entier, votre banque dispose souvent de la documentation qui lui permet de mettre en rapport un acheteur et un vendeur, quelle que soit la distance qui les sépare.

Votre banque est en mesure de se renseigner sur l'honorabilité de maisons étrangères, d'émettre ou d'encaisser des lettres de crédit, d'effectuer des opérations de change compliquées, bref, de rendre à bon compte de nombreux services aux importateurs aussi bien qu'aux exportateurs.

Cette fonction des banques canadiennes a une influence directe sur votre bien-être. Depuis un grand nombre d'années, les banques s'efforcent de développer la vente de produits du pays à l'extérieur, et elles contribuent ainsi à multiplier les emplois accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes.



Cette annonce est commanditée par votre Banque

ANNONCES CLASSIFIÉES

— TARIF —

$0.01 le mot, minimum pour une insertion: $0.35. Strictement payables comptant, autrement 100 % de surcharge

— ON DEMANDE —

BON EMPLOI PERMANENT - offert à un operateur sur linotype, bilingue ayant bonne expérience et de bonnes recommandations, bon salaire. S'adresser au plus proche bureau du Service sélectif, Ref. BR. 1054.

CUISINIER DEMANDE - On demande un homme ou une femme âgés, avec références, pour faire la cuisine dans une communauté de 20 personnes. S'adresser aux Frères Maristes, 3 avenue Morin, Chicoutimi, tél. 256.

FILLES DEMANDEES. - On demande deux ou trois filles d'expérience avec référence, pour servir aux tables et ménage d'hôtel. Les filles de tables doivent être bilingues. Bon salaire. S'adresser à l'Hotel "Halfway Inn", Arvida. Tél. 460J 1 coup.

FORD A ACHETER - On demande à acheter un Ford Tudor en bon ordre et bon marché. S'adresser à 71a, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi après 6 heures le soir, ou téléphoner à 485.

LOGEMENT DEMANDE - logement de 5 ou 6 pièces plus chambre de bain ou maison seule. S'adresser à: 151, rue Racine, tél. 114J, Chicoutimi.

MAISONS DEMANDÉES - on demande de maisons dans toutes les parties de la ville. Aucune commiss on ne vous sera chargée pour la vente de votre maison. S'adresser à: J.-Edgar Tremblay Immeubles, 138, rue Saint-Dominique, Jonquière.

ON DEMANDE - un logement de 5 ou 6 pièces plus chambre de bain. S'adresser à: 45c, rue Racine, Chicoutimi.

ON DEMANDE A ACHETER - un poêle électrique 4 feux, plus un fourneau. S'adresser à tél. 457, Chicoutimi.

ON DESIRE - acheter ferme avec roulant 100 acres ou plus, préférence dans un rayon de 20 milles de Jonquière ou Chicoutimi. Donnera une belle grosse maison en acompte; pour le comptant on paiera en argent. Donner détails et prix à casier postal 231, Jonquière.

— À VENDRE —

A VENDRE - Camion Pannel 1939, une tonne, bien chaussé. S'adresser à: J. Grégoire, Saint-Fulgence.

A VENDRE - un ameublement de studio chromé, 5 morceaux, en parfaite condition. S'adresser à: 45c, rue Racine, Chicoutimi.

A VENDRE - maison de deux logements, avec lopin de terre, situés près de la rivière Saguenay, aussi un lot à bois. S'adresser à J. Grégoire, Saint-Fulgence.

A VENDRE - poêle émaillé blanc, deux miroirs, marque Bélanger (Vogue), plusieurs lits, sommiers, matelas neufs ou très peu usés ainsi que plusieurs autres articles de ménage. Cause de vente: départ. S'adresser à: 21, avenue Sainte-Marthe, Chicoutimi.

MAISON A VENDRE, - Maison de 10 appartements à vendre, terrain de 100' x 160', 2 chambres de toilette, cave en ciment de six pieds. S'adresser à 26, rue Racine, Kénogami.

TERRE A VENDRE - une terre de 160 acres, moitié terre jaune moitié terre forte, à vendre avec roulant. Electricité, eau courante, près de l'école, de la fromagerie. Trois milles de l'église. S'adresser à: Donat Rouleau, rang Saint-Isidore, Laterrière.

A VENDRE - machine à permanente et séchoir marque Acmé, bureau-secrétaire en chêne solide, un extincteur chimique. S'adresser à 244, 24ième Rue, Arvida.

A VENDRE - maison de deux logements. S'adresser à M. Armand Couture, 547, rue Lorne, Chicoutimi.

A VENDRE - maison un étage et demi, située au centre de la ville, beau terrain, garage, comptant seulement. S'adresser à 10, rue Saint-Pierre, Chicoutimi.

A VENDRE - maison situé rue Racine. S'adresser entre 7 et 8 heures du soir à 166, boulevard Rivière-du-Moulin, Chicoutimi.

MAISON A VENDRE OU A ECHANGER - pour une terre. Terrain de 385 pieds par 365, maison de 24 x 26, garage de 16 x 21, grande étable moderne 40 x 25. Poulailler de 12 x 12, cave de dehors. S'adresser à: Jules-Arthur Lapointe, Saint-Jean-Vianney de Shipshaw.

MAISON A VENDRE. - Pour tous renseignements s'adresser à: 646, rue Saint-Joseph, Chicoutimi.

A VENDRE — maison avec système de chauffage à eau chaude, située à Sainte-Anne. S'adresser à M. Victor Gaudreault, 372, rue Racine, Chicoutimi.

A VENDRE - Un mobilier de salle à manger tout neuf, d'un an, du dernier modèle. Chaises doublées en cuir. Ce mobilier comprend neuf morceaux, cause de vente: loyer trop petit. S'adresser à J.-O. Girard, 180, Cartier, Chicoutimi.

A VENDRE — ameublement de restauran tcomprenant réfrigérateur, fontaine, etc. S'adresser au: Café Kénogami, 175, Sainte-Famille, Kénogami.

A VENDRE - un terrain de 95 pieds par 220, avenue Lafontaine, Chicoutimi. S'adresser aux Taxis 909, Chicoutimi.

A VENDRE - chalet d'été situé au portage des Roches, grand terrain clôturé convenant très bien pour tennis ou croquet, bien fini à l'extérieur et à l'intérieur, électricité, eau, cabinet d'aisance, moustiquaires, etc. S'adresser à M. Henri Jalbert, 313, rue Racine, Chicoutimi.

A VENDRE - Motocyclette Henderson 4 cylindres en bonne condition, pneus 1 neuf, 1 usagé, à vendre très bon marché. S'adresser à 198, Boulevard Rivière-du-Moulin, Chicoutimi.

— À VENDRE —

A VENDRE - 2 chaloupes gen... chère, 14 à 15 pieds de long, ... ser à: 150, boul. Rivière-du-Mo...

TERRE A VENDRE - 20 acres ... ture, maison et grange neuves, ... et "Berlot" en vente d'ici le ... septembre. S'adresser à: Gast... langer, Canton Dolbeau, Mistas...

A VENDRE - 15 fermes à ... près de Jonquière ou Chicouti... 75 à 675 acres, bétail, roulant, ... bois de chauffage et construction ... sidérable sur plusieurs, avec ou ... électricité, eau courante, sur ... régionale. Aussi commerce de ... genre, hôtel, restaurant, garage, ... sidence dans bon centre. S'adres... J.-Edgar Temblay, 138, rue Saint... minique, Jonquière.

A VENDRE — une bonne jument ... santeur 1700 livres, pouvant ... nir pour cultivateur. Une boîte ... capacité de 125 gallons avec ... au charbon, en très bon état, ... deux longueurs de boyaux de ... diamètre de 50 pieds de longueur, ... tout à bonnes conditions. S'adres... à: Georges Gaudreault, 324 rue ... Dominique, Jonquière.

MAISON A VENDRE - de deux ... ments, solage en pierre, terre ... pieds par 110, située rue de la C... S'adresser à: M. Georges Tremb... Marc., Sainte-Anne-de-Chicoutimi.

TERRE A VENDRE — située à ... Jérôme, trois milles de l'église, ... six bêtes à cornes, bâtisses et ... électricité, bien en ordre. S'adr... à: Ths-Ls Boily, Saint-Jérôme, ... Saint-Jean.

TERRE A VENDRE — La plus ... terre de Jonquière, 90 acres en ... re, bien planche, roulant, ... compris trayeuse mécanique et ... frigérateur à lait, 18 vaches à ... genisses, aussi 100 acres de bo... chauffage. S'adresser à Benoit ... vin, rang Sainte-Anne, Jonquière.

— À LOUER —

A LOUER - logement de 3 ... plus toilette. S'adresser à: 25, ... Racine, Chicoutimi.

A LOUER - 2 appartements ch... et une chambre meublée. S'adr... à Mme Ernest Dallaire, 25, rue ... sé, Chicoutimi.

A LOUER - quatre grands log... ments comprenant cuisine, ... des chambres et chambre de ba... lephone payé pour trois mois, ... rai préférence à qui achèterait ... tains articles de ménage. S'adres... 21, avenue Sainte-Marthe, Chic...

A LOUER — trois pièces plus ... bre de bain, avec eau chaude. S'... ser à: M. Ernest Dallaire, 25, rue ... sé, Chicoutimi.

A LOUER - maison située co... rués Lafontaine et Racine (... de M. l'avocat J.-C. Gagné). S'... ser aux Taxis 909, Chicoutimi.

CHAMBRES A LOUER. - Ch... à louer, complètement séparée ... famille, avec eau courante, ch... froide, chambre de bain. S'adres... Godfroid Beaulieu, 35 av. Rive... coutimi.

MAGASIN A LOUER - local com... cial à louer immédiatement, ... cupé par un magasin de nouv... grandeur 37' x 36' avec annexe ... 22, situé 253, rue Saint-Dom... Jonquière. S'adresser à Mme J. B... bé, 255, rue Saint-Dominique, ... quière.

Servante demand...

ON DEMANDE SERVANTE - ... perience. Bon salaire. S'adres... Mme Raymond Lessard, 5 boul. ... Michel, Chicoutimi, tél. 686.

SERVANTE DEMANDEE - pour ... vrage général, lavage et repassage ... dehors, références exigées. S'adr... à: Mme J.-René Wells, tél. ... 661, Chicoutimi.

SERVANTE DEMANDEE—pour ... vrage général. Bon salaire. ... coucher chez elle. S'adresser à ... Emery Leclerc, 295, rue Racine, ... coutimi, tél.: 850.

— DIVERS —

ATTENTION! ATTENTION! — V... geurs et touristes de Chicoutimi ... Lac-Saint-Jean, lorsque vous ... rendez à Montréal, arrêtez prend... bon repas au RESTAURANT AL... ENR., 1030, Saint-Maurice, Tro... vières, où la cuisine est excel... Licence bière et vins. Où vous ... toujours les bienvenus le propr... re étant un ancien de Chicoutim... J.-A. Dufour.

LE COUVOIR BRAY - a des ... tes de 2-3 semaines, des Leg... B. M. xW. L.; N. H. xW. L.; B... xW. L.; pour un prompt envoi ... des poussins d'un jour. Comm... maintenant aussi les poussins pou... vraison août-septembre. Agents: ... E. Coudé, 51, avenue Morin, Chicou... Ernest Pilote, Saint-Joseph-d'A... Levis Doucet, Desbiens; Laurent... tin, C. P. 170, Bagotville.

PRÊTS CAMPBELL AUX GENS MARIÉS SANS ENDOSSEURS

Avez-vous un pressant besoin d'argent? Pourquoi ne pas consulter notre expert amical Campbell? Il vous dira comment des gens mariés peuvent emprunter de $20 à $1,000 ainsi que leurs soeurs. Service rapide. Remboursez par mensualités faciles plus la protection de l'assurance-vie sans supplément.

Campbell Finance Corp. Ltée
Fondée en 1927.
42 succursale au Canada
J. BIRON, gérant de succursale
225, rue Racine, Chicoutimi, tél. ...
Voir: C.-A. Frigon à Jonquière
37, rue Saint-Pierre,
Arvida — 211, rue Dava...

Montreal Jobbi...
21, rue St-Joseph, Québec

Marchands, Colporteurs: Achetez votre linge usagé et marchandises ... des plus gros Jobbers de la pro... Avons le plus gros stock de linge ... gé et neuf. Demandez notre cata... 1945 expédié gratis.

C'est le meilleur temps pour le ... merce, la saison est belle et l'... prospère. Venez vous rendre ... du bel assortiment que nous vous ... frons. Vous ferez de bons "barg... et votre voyage sera payé par ... même.

Nous recevons tous les jours ... nouvelles lignes très intéressa... Soyez votre patron et vendez ... vous-même.

Linge neuf et usagé

Nous avons toujours en ma... quantité considérable de linge ... usagé aussi coupons de toutes ... MEDERIL TREMBLAY, ma... Saint-Jérôme, (porte voisine ... reau de poste).

Pour toutes vos réparations ...
CLAVIGRAPHES
de toutes marques, ma... chines à additionner, ... caisses enregistreuses, ... balances calculatrices, ... etc., ainsi que service de ... pièces de rechange. ... adressez-vous à...
Raoul Blackburn
66, Av. Bégin, CHICOUTI...
TEL.: 246
Une garantie de trois mo... accompagne toute réparat...

La Filature du Saguenay célèbre ses vingt-cinq ans

Une des plus importantes industries de Chicoutimi la Filature du Saguenay, Limitée, a fêté avec éclat, le samedi 21 juillet, le VINGT-CINQUIEME anniversaire de sa fondation.

Le matin à 9 h., en l'église du Christ-Roi, une messe d'action de grâces, à laquelle assistaient les directeurs, les actionnaires et tous les employés de la Compagnie, a été dite par M. le chanoine J.-E. Duchesne, principal de l'Ecole normale de Chicoutimi. Une chorale formée de jeunes ouvrières de la Filature, sous la direction de Mme François Létourneau, a fait les frais du chant.

Après la messe, l'on se rendit à la Villa de la Jeunesse, à Laterrière, où un magnifique banquet fut servi. A la table d'honneur on remarquait M. Edouard Lavoie, président de la Filature du Saguenay et Mme Lavoie, M. le chanoine J.-E. Duchesne, M. l'abbé Elzéar Grenon, du Christ-Roi, M. Pitre Riverin, vice-président de la Compagnie et Mme Riverin, M. Alphonse Therrien, gérant de la Filature, et Mme Therrien, MM. Antoine Riverin, Georges Riverin, Jacques Riverin, tous directeurs, accompagnés de leurs épouses.

Après le repas, M. Edouard Lavoie prononça une allocution, dans laquelle il fit l'historique de la Compagnie.

Il y avait une fois, il y a vingt-six ans, un homme qui bâtissait un moulin à farine. Vous avez deviné juste, cet homme était M. Pitre Riverin, ici présent. Dans toute histoire qui se respecte, il y a au moins deux personnages. Le second était un ingénieur civil, surveillant des travaux; comme il était en ce temps-là, comme il est maintenant:

Tout en parlant, M. Riverin me dit: "Je voudrais bien que ma carde marche toute l'année". Et moi de répondre: "Ca vous prendrait aussi une fileuse pour filer la laine des cultivateurs". Dans ces deux phrases jetées au cours d'une conversation amicale, vous avez l'origine de la Filature du Saguenay.

En effet, M. Riverin et moi, avons convenu d'acheter ensemble une fileuse; ce qui fut fait. Mais, malheureusement, la fileuse ne s'adaptait point à la carte du moulin à farine. Allions-nous laisser tout tomber? Nous n'étions pas hommes au découragement aussi facile. Nous avons alors décidé de former une compagnie à fond social, de bâtir une usine et d'acheter toute une machinerie nouvelle.

Nous avons eu recours à un homme de loi compétent et avisé, M. le notaire Raymond Belleau. Celui-ci fit les démarches nécessaires pour obtenir du gouvernement provincial les Lettres Patentes. Elles furent signées à Québec le 7 février 1920. La Filature du Saguenay, Ltée, était fondée.

Le 22 mars suivant, le Bureau de Direction provisoire se réunissait chez le notaire Belleau pour sa première assemblée. M. Pitre Riverin préside cette première assemblée et M. Belleau agit comme secrétaire. Sont élus directeurs: MM. Pitre Riverin, Joseph Bélanger, Antoine Riverin, Georges Riverin et Napoléon Riverin. Voilà le premier bureau de direction de notre industrie. La première souscription fut celle de M. Pitre Riverin le 16 février 1920. Quelques mois plus tard, soit le 16 juin, MM. Alfred Grégoire, Georges Riverin et moi-même apportions notre souscription. Vous avez là les noms des fondateurs et de leurs premiers collaborateurs.

Pendant le cours de l'année 1920-1921, d'autres souscripteurs se joignirent à nous, dont voici les noms: MM. Joseph Bélanger, Antoine Riverin, Xavier Larouche, Napoléon Riverin, J.-Ernest Blackburn, J.-Euclide Perron, Gagnon & Potvin, Georges Laforest, J. Augustin Tremblay, William Blanchette, Emile Couture. Grâce au capital fourni par ces messieurs, la Filature du Saguenay pouvait regarder l'avenir avec confiance.

Notre premier but, avons-nous dit déjà, était de carder et filer la laine des cultivateurs. Mais il fut dépassé dès la construction de notre usine terminée, par l'achat de métiers qui nous permirent de confectionner des couvertures et du matériel de laine. Et le travail commença avec des hausses et des baisses, comme dans toute autre industrie. Il en fut ainsi pendant huit ans. Le Bureau de Direction constata alors qu'il était temps de mettre à la gérance de la Filature du Saguenay un véritable homme du métier et non pas un aventurier en industrie textile. A sa réunion du 9 mars 1928, il engagea M. Alphonse Threrien, de Warwick, comté de Labelle. Ce fut un tournant dans l'histoire de notre manufacture. Quelques jours plus tard, nous partions, M. Pitre Riverin, M. Therrien et moi-même pour les Etats-Unis, afin d'acheter une machinerie plus moderne. Dès ce moment commença pour la Filature du Saguenay une période que les plus vieux de nos employés connaissent. Inutile d'entrer dans les détails. Mentionnons les agrandissements faits à notre usine elle-même et à nos bureaux et l'achat de la maison Xavier Larouche pour loger quelques employées.

Voilà un aperçu historique de notre industrie.

Ensuite M. Lavoie remercie la Providence du succès que couronnent vingt-cinq années d'efforts et de persévérance. Il fait l'éloge de M. Alphonse Therrien, gérant de la Compagnie depuis dix-sept ans. Il remercie le personnel de son dévouement et de son esprit de travail. M. Lavoie rappelle en terminant le souvenir de deux disparus, MM. J.-Alfred Grégoire, un collaborateur de la première heure, et Louis-Philippe Beaulieu, comptable de la compagnie pendant onze ans.

M. Eugène Boivin, doyen des employés, lit une adresse au nom de ses camarades de travail. Il félicite les fondateurs d'avoir eu cette généreuse idée d'établir une telle industrie, qui procure leur existence à plus de cinquante personnes. A M. Therrien qu'il remercie pour son esprit de justice, il fait part du désir des employés d'être envers leur patron, justes, honnêtes et travaillants.

Après l'adresse de M. Eugène Boivin, Mlle Cécile Perron, employée de la Filature depuis 1928, présente à Mme Therrien une magnifique corbeille de fleurs.

M. Therrien, à son tour, prononce une courte allocution dans laquelle il remercie le Bureau de Direction de la courtoisie avec laquelle ce dernier l'a toujours traité. Il se dit très heureux de l'hommage de reconnaissance publique que viennent de lui faire ses employés. Il termine en faisant un appel au capital canadien-français pour la création de nouvelles industries, source de prospérité et de puissance pour la nation canadienne-française.

M. le chanoine Duchesne, invité à dire quelques mots, loue d'abord l'esprit d'initiative des deux fondateurs, MM. Edouard Lavoie et Pitre Riverin. Il les félicite, ainsi que leurs collaborateurs, de leur persévérance. S'adressant particulièrement aux employés, il loue la perfection mise dans l'exécution de leur travail. S'étant occupé d'envoyer à Québec, pour la France, des couvertes et des châles fabriqués par la Filature du Saguenay, il reçut de Québec les plus vifs éloges pour les magnifiques choses envoyées. En terminant, M. le Chanoine se dit très heureux de constater les excellentes relations qui existent à la Filature du Saguenay entre patrons et ouvriers. "Quant on vit chrétiennement", dit-il "les relations entre ouvriers et patrons, ne peuvent être qu'établis dans la justice et le charité".

M. l'abbé Elzéar Grenon, dernier orateur, félicite patrons et ouvriers, de l'esprit chrétien qui règne entre eux.

Pendant l'après-midi, il y eut divertissements de toutes sortes, sous la direction de MM. Brunelle et Grenier, de Chicoutimi. La gaieté, l'entrain fusaient partout. Vraiment cette journée du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Filature du Saguenay fut magnifique, et directeurs, actionnaires, employés en garderont longtemps le meilleur souvenir.

Etaient présents à la fête, outre les personnes déjà mentionnées, M. W. B. Staton, de Montréal, M. et Mme Emile Couture, Mlle Florence Couture, M. et Mme Euclide Perron, Mlle Colette Perron, M. Fernand Perron, M. et Mme Jos Potvin, Mlle Flavie Potvin, M. Xavier Larouche, Mlle Anna Ouellet, Mlle Blanche Therrien, Mme L.-P. Beaulieu, M. Pierre Beaulieu, M. et Mme William Riverin, M. et Mme Léon Riverin, M. Lucien Riverin, M. et Mme Bernard Riverin, M. et Mme Jean-Joseph Riverin, M. et Mme Ls-Joseph Tremblay, M. et Mme Paul-Emile Riverin, Mlles Marie-Alma et Rachel Riverin, MM. Jean et Lauréat Riverin, Madame François Latourneau, Mlle Bernadette Lepage, M. et Mme Antonio Bouchard, M. et Mme Eugène Boivin, M. et Mme Georges Boivin, M. et Mme Maurice Riverin, M. et Mme René Barrette, M. et Mme Hervey Belley, M. et Mme Adélard Blackburn, M. et Mme Adélard Tremblay, M. et Mme Paul Gagné, Mlles Cécile Perron, Juliette Perron, Colette Barrette, Pierrette Asselin, Marguerite Côté, Gertrude Girard, Marguerite Boldue, Georgette Côté, Cécile Boldue, Lucette Dallaire, Lucienne Martel, Jeannine Gagné, Madeleine Sévigny, Jacqueline Lavoie, Jacqueline Girard, Marie-Marthe Tremblay, Lilianne Tremblay Marie-Paule Asselin, Colette Tremblay, Mariette Gaudreault, Magella Simard, Jeannine Dallaire, Rachel Lavoie; MM. Gaudiose Gagnon, Marcel Bergeron, William Lavoie, Robert Bergeron, Lucien Grenier, Lévis Tremblay, Eugène Bossé, Gaston Tremblay, Léo Dallaire, Jules-Emile Boily, Bertrand Ménard, Louis-Arthur Fortin, Léon-Maurice Boily.

Nos félicitations et nos meilleurs voeux aux directeurs, actionnaires et employés de l'une de nos industries les plus méritantes, la Filature du Saguenay.

La St-Vincent-de-Paul fêtée par les enfants des Terrains de Jeux

Jonquière, (D.N.C.)—Jeudi, le 19 juillet, la fête débuta par une messe solennelle, à 10½ h., chantée par M. l'abbé Isaie Coudé, assisté de M. l'abbé Adrien Bergeron, comme diacre, et de M. l'abbé Arthur Asselin, comme sous-diacre, en présence de 1000 garçons de Jonquière et d'Arvida.

Le sermon fut donné par le R. P. Couture, des Pères de St-Vincent de Paul et directeur de l'O. T. S., d'Arvida. Les enfants chantèrent leur propre messe. Après la messe fut prise la photographie du groupe sur le portique de l'église St-Dominique.

L'après-midi, l'équipe des Terrains de jeux d'Arvida rencontrait celle de St-Dominique dans une partie de balle-molle. La partie fut arbitrée par M. l'abbé R. Larouche, aumônier des Terrains de jeux de St-Dominique. M. le maire de Jonquière lança la première balle et le chef de police, M. Ducharme, était au bâton. A 2 h. le groupe se forma en une parade bruyante pour se rendre à l'hôtel de ville, précédée des membres de la force constabulaire de notre ville. Là M. Richard Gagnon, chef des petits gardiens, lut une adresse à M. le Maire. Son honneur répondit avec beaucoup d'à propos et remercia les Pères de St-Vincent-de-Paul de leur excellent travail et salua la présence des enfants d'Arvida et de leurs gardiens, ainsi que celle de M. l'abbé Elie Gagnon, vicaire à Arvida et de M. le maire accompagné de quelques échevins.

Puis les enfants chantèrent quelques chants et pénétrèrent dans une grande salle de l'hôtel de ville où offrande séance de Guignol leur fut offerte. Dans les entre-actes, le R. P. Lussier amusa les enfants de quelques tours de passe-passe de jonglerie et d'escamotage. Le tout fut agrémenté d'histoires et de chants pour se terminer par le chant de l'hymne national.

Le même jour, les filles du Terrain de jeux se rendirent à la plage de Shipshaw, accompagnées de leurs gardiennes et de M. l'abbé Antonin Simard, vicaire à St-Dominique de Jonquière.

Funérailles de Mme N. Tremblay

Mme Evangeline Tremblay, épouse de M. Napoléon Tremblay, est décédée dimanche à Chicoutimi, à l'âge de 29 ans et 2 mois. Les funérailles ont eu lieu mercredi, à 9 h., en l'église du Sacré-Coeur.

Le service fut chanté par le R. P. Nio. Portaient la dépouille mortelle: MM. Lionel Tremblay, Jean-Marie Tremblay, Emile Tremblay, frères de la défunte; Pierre Evrard, Atché Girard et Roland Bernier, beaux-frères de la défunte. Les rubans étaient portés par les dames de Ste-Anne.

Mme Tremblay laisse dans le deuil, outre son époux, deux garçons, Joseph-Marie et Claude, une fille Claudinette; son père, M. Adélard Tremblay; 3 frères Lionel, Jean-Marie et Emile; cinq soeurs; Marie-Jeanne, Anita, Marie-Rose, Yvonne-Marie, Fleurette; plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Mort accidentelle

Un homme de la région de Québec, qui était occupé à des travaux de voirie dans la route du parc National des Laurentides, a été heurté à mort, mardi, par l'autobus de Dolbeau à Québec. Il a été transporté immédiatement à Québec où l'enquête du coroner donna lieu à un verdict de mort accidentelle.

Victime d'une explosion à Dolbeau

Dolbeau, 20. (D.N.C.)—Une tragédie survenue ici a coûté la vie à une personne, Mme Jeffrey Laprise, de Dolbeau. Mme Laprise était sortie pour ramasser du linge qu'elle avait fait sécher sur le bras d'un balcon de la maison, lorsqu'une terrible explosion se produisit qui lança Mme Laprise à une trentaine de pieds, dans les eaux de la rivière Mistassini.

Il s'agissait de l'explosion d'une pompe à gazoline de la "Chambre à pompes" qui fournit l'eau à la cité de Dolbeau. M. Laprise est gardien de la maison et de la machinerie, et la maison qu'il occupe est sise sur la berge même de la rivière. La maison prit feu et fut détruite entièrement. La machinerie a souffert des dommages réparables. M. Laprise se trouvait au moment de l'explosion, en dehors de la maison avec son plus jeune fils et ses deux autres enfants étaient en promenade à Normandin. On se mit immédiatement à surveiller la rivière, afin d'y trouver le corps de Mme Laprise, qui ne fut repêché que mardi avant midi, vers 11 h. Le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle. La sépulture a eu lieu le même jour, à 5 h. Un service sera chanté demain matin, à 9 h., en l'église de Dolbeau.

Entrepreneurs de la forêt

L'assemblée générale de l'Association des Entrepreneurs de la Forêt sera tenue à Saint-Bruno le dimanche 29 juillet, à 1 h. 30, en la salle du couvent.

Les quelque 350 membres de l'Association et tous les entrepreneurs de la forêt, dans la région entière, sont cordialement invités.

Cette assemblée est des plus importantes et des questions qui intéressent vivement les entrepreneurs seront traitées. C'est à la suite de réunions comme celle de dimanche que les membres se rendront compte de la nécessité et de l'utilité de leur association.

Assailli par 2 militaires

Jonquière, (D.N.C.)—M. Victor Bergeron, chauffeur de Taxi de Jonquière, a été assailli par deux militaires qui lui avaient demandé de les conduire à Laterrière. A un certain moment, ils l'assommèrent et lui volèrent la somme de $32. Après avoir repris ses sens, il appela la police de Johquière qui ne put que constater la disparition des deux apaches.

La police possède un bon signalement.

Encouragez nos annonceurs.

L'été, pour renforçir les os, donnez au bébé Scott's Emulsion FACILE A DIGERER

L'OMBRE DE LUI-MÊME...



On voit souvent des hommes, ayant toujours été forts et bien portants devenir tout à coup incapables de travailler. L'on dirait que tout l'organisme a subi un choc: les nerfs ne sont plus aussi forts, les muscles sont moins vigoureux, les reins sont moins solides, l'énergie a diminué, le courage manque; sans s'en rendre compte, cet homme s'est épuisé.

Le surmenage finit par altérer les meilleures constitutions. Si vous faites un travail dur, prenez de temps à autre les PILULES MORO, afin d'avoir continuellement dans les veines un sang riche, lequel apportera à tout votre être l'énergie, la force et la santé. Les PILULES MORO sont d'une grande efficacité dans le traitement des malaises suivants: manque de force, perte d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, (conséquences de l'épuisement). Par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal. 18.

On se rafraîchira à la maison



BUVEZ Coca-Cola GLACÉ

EMBOUTEILLEUR AUTORISÉ DE COCA-COLA

LECLERC & HOUDE, ENR.

JONQUIÈRE — TÉL. 26-

AVIS

à toute personne se proposant de déménager à

VICTORIA — HAMILTON
VANCOUVER — TORONTO
NEW WESTMINSTER — OTTAWA
WINNIPEG — HULL

Aucune personne ne peut déménager, louer ou occuper un logement, dans l'une de ces régions surpeuplées, sans un permis de l'Administrateur des logements d'urgence.

Soyez donc certain d'avoir un autre logement et aussi un permis d'occupation, avant de quitter définitivement votre demeure actuelle. Les demandes de permis doivent être adressées à l'Administrateur des logements d'urgence de la région où vous vous proposez de déménager.

Toute personne qui loue ou occupe un logement dans l'une de ces régions, contrairement à l'ordonnance, commet un délit et devra, en plus des autres sanctions, évacuer les lieux et la région à ses propres frais.

(Cette ordonnance est émise en conformité avec les règlements affectant les logements d'urgence, arrêté ministériel C.P. 9439 du 19 décembre 1944.)

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

ES-6NF

LES CARACTÉRISTIQUES QUI ONT FAIT DE GOODYEAR "LE PNEU DE PREMIER CHOIX DU CANADA" SE TROUVENT DANS LES NOUVEAUX PNEUS SYNTHÉTIQUES GOODYEAR* (*Pour véhicules essentiels seulement)



Les pneus de caoutchouc synthétique ne sont pas tous pareils! Beaucoup s'en faut! Il y a autant de différence entre les pneus synthétiques qu'il y en avait entre les pneus de caoutchouc naturel d'avant-guerre... et maintenant comme alors, Goodyear est en tête par ses caractéristiques et sa valeur. Si vous êtes éligible... ne tardez pas à venir voir le nouveau Goodyear synthétique.

Pour le soin des pneus synthétiques Voyez votre marchand GOODYEAR

J.-A. TRUCHON

284, rue Racine — Tél. 485W — CHICOUTIMI

GARAGE MUNGER Ltée

244, rue Saint-Dominique — Tél. 490 — JONQUIERE



BRASSERIE BOSWELL

S-68

PUBLIÉ DANS LE BUT D'AIDER L'EFFORT NATIONAL DE GUERRE

Au Conseil

Sont présents: Son Honneur le maire Geo.-H. Smith et MM. les échevins J.-H. Lessard, Avila Charbonneau, Arsene Dubé, Joseph Tremblay, C.-E. Boivin, N. P., Adrien Gagnon, Eugène Tremblay et George Marchand, formant quorum.

COMITE GENERAL

Ce comité recommande:

Que M. Bernard Riverin, rue Price 101, nomme, durant bon plaisir, membre du corps de police et du feu de la cité de Chicoutimi, en remplacement de M. François Gagnon. M. Riverin est entré en fonction le 8 juillet.

De plus ce comité recommande que M. Bernard Riverin soit nommé huissier de la Cour du Recorder.

De donner instructions à l'ingénieur de construire un trottoir en béton du côté est seulement sur l'avenue Ste-Anne, entre Racine et le pont. La partie du côté ouest ne peut être construite maintenant à cause d'empiètements par les propriétés.

De donner instructions au chef de police de faire aviser immédiatement M. Thibeault, rue Talbot, de voir à faire enlever le tas de sable actuellement dans la rue.

De permettre au trésorier d'engager un jeune homme comme commis au bureau de comptabilité. Cet engagement pourra être ratifié dès que le trésorier en fera la recommandation au Conseil.

De demander à l'ingénieur de vérifier l'endroit qui conviendrait le mieux pour un arrêt d'autobus sur la côte, et de faire rapport au Conseil.

D'autoriser l'ingénieur à indiquer une zone de non stationnement pour les voitures de la malle, en face du bureau de poste.

D'autoriser le trésorier à transférer sur le rôle d'évaluation actuellement en vigueur, au nom de M. William Boulé, fils William, rue St-Vincent, la propriété actuellement inscrite au nom de M. Jean-Paul Boulé.

D'accepter la demande de M. Eugène Boivin, 59 rue Racine, pour la construction du trottoir dans son entrée et d'autoriser l'ingénieur à faire exécuter le travail, qui représentera une dépense d'environ $100.

De donner instructions à l'ingénieur de connecter l'aqueduc et l'égout avec un tuyau de 6", pour les terrains de M. Dubuc, sur la rue J.-Cartier. Il devra être transmis à M. Dubuc une copie du règlement no 340 et ce dernier devra être avisé que l'eau aux personnes qui se bâtiront sur ses terrains, sera vendue au même tarif que celui des autres propriétaires.

De vendre au prix de 25c du pied, la lisière de terrain sur la rue No 1 en accordant la préférence aux propriétaires voisins de la dite lisière. Dans les contrats à être signés, il devra être inclus une clause à l'effet qu'aucune construction ne pourra être érigée plus près qu'à au moins dix pieds de la ligne de la rue No 1.

Les membres du Conseil prennent connaissance des soumissions suivantes reçues relativement à l'exécution des travaux de construction d'un aqueduc dans la rue Coulombe:

J.-R. Théberge, Ltée	$325.00
Cie d'Ent. en Construction	402.00
Edmond Gaudreault	286.25
Pitre Desbiens	334.50

Le contrat est accordé à M. Edmond Gaudreault pour le prix de $286.25, selon sa soumission.

Sont également communiquées les soumissions suivantes pour les travaux de construction d'un aqueduc dans la rue St-Vallier:

J.-R. Théberge	$ 916.25
Jean-Joseph Riverin	1120.00
Pitre Desbiens	843.00
Cie d'Ent. en Construction	1065.50
Edmond Gaudreault	935.00

M. Pitre Desbiens étant le plus bas soumissionnaire, cette soumission lui est accordée au prix de $843.50, selon sa soumission.

L'Association des Propriétaires a adressé une longue lettre pour protester contre la décision de faire faire des travaux par voie de contrats.

On est d'opinion qu'il se réalise des économies pour les contribuables en faisant exécuter l'ouvrage par contrat plutôt qu'à la journée.

Les membres du Conseil ne se croient pas blâmables pour leur façon d'agir puisqu'ils sont convaincus que c'est dans le meilleur intérêt financier de la ville.

COMITE DES TRAVAUX PUBLICS

Ce comité recommande:

Après avoir été sur les lieux et après avoir examiné l'emplacement ces rues proposées par la paroisse, le Comité est d'avis que la Cité pourra comme par le passé fournir l'eau aux propriétaires, au même taux que celui qui est chargé dans les limites de la Cité, mais que la paroisse devra construire le tuyau principal et que la Cité pourra faire l'installation de l'entrée à ses frais sur le tuyau de 6 pouces. Cependant, chaque propriétaire devra fournir tout le matériel requis pour ces entrées.

De faire l'installation d'une zone de non stationnement en face de l'entrée principale de l'Hôtel de Chicoutimi sur la rue Racine, pour permettre aux voyageurs d'approcher l'hôtel sans inconvénients. Il est convenu que l'Hôtel de Chicoutimi ne devra pas permettre le stationnement dans cette zone;

D'aviser M. Thomas Mechas d'enlever la partie de la marquise qui excède sur le trottoir et de poser une gouttière pour que l'eau provenant de cette marquise ne tombe pas sur le trottoir. Cette marquise fut construite sans permis, ce qui constitue une première infraction aux règlements de la Cité qui en plus ne peut pas permettre d'empiéter au-dessus du trottoir.

Le Comité croit qu'il ne sera pas pratique de prolonger l'aqueduc de la rue Ste-Anne au sud de la rue St-Dominique, tant que le plan général pour le développement de ce quartier ne sera pas complété. La Cité s'expose à être dans l'obligation de refaire ces travaux d'aqueduc et d'égoût et de rue quand une décision sera prise plus tard pour le prolongement de la rue Ste-Anne au sud de la rue St-Dominique.

De construire un trottoir en ciment de 125 pieds de longueur du côté nord de la côte St-Ange, à partir du pont Delisle jusqu'à la rue Dréan.

Les membres du Conseil apprennent avec regret le décès de M. R.-E. Joron, ingénieur civil, éminent citoyen, qui fut échevin de la ville de 1928 à 1930.

Le greffier de la cité est en conséquence prié de consigner au livre des minutes l'expression de la vive sympathie que Son Honneur le Maire Geo.-H. Smith et les échevins du Conseil ressentent dans cette douloureuse circonstance et que copie de cette résolution soit transmise à la famille éprouvée.

La cité paiera les honoraires d'une grand'messe pour le repos de l'âme de H. Joron.

Les soumissions suivantes relativement à l'exécution des travaux pour l'ouverture de la rue Belley sont soumises au Conseil:

Henri Jalbert	$ 3,360.00
Edm. Gaudreault	3,235.50
J.-J. Riverin, Ltée	2,669.50
J.R. Théberge, Ltée	2,914.00
Pitre Desbiens	3,240.50

Le contrat est accordé au plus bas soumissionnaire, M. J.-R. Théberge, au prix de $2,014.00, en conformité avec sa soumission.

L'ingénieur fera poser un trottoir en bois, de 4 pieds de largeur, sur le côté nord de la rue St-Dominique, entre Montcalm et Ste-Anne.

On réfère au Comité des Travaux Publics la demande de M. Eugène Bouchard pour la réparation d'un mur de soutènement coin Taché et Dubuc.

On autorise le trésorier à transférer sur le rôle d'évaluation actuellement en vigueur:

a) Au nom de M. René Tremblay les lots nos 1122-6 et 1123-24, actuellement au nom de la Caisse Populaire;

b) Au nom de Dame Verney Peterson la propriété de M. J.-A. Truchon 8 avenue Laurier;

c) Au nom de M. Jules Saulnier, la propriété no 6 avenue Ste-Anne, actuellement au nom de Dame Jos Saulnier;

d) Au nom de M. Maurice Boulé, 169 rue Racine, la propriété no 20 avenue Maltais, actuellement au nom de M. Harry Boulé.

e) Au nom de M. Raymond Tremblay, fils Anthyme, 52b, rue Price, un bungalow évalué à $280.00, actuellement au nom de M. F.-X. Bourdeault.

Il est résolu:

— De prier le Syndicat National des Employés de l'Aluminium d'Arvida et l'Aluminum Company of Canada, de mettre fin à leur différend dans le meilleur intérêt de la région en acceptant le rapport de la Commission de Conciliation.

2 — D'adresser une requête aux Ministres du Travail, à Québec et Ottawa pour leur demander de prendre tous les moyens possibles afin que le conflit ouvrier d'Arvida se règle d'une manière pacifique.



L.-P. Giroux, gérant du magasin Cie. Sherwin-Williams, 151, rue Racine, Chicoutimi, se fera un plaisir de faire bénéficier de ses 22 ans d'expérience dans le commerce de la peinture et de la tapisserie, tous ceux qui voudront bien lui confier leurs problèmes de décorations et peinturage. Téléphonez 114J.

Remerciements pour sympathies

M. Napoléon Tremblay et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Tremblay, soit par offrande de messes, de bouquets spirituels ou de fleurs, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

M. Armand Fortin, la famille Simard remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Armand Fortin, soit par l'offrande de messes, de bouquets spirituels ou de fleurs, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

L'uniforme des élèves chez les Ursulines de Roberval

Les élèves qui désirent se présenter, soit au Pensionnat, soit à l'Ecole Normale, en septembre prochain, sont priées de se conformer aux règlements suivants concernant l'uniforme.

Couleur de la tunique (jumper — bleu royal).

Longueur de la jupe: 2 pouces en bas du genou, avec un bas large de 3 pouces.

Blouse blanche: fermée au col, et manches longues.

Chaussures à talons bas ou moyens avec caoutchouc.

Souliers de tennis pour gymnastique (facultatif).

Institutrices demandées

La Commission scolaire de Saint-Félix d'Otis demande quatre institutrices diplômées. Salaire: $600 par année. Pour plus amples renseignements s'adresser à la Commission scolaire Saint-Félix-d'Otis, Comté de Chicoutimi.

Institutrices demandées

La Commission Scolaire de St-Léon aurait besoin d'institutrices diplômées. Les salaire sont de $600.00 à $750.00 suivant l'expérience, s'adresser à M. G.-H. Lemay, sec.-trés. St-Léon, Co. Chicoutimi.

Institutrices demandées

La Commission Scolaire de la paroisse de Saint-Nazaire demande des institutrices diplômées. Le salaire est celui du contrat syndical soit $600 plus $25.00 pour chaque année d'expérience jusqu'à $750 par année. Pour plus amples renseignements s'adresser au secrétaire-trésorier, M. J.-A. Tremblay.

MAISON A VENDRE

Belle propriété à vendre à bon marché, maison de 1½ étage, 8 appartements plus chambre de bain, beau terrain. S'adresser à: 11, rue Jobin, Chicoutimi.

Électricité

Tél.: 732

A vendre, "Heaters" de 500 à 3000 Watts, 110 et 220 Volts. Thermostats, Eléments pour poêle, etc.

Marcel Monfette

Electricien-contracteur.

51 rue Price, Chicoutimi.

A VENDRE

Maison de quatre logements, située Chemin Saint-Paul, revenu $75 par mois. S'adresser au Magasin Populaire, 85, rue Taché, Chicoutimi-Ouest.

1001 jeux

Vient de paraître le premier cahier d'une série d'une dizaine intitulée 1001 jeux. C'est une oeuvre artistique autant que pratique, due à une communauté des plus méritantes et qui s'y connaît en fait de jeux pour les jeunes, celle de Saint-Vincent-de-Paul.

Cette série de 1001 jeux, avec 1500 illustrations, de somme pratique, avec impression en couleurs et couverture simili-cuir, servira très utilement aux directeurs d'oeuvres de jeunesse et de terrains de jeux, aux dirigeants et aux gardiens, aux maîtres de salle de nos collèges, aux professeurs, aux parents, aux enfants eux-mêmes.

On ne se préoccupe peut-être pas assez des récréations de ses enfants et les 1001 jeux peuvent rendre à ce sujet de bien précieux services.

Les cahiers de 1001 jeux offrent la plus grande variété. Il y en a pour toutes les catégories de gens, tous les goûts. Les explications sont claires, les illustrations expressives.

Procurons-nous dès maintenant à la Librairie Régionale, les 1001 jeux.

SUCCES

Mademoiselle Eucrie Bouchard, de Saint-Charles, élève de Mlle M.-Alma Savard, a obtenu son certificat de 7e année, avec 75% des points conservés.

PAS RESPONSABLE

Je ne me crois aucunement responsable des dettes contractées par mon fils, Laonce Perron.

(signé) *Diégo Perron,*
71, Côte de la Réserve
Chicoutimi.

PAS RESPONSABLE

Je ne me tiens pas responsable des dettes contractées par mon fils, Laonce Perron.

(signé) *Diégo Perron,*
71, Côte de la Réserve
Chicoutimi.

Le docteur
G.-W. TREMBLAY
nous prie d'annoncer à ses clients qu'à partir du 30 juillet, il occupera ses bureaux, 187, rue Racine, Chicoutimi, édifice G.-W. Tremblay.

BLEUETS

NOUS PAYONS COMPTANT, AU WAGON OU PAR PETITE QUANTITE

Nous avons un marché pour tous les bleuets que vous pouvez nous expédier.

AVANT DE VENDRE — CONSULTEZ-NOUS

Pourquoi expédier à la commission. Nous vous télégraphierons les prix du marché chaque jour.

TELEPHONEZ OU TELEGRAPHIEZ "COLLECT"

MITCHELL PACIFIC PRODUCE CO LTD.

109 Est, rue Front — Toronto, Adelaide 5305-6

S'adresser à toute succursale de IMPERIAL BANK. — Etiquette d'expédition fournie

Nouvelle Entreprise de Pompes Funèbres

LÉOPOLD GRAVEL, Enregistré

Kénogami, 105, rue Ste-Famille — Tél. 235

St-Joseph-d'Alma, 153, St-Joseph — Tél. 127

Léopold Gravel, Enr, entrepreneur de Pompes Funèbres, fait connaître au public de ST-JOSEPH-D'ALMA, JONQUIERE, ARVIDA, KENOGAMI et des paroisses environnantes, qu'il ne fait plus partie de l'association d'entrepreneurs de Pompes Funèbres connue sous le nom de Gravel et Fils, de Chicoutimi.

M. Léopold Gravel est le seul propriétaire des salons mortuaires de Kénogami et de St-Joseph-d'Alma, dont la raison sociale porte le nom de LEOPOLD GRAVEL ENREGISTRE.

La nouvelle entreprise Leopold Gravel, Enr., assure le public du meilleur service rapide et courtois, avec ambulance moderne et embaumeur dans chaque succursale.

. . . un prêt **CAMPBELL** protège vos intérêts



Oui, quand vous empruntez chez Campbell, votre famille jouit de la protection d'une assurance-vie sans frais supplémentaires pour vous. S'il vous arrive malheur, une importante compagnie d'assurance canadienne se charge de liquider votre emprunt. Le nouveau plan de prêts Campbell offre des taux réduits. Vous pouvez emprunter $175., remboursables en 12 mensualités de $16.29. Si le prêt dépasse $300., les mensualités peuvent s'échelonner sur 20 mois et, s'il dépasse $500., sur 24 mois. Pas besoin d'endosseurs. Chez Campbell vous pouvez emprunter de $20. à $1,000. rapidement et discrètement.

CAMPBELL FINANCE CORPORATION LIMITED

49-19F

J. BIRON, gérant de succursale,
225, RUE RACINE CHICOUTIMI, TEL.: 426
Voir: C.-A. FRIGON à Jonquière — 37, RUE ST-PIERRE
ARVIDA — 211, RUE DAVIS

Fleurs pour toute Occasion

Grand assortiment des plus belles fleurs et plants en pots.

Bouquets de fiançailles, de mariage, tributs floraux, etc...

Mme J.-L. Marchand FLEURISTE

380, rue Racine, Tél.: 549
Chicoutimi
LIVRAISON A DOMICILE
SERVICE RAPIDE



Fleurs coupées
Bouquet de mariée
Couronne mortuaire

Mlle M. Louise Boudreault
Fleuriste Serre Dubuc
Boul. Saint-Michel Tél.: 561
CHICOUTIMI



LES LIQUEURS SAGUENAY Enr.

CHICOUTIMI, QUE.

Conseil de Jonquière

REUNION DU 16 JUILLET

Sont présents: Son Honneur le maire Jules Gauthier et MM. les échevins Adélard Bouchard, Geo-Almas Savard, Henri Beaulieu, Théo. Tremblay, Pitre Tremblay et Ph. Deschênse, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

MUTATIONS DE PROPRIETES

Edmond Boily, "Thomas" au lieu de Ernest olsly "Ths"; Les Immeubles Gagnon Ltée au lieu de Joseph Boily "Chs"; Paul Bouchard, fils d'Ernest au lieu de Les Immeubles Gagnon Ltée; Isidore Frank au lieu de Norbert Lavoie; Léonard Nepton "Phydme" au lieu de Lazare Vaillancourt; Mme Charles-Eugène Fortin au lieu de Les Immeubles Gagnon Ltée; Roland Fournier "Emile" au lieu de Succ. Adélard Boily; Jos.-Henri Boulianne, fils de Jos. au lieu de Joseph Larouche, fils d'Ephrem; J.-Dollard Gagnon au lieu le Louis de Gonzague Belley; Napoléon Tremblay au lieu de Charles Lalancette; Pierre-Hermel Lagacé au lieu de Georges Tremblay "Oscar"; Eugène Gagnon, fils Jos. au lieu de Dame Roméo Fortin; Dame Roméo Fortin au lieu de Gérard McNicoll; Napoléon &Mastai Pomerleau au lieu de Claude Pomerleau; Jos. Morissette au lieu de Dame Lydie Jean; Raymond Drapeau au lieu de Dame Lydie Jean.

La ville achète au prix de $6,000 une propriété de M. Edmond Boily.

La Ville accepte de MM. Chs-Ludger Harvey & Edmour Harvey la cession gratuite, à la charge exclusive d'y construire un trottoir en béton, d'une partie de terrain près des rues St-Dominique et Ouellet.

La Ville accepte la cession gratuite de la part de Dame Marie-Alice Bouchard, épouse de sieur Alfred Lamontage, d'une partie de terrain près des rue St-Dominique et Ouellet.

La Ville accepte la cession gratuite par le Syndicat Coopératif de Jonquière de deux lisières de terrain près des rues Saint-Charles et Saint-Jean.

ATTENDU que la Commission de Conciliation a déposé son rapport contenant ses recommandations à la suite de l'enquête sur les difficultés qui existent depuis quelques mois entre le Syndicat National des Employés de l'Aluminum et Aluminum Co. of Canad Ltd;

ATTENDU que les Membres du Conseil municipal de la Ville de Jonquière, après avoir pris connaissance des recommandations de ladite Commission de Conciliation, estiment qu'elles sont acceptables et devraient être acceptées par les deux parties intéressées;

ATTENDU qu'il est urgent que les recommandations sudites soient mises en pratique afin de faire cesser l'état d'inquiétude qui règne dans l'esprit de tous les employés et dans l'esprit également du public de toute la région et en particulier de notre ville et pour améliorer également les relations entre ouvriers et la Compagnie Aluminum;

Il est unanimement résolu que les membres du Conseil municipal de la ville de Jonquière prient respectueusement le Syndicat National des Employés de l'Aluminum d'Arvida d'accepter immédiatement les recommandations contenues dans le rapport de la Commission de Conciliation récemment déposé; et que copie de cette résolution soit adressée par le Greffier à The Aluminum Co. of Canada Ltd et au Syndicat National des Employés de l'Aluminum. Adopté.

M. Albert Laberge, trésorier, est prié d'adresser à titre d'octroi et d'encouragement une somme de $200.10 à la Garde St-Dominique de Jonquière et une somme de $300.00 à la Fanfare St-Dominique de Jonquière.

Des travaux à forfait sont donnés à M. Emile Lamarre, S.-C., pour poser 879 pieds d'égoût de 24 pouces à $4.50 du pied; 72 pieds de regard à $12.00 du pied; 80 pieds d'égoût de 15 pouces à $3.15 du pied; 168 pieds d'aqueduc à $1.00 du pied et pour poser un hydran avec drain au prix de $65.09, le tout formant un total de $5245.30, sur la rue St-Aimé, à partir de la ligne du chemin de fer en pénétrant dans la nouvelle paroisse de Montfort où des travaux de construction d'église sont commencés. La Ville devra fourair le matériel pour l'aqueduc ainsi que pour l'hydran. Ces travaux devront être commencés et exécutés rondement.

Avis aux Veterans

DE TOUS LES SERVICES ARMES DU CANADA

IL A ÉTÉ SIGNALÉ au ministère des Affaires des anciens combattants que des individus sans scrupules cherchent à frustrer les ex-militaires, hommes et femmes, de leurs gratifications pour service de guerre et de leurs crédits de réadaptation.

Le ministère des Affaires des anciens combattants désire obtenir des renseignements sur ces cas afin de pouvoir prendre les mesures nécessaires pour recouvrer ces fonds et, s'il est possible, pour poursuivre en justice les personnes qui ont ainsi lésé les anciens combattants du Canada.

Si un vétéran a été frustré de cette façon, il pourra écrire au ministère immédiatement, en donnant tous les détails nécessaires afin qu'une enquête soit faite par les fonctionnaires chargés d'appliquer la loi dans la région où la fraude s'est produite.

Dans l'intervalle, pour votre propre protection, ne signez aucun document concernant l'emploi de votre gratification pour service de guerre ou de votre crédit de réadaptation, avant d'avoir consulté les fonctionnaires de notre ministère.

Publié avec l'autorisation de l'hon. Ian A. Mackenzie, Ministre des Affaires des anciens combattants.

Ministère des Affaires des Anciens Combattants

La page de tous:

L'ACTION CATHOLIQUE

Responsabilité: Le Directeur diocésain de l'A. C.

Vacances...

Repose-toi...
Occupe-toi...
Sois apôtre!

Il faut qu'Il règne!

alors, mettons **L'ÉVANGILE**

dans notre vie et dans la vie des autres!

MA SAINTETÉ...

Ce n'est pas matière d'opinion.

Il me faut la sainteté personnelle. Il me la faut!

Jésus-Christ est venu pour que je l'aie, pour que nous l'ayons tous! afin d'atteindre le but fixé par Dieu à mon existence: le bonheur éternel... Atteindre cette fin là, par la voie de l'amour de Dieu, par la vie de sainteté que je trouve dans le corps mystique du Christ, c'est mon devoir imprescriptible: je n'ai pas le droit de me tenir en dehors de la voie; je ne puis pas me fixer une autre fin: un être ne peut pas se fixer lui-même sa fin dernière.....

Le devoir d'apostolat, au sein de l'Action Catholique, renchérit encore sur cette obligation de sainteté personnelle....

Nécessaire, donc, est pour moi la sainteté, et pour me sauver personnellement, et, tout en faisant mon salut, pour travailler au salut des autres.

L'apôtre que je suis, ne peut négliger un instant le respect de cette obligation.

* * *

C'est décidé, je suis saint!

Qu'est-à-dire? Je vais passer ma vie à faire miracle sur miracle, à planer dans les extases; à ne jamais sourire, à ne parler à personne? à passer ma vie à réciter des patenôtres, négligeant pour cela la pratique de mes devoirs d'état?

Ah! là, là.

Point du tout! Regarde Marie et Joseph: c'est extérieurement, un bon ménage tranquille voué cent pour cent au train de la vie la plus ordinaire...

Non, non!... La sainteté consiste d' abord, à détester, à éviter tout ce qui peut séparer de Dieu! A maitriser défauts et autres embarras sur le chemin du ciel, à faire ensui te ce qui est agréable à Dieu: *quae placita sunt ei, ego facio semper!* à pratiquer les vertus chrétiennes adaptées à l'exercice des devoirs de son état!.. A observer les moindres préceptes ne reculant pour cela, devant aucun sacrifice, devant le renoncement nécessaire!... La sainteté consiste à aimer Dieu de tout son coeur, par dessus toute chose, et le prochain comme soi-même, pour l'amour de Dieu.

La pratique de la sainteté demande une grande générosité, car elle coûte à la nature. Mais S. Paul avertit que l'éternité de bonheur, achetée par notre sainteté, vaut bien plus que tous les sacrifices que nous nous serons imposés ici-bas (Rom. VIII. (8.)

* * *

D'ailleurs, je ne suis pas au choix. Le devoir de la sainteté urge pour moi.

C'est la volonté formelle de Dieu: *Sancti estote!* C'est pour cela qu'il m'a créé et qu'Il a livré son Fils.

C'est l'intérêt de Dieu. Car, en refusant d'être saint, non seulement je ne le glorifie point, mais je le fais pour ainsi dire mépriser, comme s'Il était impuissant à nous sauver par les moyens qu'Il met à notre disposition... Est-il, rien de plus outrageant pour Lui que la vie déficiente des catholiques, dont les mauvais exemples nuisent à la religion et à la gloire divine... Notre vie, comme celles des premiers chrétiens, devraient attirer à Dieu ceux qui nous entourent, au lieu de faire blasphémer son Saint Nom!

Mais, si je suis saint, je console Dieu, je l'honore, je le dédommage de ses bienfaits d'abord, puis des outrages qui montent vers Lui en flots pressés. Si je suis saint, je ne puis faire autrement que le propager autour de moi: la contagion du bien existe comme celle du mal.

Et cela me ramène à l'idée d'apostolat: à l'idée de cette société surnaturelle fondée par le Christ, dont nous sommes tous membres, et responsables de sa circulation normale dans le temps et à travers les espaces...

* * *

Moi, apôtre, je reviendrai sur les idées maitresses de cette méditation. Je les examinerai à loisirs; j'en extrairai la substance, la moëlle pour en nourrir et pour en renforcer mes convictions...

Je me dirai, enfin, que le devoir social surnaturel urge aujourd'hui plus que jamais!

Aujourd'hui, où l'on voit le monde christianisé tourner vertigineusement à cette tourbe perverse et pervertie dont parle S. Paul: *in medio nationis pravae et perversae* — et plonge de nouveau, tête baissée, dans la pourriture de l'antique paganisme.

Moi, apôtre de l'A. C., je me dirai cela: je réchéchirai pour aviser.

J.-C. T. ptre

Notre droit diocésain

AU BERCEAU DE L'A. C.

Elle date déjà d'une quinzaine d'années dans notre diocèse, l'Action Catholique. C'est la lettre de S. E. Mgr Lamarche qui lui a donné naissance, le vingt-six mars 1933.

Le préambule de la lettre note que l'Eglise, corps mystique du Christ, chargé de continuer sa mission rédemptrice, est de tous les temps à l'instar de son Maitre, et sait renouveler au besoin les formes de son activité, n'enseignant rien de nouveau mais insistant sur les points qui importent et recommandant les tactiques imposées par les besoins de l'heure.

C'est ainsi que dans la tourmente moderne, où la vie est toute transformée par les découvertes récentes, où les peuples se compénètrent pour ainsi dire, où le déluge du verbe charrie des flots d'erreur et de chimères, c'est ainsi que l'Eglise, devant la ruine de la civilisation chrétienne, recourt aux méthodes des premiers siècles et réclame l'apostolat du laïque comme prolongement nécessaire de l'apostolat du clergé.

Cet apostolat, le Pape le veut collectif, organisé universel et soumis à la hiérarchie, en vue de pénétrer d'esprit chrétien toute la vie des individus et des sociétés.

Apostolat réservé aux laïques. Ils ont leur part à accomplir. En effet, "L'Eglise ne se résume pas dans le Pape, les évêques, et les prêtres; les laïques en sont un élément essentiel... De ce corps mystique de l'Eglise, l'Action Catholique est une fonction tout organique et comme naturelle et le laïque, membre de ce corps, n'en est nullement exclu... il est incorporé au Christ par le baptême." La confirmation le marque aussi comme soldat... pour diffuser et défendre la doctrine de salut... Pourquoi ces titres, ces caractères, cette puissance sinon pour l'action? La prière est la respiration du corps mystique, mais le corps ne fait pas que respirer, il parle encore et agit, de là chez le laïque la nécessité de l'exemple, la salutaire influence et le concours loyal aux autres membres du corps mystique.... Comme il y a un seul Christ et un seul baptême, il doit y avoir dans l'Eglise une ardeur unique pressant tous les hommes de servir Dieu et un suprême désir enflammant prêtres et laïques non seulement de sauver leurs âme, mais encore de semer dans la grande famille humaine des richesses de la grâce et les germes du salut."

Après avoir exposé que l'A. C. est un apostolat organisé, et qu'elle est l'ordre spirituel et religieux, l'auteur rappelle avec le Pape, qu'elle est universelle — répartie comme naturellement entre quatre genres d'organisations à savoir: d'hommes, de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles — l'auteur traite de la soumission de l'A. C. à la hiérarchie.

Et, alors, elle doit s'adapter à l'organisation hiérarchique: "à sa base, elle doit être paroissiale groupant ses membres autour du curé, et cela d'abord par les COMITES PAROISSAUX, si l'on veut qu'elle s'installe et opère efficacement au milieu de nous; elle sera essentiellement diocésaine, parce que les évêques existent en vertu de la constitution de l'Eglise de Dieu"....

Dans vos cercles d'étude, étudiez point par point les allégués de la partie doctrinale du document.

N'omettez pas de saisir ce que dit l'autorité diocésaine sur la nécessité primordiale du Comité paroissial, sinon, elle n'opèrerait pas efficacement chez nous; ce serait une A. C. manchote, d'autant plus que l'Eglise et son action prennent contact avec la population par l'intermédiaire des paroisses... alors?

Qui se croit plus avisé que le Pape en ne tenant point l'A. C. comme indispensable, en lui fermant cette portion vitale du territoire catholique qu'est la paroisse!

On ne sort point de là: une A. C. sans comité paroissial, ne s'adapte par tout du long à la hiérarchie. Elle coupe le mandat à l'entrée de la paroisse; elle prive la localité de tous les avantages que lui vaudrait l'exercice de ce mandat!...

Le mandat; c'est quelque chose, ou ce n'est rien.

Si ce n'est rien, alors, bonjour!

Mais, si c'est quelque chose, et ça l'est, alors qui prend sur lui la responsabilité d'en bloquer l'accès et les activités chez soi?

Le directeur diocésain.

Pour vous, mesdemoiselles

Je vous ai rencontrés comme vous finissiez votre avant-midi de travail. Les yeux encore remplis des chiffres et des lettres de vos machines.

Le rouge avivait vos lèvres et deux traits noirs remplaçaient vos sourcils. Vous paraissiez frivoles et "sans cervelle". Votre groupe s'est engouffré dans un petit restaurant et je vous ai suivies. Vous bavardiez et ma foi, vous le traitiez à la légère votre ouvrage!

Je vous ai écoutées:

"Aujourd'hui, je vous dis qu'on a fait ça vite, d'ailleurs le patron n'y était pas!"

"S'il croit que je vais me faire mourir à rechercher cette erreur! C'est lui qui est le comptable, c'est à lui à contrôler!"

"Après tout, pour ce que je gagne, ça ne vaut pas la peine de me tuer à l'ouvrage... on parle et on fume..."

* * *

Un silence, puis votre conservation a changé:

—Quelle sans-coeur! abandonner ainsi son mari et son bébé... pour faire ça, elle aurait pu se dispenser de se marier.

—Que veux-tu, c'est la mode, on se sépare l'année qu'on se marie.

—Oui, bien, avec moi, ça prendrait pas... quand on se marie c'est pour de bon!

—Le plus malheureux, c'est pour les enfants, ça traine partout...

Vous vous étiez resserrées et je comprenais que la lâcheté de votre compagne vous répugnait — rien que de brèves exclamations me parvenaient encore.

—Quelle honte!... Pauvre petit!... Cà lui portera malheur!

Vous aviez compris d'instinct, tout l'affreux de la conduite de celle, qui avait trahi son beau "métier de femme". Vos coeurs sensibles et droits se reprenaient. Pas si folles têtes vraiment sous vos cheveux ondulés et vos airs insouciants!

N'empêche, j'ai pensé à la contradiction de vos vies! A l'avenir, au foyer stable que vous désirez et à la frivolité de votre présent. Vous riez si facilement des avances galantes qu'il faudrait repousser. Vous négligez si aisément votre intelligence par le mécanisme de travaux incompris.

Pourquoi? Pourquoi ne pas être "vous-mêmes"?

Ces jeunes filles, simples et réservées que vous dissimulez sous les fards et des dehors émancipés.

Vous étiez si vraies quand vous plaigniez le pauvre petit abandonné, quand cette brunette décidée déclarait "que le mariage c'est pour de bon" et que tous vos regards l'approuvaient.

Alors, pourquoi ne pas dire non aux flirts, au travail mal fait, au temps sottement gaspillé, aux conversations inutiles et dangereuses?

Vous ne voudriez pas d'un fiancé, d'un mari qui s'est joué de tous les coeurs, ni d'un mauvais travailleur, ni d'un quelconque individu de moralité légère?

Mais vous, qu'apporterez-vous à votre foyer? Quel sera votre courage dans l'humble monotonie des travaux domestiques si vous ne vous y préparez pas, si vous n'en voyez pas le sens ni la portée?

Pourquoi ne pas faire de votre tâche quotidienne quelque chose de parfait? Pourquoi ne pas vous habituer dès-maintenant à approfondir le sens de chacun de vos actes, à vivre votre devoir en réalité?

Cela vous sera si aisé alors de nouer pour toujours et avec de solides garanties la chaine de votre foyer. Une belle chaine aux nombreux maillons de têtes jeunes soudée de véritable amour. La plus belle chaine!

Pourquoi paraitre futiles et sottes quand au fond vous n'avez qu'un rêve: "Etre bonnes épouses et vraies mamans?"

C. L.

(Le Monde Ouvrier)

Précieuse recette

Comment lire les journaux

Tout le monde convient que la presse propage beaucoup d'erreurs. Mais on tient pour accordé que si j'accepte et propage l'erreur publiée par le journal auquel je suis abonné, la responsabilité pèse tout entière sur le journaliste, le gérant, le comité de rédaction, la clique ou le parti qui subventionne le journal, nullement sur moi, simple lecteur, qui suis bien obligé de m'en remettre à ce que me fournit le papier imprimé. Il y a quelque chose d'odieusement pharasaïque dans cette protestation d'innocence du lecteur de journaux. Le devoir de défendre notre intelligence contre le mensonge cesse-t-il quand le mensonge est imprimé sur du papier à bon marché? D'autre part, on considère généralement que les journaux se divisent en deux catégories: les bons, qui méritent toute confiance, et les mauvais qui n'en méritent aucune. Dans toute ville de quelque importance, il y a un bon journal et un mauvais: parfois il y a deux bons journaux, qui le plus naturellement du monde se font la guerre, au grand scandale de leur public, consterné de cette division entre gens de bien. Mais quel est le critérium du bon journal? c'est ici que le bât nous blesse.

On appelle bon journal un journal qui ne parle de la religion qu'avec respect, ne publie pas de contes pornographiques, et s'exprime avec tact sur les affaires de moeurs. Ainsi quatre commandements sont observés. Un cinquième est encore observé si le bon journal s'abstient de paraitre le dimanche. Cela vaut évidemment mieux que si les dix commandements étaient violés. Mais enfin il ne nous appartient pas de faire des coupures dans les tables de la loi. Je ne puis appeler bon journal un journal qui trahit le bien commun au profit d'une classe, d'une clique, d'un parti, et viole le quatrième commandement, je ne puis appeler bon journal un journal qui pratique l'injure, incite à la haine, et viole le cinquième commandement; je ne puis appeler bon journal un journal qui pratique la diffamation et viole les cinquième, septième, huitième et dixième commandements. Je ne puis appeler bon journal un journal qui ment. Mais si l'on inclut les dix commandements dans le critérium du bon journal, il reste peu de bons journaux.

Tenons pour accordé que j'ai bien peu de chances de pouvoir me procurer, pour mon information quotidienne, un journal tellement bon qu'il mérite d'être cru sur parole. Dès que j'ai compris cela, je ressens la tentation de m'abstenir. Je lirai des journaux pour faire comme tout le monde, pour être capable de suivre une conversation. Mais je suspendrai mon jugement et si l'on me demande mon avis sur une question d'actualité, je répondrai que faute de connaitre la vérité avec certitude, — ou, comme disent beaucoup de personnes, faute de connaitre toute la vérité, — je crois de mon devoir de ne rien dire et de ne rien penser.

Si cette attitude pouvait être pratiquée avec cohérence et sincérité, elle serait encore condamnable. Il arrive souvent que la justice d'une cause exige la mobilisation de toutes les âmes honnêtes; suspendre son attitude ne peut pas être pratiquée avec cohérence, et l'incohérence de ceux qui s'en réclament met en évidence leur manque de sincérité. Ils suspendent leur jugement avec de grands airs de vertu quand ils craignent la vérité: alors ils déclarent, ce qui ne coûtent pas cher, qu'ils attendront de savoir toute la vérité pour se prononcer. L'instant d'après, ils se prononcent sans hésitation sur une autre question...

En réalité, il n'est pas excessivement difficile de faire le partage entre les événements à l'égard desquels j'ai le droit, peut-être le devoir, de demeurer sans opinion déterminée, et ceux qui me mettent dans l'obligation de me prononcer. La propagande, chose malfaisante sous tant de rapports, a ceci de bon qu'elle fait connaitre à l'honnête homme le prix que les intéressés attachent à son opinion. Toutes les fois qu'un événement est l'objet d'une propagande assidue, destinée à me faire accepter une certaine interprétation, je suis clairement averti que les réactions de l'opinion publique à l'égard de cet événement ont de grandes chances de favoriser soit la justice, soit l'injustice. Dès lors, j'ai le devoir de faire tout mon possible pour placer la force de mon opinion au service de la justice...

La ferme résolution de rechercher la vérité en dépit des propagandes et des convenances suffit dans bien des cas à dissiper la confusion. Une fois cette résolution généreusement prise, nous nous apercevons que les difficultés de la tâche ne sont pas aussi *spéciales* que nous l'avions cru tout d'abord. Nous rencontrons des difficultés analogues dans la vie privée, et nous ne croyons pas qu'elles soient au-dessus de nos forces. Les journalistes se trompent et cherchant à nous tromper. Mais dans nos relations avec les agents de change, les banquiers, les avocats, les architectes, les agents d'assurance, les comptables, les conseil d'administration, les revendeurs d'automobiles et de frigidaires, aussi bien que dans nos relations avec nos cohéritiers, nous avons l'habitude de soupçonner la fraude et de prendre des précautions. Appliquons à notre journal préféré les méthodes de vérification que nous avons coutume d'appliquer aux rapports des personnages ci-dessus mentionnés: il n'en faudra pas davantage pour nous débarrasser d'une masse d'erreurs...

Yves SIMON

(Par delà l'expérience du désespoir, pp. 19-25)

J. O. C.

Semaine d'étude

C'est en effet, le 4 ou 5 août que se tiendra à Chicoutimi, la semaine d'étude annuelle attendue depuis si longtemps par tous les jocistes du diocèse de Chicoutimi.

Tous les dirigeants locaux, tous leurs chefs d'équipes, et tous les responsables jocistes, assisteront à cette semaine d'étude.

Nous étudierons cette année, le jeune ouvrier, et ses loisirs. — Cette étude complètera le cycle de trois ans que doit subir tout jociste appartenant au mouvement. Les deux autres études étaient le jeune ouvrier et sa famille et le jeune ouvrier et son milieu de travail.

Quant à l'étude religieuse nous commencerons cette année, un cycle de cinq ans, étude qui a été élaboré et lancé par l'Episcopat Canadien, et qui se fera dans les quatre grands mouvements d'Action Catholique du pays, la J.I.C., la J.A.C., la J.E.C. et la J.O.C.

Nous profiterons aussi de l'occasion que nous donne cette semaine d'étude pour revenir un peu sur les activités de l'année passée.

Nous ne savons pas encore exactement où se tiendra cette grande semaine d'étude, mais des détails supplémentaires seront annoncés la semaine prochaine et par la radio et par la presse. — Nous demanderions à tous les jeunes ouvriers appartenant au mouvement de bien suivre les annonces concernant leur semaine d'étude.

Gilles Tremblay,
propagandiste-dioc., J. O. C.

Romans et familles

Sous ce titre, le DEVOIR reproduisait les remarques d'une Française sur la lecture des romans. Voici l'article:

* * *

Le Devoir:

Des romanciers à la mode se plaisent à raconter ou à imaginer des enfances tristes ou anormales, la leur ou celle des autres, passées au milieu de foyers sévères et déprimants. Le billet suivant nous livre l'opinion d'une Française qui l'écrivait avant la guerre, mais dont les idées essentielles sont toujours d'actualités.

L'enfance fraiche, les souvenirs purs qui vous suivent à travers la vie, quel charme ils gardent! Et comme ils préservent ou ramènent, par ce qui fut, à ce qui doit être!

Ceux qui ont le don d'écrire, un jour, éprouvent le besoin de raconter cette enfance dans laquelle s'enclot l'homme. Certains, maladifs ou morbides, l'attristent. On voit ainsi passer, depuis qu'un auteur se raconte lui-même, depuis Rousseau et le romantisme, de ces romans ou de ces mémoires dont les enfants, en style moderne, relèveraient simplement du psychiatre. Si aigüe que soit l'analyse de l'écrivain, parfois du maitre, ces enfances font mal. Ce ne sont pas là nos enfances françaises aux foyers unis et sûrs.

Il ne faut donc pas mettre aux mains de nos jeunes, certains ouvrages qui évoquent l'enfance ou l'adolescence à travers ou à même une oeuvre. Il en est de néfastes, de troublants, parce qu'il est des enfances et des adolescences qui le furent. Il suffit d'un foyer instable, de parents négligents ou peu éducateurs pour que ce soit ainsi. Et tel garçon, telle fillette qui pousse heureux de vivre mais sans rien savoir d'une vie plus haute et des forces de l'âme, reste un être pour qui l'instinct domine toujours. Qu'il écrive et son oeuvre garde cette empreinte sensuelle, qu'il retourne à sa jeunesse, ce peut être chantant, mais l'enfant n'y apparait cependant qu'en petit animal qui jouit de sa liberté. Il n'a déjà que le sens du matériel, du physique; le spirituel, si lumineux, sur un front, dans des yeux d'enfant, ne l'éclaire pas. Cela se voit, remarquez-le, aux petits visages enfantins.

D'autres écrivains ne révèlent l'enfant que par des grisailles qui ne valent guère mieux. A les lire, le coeur se serre! "Quoi! ce sont là nos petits! Quoi! ce sont nos foyers sérieux, bien posés! Quoi! l'on prend cela au dehors pour la famille française, celle que j'ai connue, que je vois autour de moi, chez des amis aux beaux enfants lumineux et sains! Ce n'est pas possible! Ces sûrs milieux ne sont pas ainsi lugubres, emplis de tares ou de défauts cachés!" A de telles analyses, oeuvres de malades ou de neurasthéniques, il n'y aurait plus rien, on éprouve un malaise et un besoin de tout secouer! C'est peut-être la lignée du génie, celle qui suit l'enfance vagabonde de Rousseau ou la morbide adolescence de Chateaubriand, mais il en est tout de même de plus claires, dans la lignée idéaliste de Lamartine, avec moins de sensibilité et plus de vérité.

Ce sont les enfances vécues dans ce que j'ai appelé le grand "enchantement blanc". Enfances franches, enfances normales, toutes de lumière blanche, la lumière intégrale que rien n'a encore divisée, qui brille sans tache. Rien de mal, de douteux, n'a frôlé la claire atmosphère, soufflé sur la candide ignorance, révélé l'envers de l'idéal qui n'est autre que la réalité vite brutale. Lorsque viennent les initiations à la vie, à l'effort, à la douleur, à l'amour, à la mort, à la connaissance des gens, des choses, du mal possible, l'enfant, gardé au dehors et au dedans, surveillé sans être gêné et muni intérieurement des forces spirituelles, les vraies forces, trouve en lui ses volontés de redressement.

D'une façon latente, il accumule des réserves, une sève puissante que l'on ordonne et qu'il ordonnera pour un maximum de rendement et de valeur. Il y a là ces préservations initiales, tant familiales que providentielles, que j'aime à rappeler. C'est le vrai foyer de France, "le pays sans ombre", comme le nomme si joliment Henry Bordeaux qui, avec émotion et charme, s'y raconte enfant et adolescent. Mais ce petit garçon très vivant, très ouvert, parmi ses sept frères et soeurs, si bien français en toutes choses, c'est aussi l'un des nôtres. A votre foyer, s'il est moral, chrétien, réservé et libre à la fois, s'assied un garçon qui "lui ressemble comme un frère". Un jeune frère qui, malgré toutes les inventions nouvelles, ne change ni d'âme ni de coeur, parce que le spirituel a ses lois générales, constantes, qui échappent à la matière.

Aux mères de les assurer pour que ne s'allongent pas les ombres qui les font pleurer. Surtout, pour que ces ombres ne s'installent jamais! Qu'elles s'en gardent et en gardent les leurs avec ce livre du foyer, de l'enfance vraie!

JEANNE.

10e dimanche après la Pentecôte

En ce temps-là, Jésus dit cette parabole pour quelques-uns qui se confiaient en eux-mêmes comme étant justes, et méprisaient les autres: Deux hommes montèrent au temple pour prier: un pharisien et un publicain. Le pharisien se tenant en avant, priait ainsi en lui-même: O Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont des voleurs, injustes, adultères; ni même comme ce publicain. Je jeûne deux fois la semaine; je paye la dime de tout ce que je possède. Et le publicain, se tenant éloigné, n'osait pas même lever les yeux au ciel; mais il frappait sa poitrine, disant: O Dieu, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur. Je vous le dis, celui-ci s'en retourna justifié dans sa maison, et non pas l'autre; car quiconque s'exalte, sera humilié, et quiconque s'humilie sera exalté.

* * *

REFLEXIONS — **Voici un évangile d'une extrême importance, s'il nous est permis de choisir ici.**

Il y a bien des classes d'hommes. Mais, Notre-Seigneur en met deux en scène qui renferment toutes les autres.

D'un côté les présomptueux, les suffisants hypocrites et vantards, se distribuant eux-mêmes des diplômes d'honnêteté, quasi d'impeccabilité.

De l'autre, les bonnes gens, d'une rondeur toute simple, qui, devant Dieu et devant les hommes, s'occupent de leur affaire, reconnaissent leur misère, leur abjection, en toute humilité.

Il est facile de prévoir l'attitude de Notre-Seigneur. Car, Dieu abaisse les superbes et glorifie les humbles.

Ecoutez le pharisien: je ne suis pas comme les autres! je n'ai pas leurs défauts, ne tombe pas dans leurs péchés, je fais même ce qu'ils ne font pas, je paie la dime de ci et de ça...

Après cela, il manque à la charité, à l'humilité, à la prudence en paroles; il calomnie, il rétrécit la loi à quelques pratiques extérieures..

Il s'est jugé sur ce qui est accessoire. Il apprécit les oeuvres, non par ce qu'elles sont, mais par ce qu'elles paraissent... Il fait servir le peu de religion qu'il a à se glorifier lui-même... Et Dieu s'en passe.

Mais Dieu ne s'en accomode pas: je ne cèderai ma gloire à personne, a-t-il dit dans les Ecritures. Et la parabole le prouve bien.

Dieu ne s'en laisse imposer par personne.

C'est précisément ce qui fait que les orgueilleux sont les adversaires de Dieu. En ramenant tout à eux-mêmes, en se recherchant, ils tarissent l'aposolat, ils privent leurs frères de leur désintéressement et de leur dévouement. L'orgueilleux, c'est l'élément de sécheresse dans la vie surnaturelle...

Songes-y, apôtre de l'A. C.... Puis, évite toujours de prendre l'accessoire pour le principal, la formalité, le moyen pour l'essentiel... L'apôtre consciencieux se connait, connait Dieu. Il aime Dieu, et il ne peut faire autrement que de donner à chacun ce qui lui revient: à Dieu ce qui est à Dieu, c'est-à-dire, tout! à soi, ce qui lui revient, c'est-à-dire, le néant, l'humilité qui en traduit le sentiment, mais aussi, le courage confiant qui en découle: je puis tout en celui qui est ma force, mon soutien. Et comptant avant tout sur Dieu, il se lance au travail, comme si tout dépendait de lui-même. Il joue le rôle qui lui revient dans l'âme de la Rédemption, avec le Christ, dans le Christ, et par le Christ.

Le publicain est d'une autre étoffe que le pharisien... Sous le sentiment de ses péchés, il n'ose avancer, pas même lever les yeux, et ne songe qu'à la sainteté de Dieu à qui il vient rendre ses hommages...

Il s'abaisse, et c'est en ce faisant que l'homme se grandit aux yeux de Dieu. Il se confesse, il en appelle à la bonté qui pardonne, et il est exaucé parce que toutes les vertus évangéliques sont comme en germe dans l'humilité amoureuse. L'obéissance, la piété confiante, l'oubli de soi, le dévouement aux autres, la fidélité constante, la pureté, le courage, la générosité qui ne compte pas...

Et que dirais-je de plus?

Si l'apôtre désire acquérir les vertus qui font la sainteté de vie et leur donner une base solide, qu'il soit humble. S. Augustin le dit quelque part: si l'on veut obtenir un solide édifice de perfection, il faut commencer par en établir la base sur l'humilité!

Billet d'A. C.

S. E. Mgr ANTONIUTTI:

Une paroisse sans Action catholique c'est une paroisse avec une organisation imparfaite... La paroisse est la base canonique et le premier fondement de l'Action catholique, a dit un apôtre de nos temps.

* * *

P. E. MURPHY, s. j.:

Notre amour de l'Eglise devrait être tendre et fort. Notre intérêt devrait être joyeux et enthousiaste. Nous devrions nous réjouir de son expansion et de son progrès. Nous croissons avec l'Eglise, car le Corps tout entier croit et se développe simultanément. Nous appartenons à l'Eglise et l'Eglise nous appartient. Nous partageons sa vie et sa vérité. Nous devons aussi partager ses enthousiasmes. L'on ne saurait être vraiment catholique si l'on n'est pas vivement intéressé au travail missionnaire en pays infidèle. Car l'Eglise doit croitre, et c'est précisément par le travail de ses membres que se fera cette croissance. Tous ses membres doivent faire partie de ce devoir par lequel l'Eglise est destinée à soulever le monde entier.

* * *

PIE XI:

Quiconque aime Dieu ne peut faire moins que de vouloir que tous l'aiment, et quiconque aime véritablement le prochain ne peut faire moins que de désirer son salut éternel et travailler à le lui assurer. C'est là le fondement sur lequel est basé l'apostolat, qui n'est pas autre chose que l'exercice de la charité chrétienne qui oblige tous les hommes.

Card. Manning:

"Chaque âme a été rachetée par le sang de Jésus-Christ, et son prix de rachat en fixe la valeur".

Furfey, Paul Hanly:

"Toute activité qui entrave la marche de l'homme vers le ciel, devient un problème social pour le sociologue catholique. Les sociologues étrangers à notre religion ont une tout autre conception que nous des problèmes sociaux, et c'est en quoi réside l'irréductible antinomie qui sépare la sociologie catholique de l'autre" (The Priest, avril 1945, p. 49).

* * *

L'Action Paroissiale:

"De fortes pressions s'exercent constamment sur les gouvernants pour faciliter la vente des boissons, l'intempérance et le gaspil de l'argent. Il faut que les groupements d'Action catholique, les ligues de Tempérance, les Ligues du Sacré-Coeur fassent contrepoids, contrefort, en faveur de la sobriété, du bon sens et de l'économie" (nov. 1944).

* * *

La parole est donnée pour répandre les idées, mais cela ne suffit pas, il faut agir (Gen. Foch).

Lettre d'Ottawa

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 20.—Il est entendu que M. Mackenzie King posera sa candidature dans le comté de Glengarry et qu'il s'y fera élire. Son cas personnel sera réglé. Le premier ministre pourra siéger à la Chambre et diriger les forces ministérielles. Mais cela ne dispense pas ceux de deux de ses ministres qui ont été battus le 11 juin: M. A.-C. McNaughton, ministre de la Défense nationale, et M. Laurence MacLaren, ministre du Revenu national. La presse conservatrice, tout particulièrement le "Globe & Mail" de Toronto, est sévère à l'endroit du général McNaughton. Celui-ci a subi deux défaites successives: l'une dans le comté de Gray-Nord, à une récente élection partielle, et l'autre dans le comté de Ottawa-Appells, Saskatchewan, aux élections générales, où il a été battu par une femme, candidat de la C.C.F.

ILS SE RETIRERONT DE LA POLITIQUE

Vu ses deux défaites consécutives, le Globe & Mail" soutient que M. Mackenzie King devrait nommer un autre ministre de la Défense nationale, c'est ce que le premier ministre fera fort probablement. On dit, dans les milieux de la capitale, que M. King réserve à son ministre une autre fonction. D'autant plus que le ministre de la Défense nationale perdra passablement de son importance. On sait, en effet, que l'armée canadienne n'existera plus après le 31 juillet, comme entité ou formation de campagne. On licencie les soldats par dizaines de milliers. On estime aussi que M. King confiera un autre poste à M. Laurence MacLaren. Il serait nommé lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, poste que son oncle, feu Murray MacLaren, a déjà occupé. M. Mackenzie King opterait en faveur de cette solution qui lui éviterait deux élections partielles. Sa majorité parlementaire est si légère que M. King ne peut prendre le risque de la diminuer d'une seule unité.

LE CAS DE DEUX AUTRES MINISTRES

M. Mackenzie King n'est pas certain de l'élection de deux autres ministres: M. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture et M. D.-C. Abbott, ministre du Bien-être social. Dans les deux comtés de ces ministres on procède à des recomptages judiciaires qui diront d'une façon définitive s'ils ont été élus ou non. Le premier ministre attendrait le résultat de ces recomptages judiciaires pour procéder au remaniement de son cabinet. On dit couramment que M. King a l'intention de modifier le conseil des ministres en tenant compte surtout des tâches d'après-guerre que devront accomplir ses collègues. On se perd en conjectures sur son choix.

LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE

Vu que la session fédérale commencera au début de la dernière semaine du mois d'août, on commence à parler du prochain président de la Chambre des communes. On mentionne le nom de M. J.-A. Blanchette, député libéral de Compton, comme futur président. M. Blanchette a été un fervent député libéral.

C'est en ce sens qu'il mérite autant une récompense que M. Joseph Jean qui a été nommé Solliciteur général. Mais on oublie tout de même un petit fait qui a son importance. M. J.-A. Bradette, député libéral de Cochrane, était vice-président de la Chambre au moment de la dissolution du Parlement. A ce titre, la présidence lui revient, selon les précédents parlementaires. Nous serions surpris que M. Bradette ne soit pas nommé à ce haut poste.

LE LIEUTENANT-COLONEL DEVIENT MINISTRE

Comme le prochain président de la Chambre des communes sera de langue française, le président du sénat sera de langue anglaise, en vertu d'une coutume qui remonte très loin dans les annales parlementaires. Aussi le lieutenant-colonel Thomas Vien devra-t-il démissionner comme président du Sénat. Il a été assermenté, ces jours-ci, comme ministre sans portefeuille dans le cabinet fédéral. Le lieutenant-colonel se trouve à devenir le collègue de M. Ernest Bertrand, ministre des Pêcheries. On se rappelle qu'il existait, entre ces deux députés libéraux du Québec, une forte rivalité. Il s'agissait de savoir lequel deviendrait ministre. M. King avait, dans le temps, réglé élégamment le problème, en nommant M. Bertrand, ministre des Pêcheries et le lieutenant-colonel Thomas Vien sénateur et président du Sénat. Les voici dans la même chaloupe.

LA LEGION SE MET DE LA PARTIE

La Légion est de nouveau partie en guerre. Cette fois il s'agit des privilèges accordés aux anciens combattants. Depuis deux ans la Légion avait fait campagne en faveur de la conscription pour outre-mer. Elle avait organisé une savante agitation par tout le pays et de puissants quotidiens, en particulier le "Globe & Mail", lui avaient accordé leur appui. Voici que le président de la Légion, M. Alex Walker revient d'Angleterre où il s'est entretenu avec des représentants de nos soldats. Il se rend chez le premier ministre du Canada et lui rappelle ses promesses aux anciens combattants, à l'effet de leur accorder une préférence pour tous les postes du fonctionnarisme. Ainsi, l'on veut faire du fonctionnarisme une chasse gardée pour ceux qui ont servi l'Empire.

LE MAUVAIS COTE DES PRIVILEGES

Les privilèges accordés aux anciens combattants de la guerre de 1914-1918 ont eu de forts mauvais effets sur l'efficacité du fonctionnarisme. Aux examens, on a accordé la préférence aux vétérans. Ceux-ci passaient en avant de candidats qui, aux concours, avaient démontré une supériorité, marquée. A ce régime, il est impossible de maintenir l'efficacité et la compétence du service civil à un niveau élevé. Que l'on assure des pensions aux anciens combattants, fort bien. Qu'on leur aide à reprendre leur place dans la vie civile. Cela est encore fort bien. Mais qu'on n'érige pas, en principe, que le fait d'avoir servi outre-mer dans les forces armées donne droit à des postes dans le fonctionnarisme. Si l'on veut améliorer le fonctionnarisme, qu'on fasse large la place des compétences.

ANDRE LAFLECHE.

Lettre de Québec

(De notre correspondant particulier)

Québec, 26.—C'est un hommage au cultivateur québecois que l'hon. Laurent Barré a rendu en publiant le rapport de l'Office du crédit agricole.

On se rappelle que le prêt agricole provincial fut institué par le gouvernement Duplessis en vertu d'une loi qui fut sanctionnée le 12 novembre 1936. On ne saurait trop vanter les bienfaits de cette législation opportune et urgente, étant donné que la loi fédérale ne répondait pas aux besoins.

L'Office du crédit agricole s'est vu confier jusqu'ici l'administration de cinquante millions de dollars, dont trente-cinq de 1936 à 1939 et quinze millions depuis 1940. Or au 30 juin dernier l'Office avait consenti aux cultivateurs de la Province des prêts au total de $49,119,940, dont $39,827,790 pour 39 ans ½ à 4 p. 100 (intérêts et amortissement compris) et $9,292,150 pour 25 ans à 5.71 p. 100. Les emprunteurs se chiffrent par 21,824, ou 14 p. 100 de tous les cultivateurs de la Province. Or, et M. Barré n'a pas manqué d'insister sur le fait—l'Office n'a perdu depuis le début que $995.92 en capital et en intérêts. C'est un cinquante millième de la somme prêtée. Voilà qui est tout à l'honneur de la classe agricole québecoise. Il convient d'ajouter que l'Office n'a pas une terre sur les bras; celles qu'il a dû reprendre, il a trouvé à les revendre à des conditions avantageuses.

Il y a plus. Les remboursements effectués par les emprunteurs s'élèvent présentement à $10,205,323.93. Ce montant représente $4,324,659.24 pour les remboursements obligatoires et $5,880,564.69 en capital remboursé avant échéance. C'est donc dire que les cultivateurs ne se contentent pas de rembourser à temps, ils prennent de l'avance afin de se libérer au plus tôt de leur dette. Pour le mois de juin dernier l'Office du crédit agricole devait recevoir $72,783.79 mais les emprunteurs ont remboursé $234,037.48, soit $161,253.69 en versements anticipés.

Le ministre de l'Agriculture a déclaré en guise de commentaires:

"C'est avec fierté que je proclame le succès sans précédent du Crédit agricole, le respect sacré des engagements pris par les cultivateurs et leur incomparable solvabilité. Je les félicite particulièrement de leur empressement à rembourser par anticipation, ce qui les met en mesure de faire face avec sérénité aux difficultés que nous réserve peut-être l'après-guerre".

La conduite des cultivateurs débiteurs de la Province constitue en même temps, peut-on ajouter, une fière réponse à ceux qui, dans le passé, prétendaient que les cultivateurs ne rembourseraient pas si la Province instituait son propre système de crédit agricole.

L'hon. Joseph-D. Bégin, ministre de la Colonisation, est actuellement en tournée dans la Gaspésie. Le ministre est accompagné par M. Esdras Minville, l'un des experts qui ont préparé le projet que les deux Chambres ont été appelées à approuver à la dernière session. C'est une excellente idée que M. Bégin a d'aller se renseigner ainsi sur place sur les besoins de la colonisation et de se faire accompagner d'un expert en la matière. La mise en commun des connaissances de ces deux hommes ne pourra que profiter grandement à la classe de nos bâtisseurs de pays.

A propos de colonisation il convient de mentionner ici les noms des trois juges que l'hon Bégin a désignés pour le concours du mérite des colons. Ce sont M. Emile Caron, de Saint-Bernard, comté de Dorchester; M. Albert Sirois, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, qui sera secrétaire du jury, et M. R.-H. Rheault, de Deschaillons, comté de Lotbinière. Les trois juges ont quitté Québec lundi pour se mettre au travail sur les 80 terres de l'Abitibi, du Témiscamingue et de Rouyn-Noranda qu'ils auront à juger. Ils termineront leur travail vers le 25 août. Pour concourir, le colon doit être sur son lot depuis 1937 et l'avoir défriché lui-même.

En l'absence du premier ministre Duplessis l'hon. Onésime Gagnon a présidé une séance du cabinet provincial la semaine dernière. Ce dernier a nommé le Dr Bertrand Bellemarre médecin hygiéniste au ministère de la santé, secteur de l'hygiène industrielle.

Le Canada français a subi un grand deuil la semaine dernière par la mort du juge Adjutor Rivard. En plus d'être un juriste distingué, M. Rivard avait à son crédit de belles oeuvres sociales et nationales. Ainsi il avait été avec Mgr Paul-Eugène Roy et l'abbé Stanislas Lortie, l'initiateur du premier congrès de la langue française, en 1912. Ce trio avait d'ailleurs fondé la Société du Parler français. Seul survivant de ce groupe magnifique, M. Rivard fut choisi comme président d'honneur du second congrès de la langue française, en 1937. Avec Mgr Roy et M. Lortie encore, il avait fondé en 1907 *L'Action Sociale*, aujourd'hui *L'Action Catholique*. Le juge Rivard fit aussi oeuvre littéraire en publiant de délicieux contes du terroir. En lui disparaît une de nos belles figures. La presse a été unanime à lui rendre hommage. Hommage mérité s'il en fut.

Il conviendrait de faire écho à une toute récente déclaration de l'hon. Omer Côté. Le secrétaire de la Province estime à bon droit que la publicité est nécessaire à l'éducation et que cette tâche aurait du être entreprise depuis longtemps par le département de l'Instruction publique. Le Comité catholique de l'Instruction publique y est d'ailleurs favorable. Le ministre est d'avis qu'avec un budget annuel de dix mille dollars on pourrait faire à l'éducation une publicité très profitable.

L'hon. M. Côté a annoncé à la même occasion la nomination du R. P. Albert, o.m. cap., comme propagandiste de l'enseignement manuel à l'école primaire. Le Père Albert a été le principal instrument de la mise sur pied de classes de travaux manuels dans les écoles de la ville de Québec.

Il y aurait lieu de commenter ici le magistral exposé que S. Exc. Mgr Georges Courchesne vient de faire aux membres de l'U. C. C de son diocèse réunis en congrès. C'est toute une charte que vient d'esquisser l'auteur de la sentence fameuse: "Mêlez-vous de vos affaires, mais mêlez-vous-en". L'allocution de Mgr Courchesne devrait être imprimée à des milliers d'exemplaires et répandues dans toute la province.

ANTOINE LAVERDURE.



ARRETEZ la Démangeaison causée par les
Morsures d'insectes, Eruptions dues à la Chaleur
Vite! Arrêtez la démangeaison des morsures d'insectes, éruptions dues à la chaleur, eczéma, urticaire, pustules, squames, croûtes, pied d'athlète et autres affections cutanées externes. Employez la PRESCRIPTION D.D.D. d'action rapide, antiseptique. Non graisseuse, non tachante. La démangeaison cesse ou votre argent vous est remis. Votre pharmacien tient la PRESCRIPTION D.D.D.



C'EST L'HEURE DU CAFÉ MAXWELL HOUSE!



QUAND ON A UNE *Journée Affairée* DEVANT SOI...

LE Maxwell House permet de la bien commencer. Ce café exquis, parfumé et stimulant, vous fait partir satisfait grâce à ses TROIS caractéristiques.

D'abord... sa **QUALITÉ EXCELLENTE.** Le Maxwell House contient des cafés de choix — les meilleurs — de l'Amérique Latine. Chacun d'eux est choisi pour la qualité spéciale de sa saveur, de son moelleux et de sa force.

MÉLANGE EXPERT. Ce qu'il y a de meilleur dans ces bons cafés se trouve combiné en un mélange exquis — résultat de l'expérience de plusieurs générations.

TORRÉFACTION RADIANTE. Un procédé spécial de torréfaction retient tout l'arome de ce mélange exquis, parce qu'il torréfie chaque grain *uniformément*... jusqu'au centre.

Vu sa *triple qualité*, essayez le Maxwell House aujourd'hui. Faites-en votre café *habituel*.

CAFÉ MAXWELL HOUSE
PRÉSENTÉ MAINTENANT DE 2 FAÇONS - 3 MOUTURES au choix



En Bocal ou en Sac toujours "Bon jusqu'à la Dernière Goutte"
Un Produit de General Foods
MH-57

L'actualité commentée

L'EVOLUTION DU COMMUNISME

On sait que le Parti communiste canadien a cru devoir, à l'instar du Parti communiste des Etats-Unis, changer son nom, après la dissolution au moins apparente du Comintern, et même modifier considérablement son attitude. Il s'est appelé Parti ouvrier progressiste et, abandonnant ses attaques contre la propriété privée, il lui a tendu la main, tournant le dos de façon assez étonnante au socialisme.

Mais cette volte-face n'a pas plu aux communistes européens. Ceux de France, en particulier, ont blâmé ouvertement dans leurs journaux et revues l'évolution de leurs camarades américains. On s'en est ému aux Etats-Unis. Et la plupart des dirigeants du Parti, se séparant de leur président Browder, responsable de cette évolution, ont décidé de rejeter toute collaboration avec le capitalisme et de continuer leurs luttes pour la dictature du prolétariat.

Que se produira-t-il au Canada? Les communistes de tous les pays sont solidaires. On peut s'attendre à ce que les nôtres reprennent eux aussi avant longtemps l'attitude traditionnelle de leur parti.

LE CINEMA ET LES ENFANTS

La loi provinciale défend expressément dans le Québec l'entrée des cinémas payants aux enfants de moins de seize ans. Et la censure tient compte de ce fait dans le jugement qu'elle porte sur les films qui lui sont soumis. Mais combien de cinémas violent impunément cette loi! Une surveillance plus active et une répression plus sévère s'imposent impérieusement à l'heure actuelle.

LES PROCHAINES ELECTIONS EN POLOGNE

Le nouveau gouvernement imposé à la Pologne par la Russie, et reconnu par les trois grandes puissances, est tenu de faire le plus tôt possible des élections libres. Ses dirigeants ont refusé d'en annoncer la date bien qu'elle soit déjà fixée, dit-on, et ils s'efforcent par différentes mesures de s'assurer un vote favorable. C'est ainsi que des groupements dont on connaît la fidélité à l'ancien régime sont déportés dans des camps de concentration d'où, après un bref séjour, on les transporte en Sibérie. Quant aux populations rurales on compte en venir à bout par la famine.

Cette élection "libre" se fera sous le contrôle de communistes russes dont 700,000 apprennent actuellement la langue polonaise pour pouvoir exercer une surveillance efficace lors du vote. Aussi est-ce à une Commission internationale que les vrais Polonais font actuellement appel. Cet organisme pourrait, sinon empêcher les fraudes qui se préparent, du moins les constater et les faire ensuite connaître à l'univers.

JEUNES GENS DE CHICOUTIMI

Enrôlez-vous dans la Congrégation de la Ste-Vierge. Assistez pieusement à la récitation de l'Office, chaque dimanche matin, à 6 hres 30.

•Au Foyer•

Je dois, je veux

Les leçons de la nature

Qu'est-ce qui fait la beauté d'un paysage?

C'est son harmonie, sa fraîcheur, son coloris, sa variété, oui, mais c'est surtout et avant tout sa SINCERITE.

La nature est belle parce qu'elle est vraie.

La Nature sera toujours belle parce qu'elle sera toujours vraie.

Chacun de ses éléments reste ce qu'il est et cette soumission contribue à la perfection de l'ensemble.

Ainsi, parce que des milliers de brins d'herbe consentent à rester menus et du beau vert choisi par le Créateur, nous voyons des pelouses magnifiques, des gazons abondants.

Parce que des milliers d'arbres acceptent leur forme, leur feuillage, la couleur de *leur écorce, les exigences* de leur ramure, la majesté de la forêt nous ravit.

Parce que chaque oiseau revêt chaque matin le bel habit de plume qui est le sien propre, nous admirons le chatoiement de son vol gracieux.

Parce que des milliers de fleurs épanouissent leur corolle sans songer à en changer la forme ou la couleur, nous contemplons, extasiés, des jardins magnifiques, des parterres merveilleux.

Et la montagne qui se soumet aux métamorphoses de ses frondaisons.

Et l'eau profonde des mers qui reflète fidèlement l'Infini.

Et l'eau pure des lacs et des rivières qui se conforme à la limpidité des cieux.

Oui, tout dans la Nature reste vrai et sincère et cette simplicité fait son éternelle jeunesse.

Vienne le peintre qui retoucherait de son pinceau la couleur des pétales;

Vienne le menuisier qui, de ses outils, redresserait la courbe des arbres;

Vienne la modiste qui revêtirait à son gré le plumage des oiseaux;

Vienne le chimiste qui tenterait de corriger la couleur des eaux;

Vienne l'architecte qui rêverait d'édifier une montagne aux lignes géométriques:

Alors l'oeuvre de Dieu serait à jamais gâtée.

Mais nous restons indifférents à cette leçon de sincérité.

Les humains sont asservis à une mascarade sans fin:

Les brunes sont devenues blondes,

Les enfants s'efforcent de se vieillir,

Les gens d'âge mûr s'ingénient à se rajeunir,

Les femmes s'habillent en homme,

Les ongles sont passés de l'ivoire naturel au rouge le plus audacieux, les yeux sont agrandis par la magie de la couleur, les sourcils sont amincis, allongés, les lèvres sont épaissies, prolongées, fleuries de la façon la plus inattendue...

Et devant ces masques rigides et artificiels, on se demande si la sincérité est toujours vivante ou si elle n'est pas étouffée.

Fleurs jolies apprenez-nous à rester belles.

(La Famille)



"Notre Régulateur de Famille est Les PILULES" du DR CHASE pour les Reins et le Foie

La chanson de ma vie

Par Yvette Guilbert

"Quelle magnifique expérience que la vie! Quelle splendide solution que "vieillir", s'enfoncer loin dans la forêt superbe des souvenirs, avoir pu dépasser les sauts de la jeunesse trépidante, fébrile, exaspérée qui touche à tout, sans pouvoir tout atteindre; avoir eu, de par le temps, la divine possibilité de créer sa Sagesse, et de palper enfin la Vérité, quel miracle"!

C'est par ces phrases qu'Yvette Guilbert commence ce livre de sa vie que présentes les Editions Variétés. Celle qui a su charmer tant de personnes par ses chansons de genre, raconte la longue échelle de ses étapes vers la Fortune. Elle décrit les barrières qu'il lui a fallu sauter, les montagnes qu'il lui a fallu franchir.

Avec émotion, cette femme, dont la vie ne semble qu'une longue suite de succès, avoue ce que coûte la célébrité: les mauvais frères rencontrés sur les routes, les mains rentrées quand elle criait à l'aide, les voleurs de ses forces, les abuseurs de ses vertus, de ses faiblesses, les tragédies de son coeur, les crachats sur son âme, les sifflets sur ses labeurs, les ciseaux sur ses ailes.

La célèbre diseuse raconte *comment, à travers l'Europe*, elle a porté et fait acclamer partout la poésie de France, comment elle a fait connaître l'esprit de France et celui de Montmartre. Des millions de programmes, de textes de chansons populaires, furent distribués à cause d'elle. Mais cette somptueuse vie de succès, elle l'avait méritée par une infatigable vie de travail que ses soixante ans n'interrompirent pas.

Quand elle retrace la somme de ce travail, la somme d'étude que nécessitèrent ses réalisations artistiques, on conclut qu'Yvette Guilbert était plus grande qu'elle-même.

Un ouvrage de 276 pages illustré —publié par Les Editions Variétés, 1410, rue Stanley—Montréal. En vente à la Librairie Régionale.

BILLET

Les animaux en conférence

Pour mettre fin à leur angoisse
Et rétablir entre eux la paix,
Les animaux de la paroisse
Se sont réunis en secret.

Après s'être serré la patte
En échangeant quelques bons mots,
On déroula la grande natte
Pour faire asseoir les animaux.

Comme tous avaient la "binette"
Plutôt de mauvaise humeur,
Un peu de bière d'épinette
Fut servie par le gofleur.

La discussion fut agitée,
Tout fut soumis à l'examen,
Et la résolution votée
De prendre enfin les grands moyens.

A la chatte de Sophronie
On demanda, sans rougeur,
De renoncer, toute la vie,
Aux miaulements provocateurs.

Au gros matou du père Anthime
Battu de démangeaisons,
On mettra de la térébenthine
Et un emplâtre fait aux oignons.

Au chien qui à la lune aboie
Et trouble gens et bestiaux,
On mettra une courroie
Pour lui fermer le gros museau.

A la poule qui caquette
Même sans avoir pondu,
On serrera la margoulette
Et, s'il le faut . . on fera plus.

On prie la vieille jument grise,
Qui fait du "bruit" . . sans s'excuser,
D'être polie et mieux soumise.
Aux règles de civilité.

Quant au gofleur, bon solitaire
Qui fait des vers en temps perdu,
Il arrachera aux belles-mères
Les dents qu'elles ont contre leur bru,

S'il est du trouble et de la guerre,
C'est que la langue fait trop de bruit,
Quelqu'un peut dire tout le contraire,
Mais on est tous du même avis.

LE GOFFEUR.

(La Survivance)

Sainte-Croix

STE-CROIX, (D.N.C.)

NAISSANCES. — 25 juin: Anne-Marie-Lilianne, enfant de M. et de Mme Paul-Emile Côté, marchand; parrain et marraine: M. et Mme Philippe Couture, de St-Gédéon.

Le 28, Jos.-Emile-Jean-Guy, enfant de M. et Mme Renaud Fortin; parrain et marraine: M. et Mme Emile Brassard.

Le 30, Pos.-Louis-Jocelyn et Jos.-Thomas-Ghislain, enfants jumeaux de M. et de Mme Thomas-Louis Potvin; parrain du premier: M. Joseph Gagnon, marraine: Mlle Maria Larouche; du second: M. et Mme Raoul Potvin.

Le 1er Juillet: Joseph-Marcel-Roger, enfant de M. et de Mme Joseph Langevin; parrain et marraine: M. Napoléon Germain et Rose-Aline Fortin.

Le 8 juillet: Joseph-Maurice-Yvon, enfant de M. et de Mme Rosario Bouchard; parrain et marraine: M. et Mme Rosario Bouchard; parrain et marraine: M. et Mme Germain Fortin.

Le 11 juillet: Joseph-Adélard-Michel, enfant de M. et de Mme Gérard Dufour, professeur; parrain et marraine: M. et Mme Adélard Brisson, de Bagotville.

MARIAGES. — Le 4 juillet, eut lieu le mariage de M. Louis-Henri Larouche à Mlle Gilberte Duchesne; M. Armand Duchesne servait de témoin à sa fille, et M. Aimé Larouche, pour son fils.

Le 4 juillet, M. Philippe Fortin conduisait à l'autel Mlle Rose-Yvonne Fortin, fille adoptive de Mme Ernest Larouche. M. Adélard Fortin servait de témoin à son fils et M. Almas Fortin, de l'Ascension, accompagnait sa fille.

Le 10 juillet, M. Jean-Arthur Martin épousait Mlle Marie-Paule Fortin. M. Alfred Martin et M. Pierre Fortin servaient de témoins à leurs fils et fille.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

VENTE D'EFFETS NON RECLAMES

Avis est par les présentes donné que 657 rails de chemin de fer, reçus il y a plus de douze mois et non réclamés aux bureaux de la Alma and Jonquieres Railway Company, à St-Joseph-d'Alma, seront vendus aux enchères publiques, à St-Joseph-d'Alma, MERCREDI, le VINGT-DEUXIEME jour d'AOUT 1945, conformément à la loi, à moins que les dits rails ne soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

St-Joseph-d'Alma, 12 juillet, 1945

The Alma and Jonquieres Railway C.
Le gérant, T.-J. BUTLER.

L'histoire du théâtre au Canada

Par Léopold Houlé, D. ès-L.

La parution d'une histoire du théâtre au Canada constitue un événement littéraire. Personne encore n'avait osé aborder de domaine de la vie artistique. Les amis des arts et des lettres lui ménageront sans aucun doute un accueil fort enthousiaste car, c'est le premier ouvrage de quelque importance sur le sujet.

M. Léopold Houlé en est l'auteur. Docteur ès-lettre et membre de la Société Royale du Canada, M. Houlé s'est intéressé toute sa vie au mouvement littéraire et artistique au Canada. Le théâtre surtout l'a passionné. Depuis quelques années, il consacrait ses loisirs à la rédaction d'une histoire du théâtre au Canada.

L'ouvrage vient de paraître chez Fides. Il ne manque pas d'intérêt. M. Houlé repasse les diverses périodes de la représentation dramatique au Canada, particulièrement celle qui va de 1880 à 1920. Il le fait avec un bel esprit critique, dans la langue simple et aisée du chroniqueur. Les détails intéressants abondent assaisonnés parfois d'humour et de satire.

La dernière partie de l'ouvrage veut être un éloquent plaidoyer pour un retour aux classiques depuis Racine et Molière jusqu'à Claudel. L'auteur souligne toute la valeur formatrice de ce théâtre, où se retrouve le meilleur génie français. Il rappelle le travail considérable accompli dans ce sens par "Les Compagnons de saint Laurent" et La Société Radio-Canada". Les succès obtenus à date, même chez le peuple, permettent de nourrir les plus grands espoirs. Nos professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire devraient s'arrêter plus particulièrement sur cette dernière partie.

Voilà certes un ouvrage qui pourrait figurer dans toutes les bibliothèques, même la bibliothèque familiale. Un esprit cultivé, votre simplement soucieux de se renseigner ne peut ignorer cette étude de vie artistique au Canada français, depuis les origines jusqu'à nos jours.

JEAN DUPONT.

Volume de 170 pages en vente à Le Librairie Régionale et à FIDES, 25, est rue Saint-Jacques, Montréal-2, au prix de $1.00 (franco: $1.10)

Qui veut un garçon?

On demande des parents adoptifs de bonne éducation, sobres, religieux, charitables, pas trop pauvres, pas trop riches, mais fortement recommandés, pour élever chrétiennement et convenablement 460 garçons de zéro à six ans, totalement délaissés.

La Crèche, 680, Chemin Ste-Foy, Québec.

Comme première démarche, demandez le "Questionnaire des parents adoptifs" et consultez votre Curé.



Étendez sur une tranche de pain de la Moutarde French, sur l'autre du beurre d'arachide. Rassemblez les deux tranches. Excellent pour les bons appétits!

LA SAVEUR EST DIFFÉRENTE!

MOUTARDE French

F32F

Le "Progrès du Saguenay"

REDACTION ET ADMINISTRATION:
12, avenue Labrecque, C. P. 218, Chicoutimi
Tél.: 451 (rédaction), 457 (administration)
Publié par l'Evêque de Chicoutimi
Imprimé par l'Imprimerie du Saguenay, Limitée.
ABONNEMENT:
CANADA: $2.00; A L'ETRANGER: $3.00

Pèlerinage au Lac-Bouchette

Le pèlerinage annuel au Lac-Bouchette sous les auspices du Tiers-Ordre de Chicoutimi, aura lieu dimanche, le 5 août prochain. Vu les restrictions sur le transport, l'on demande aux personnes intéressées à faire le pèlerinage de bien vouloir communiquer immédiatement avec M. Stanley Morin, 28, rue Labrecque, tél. 346, ou au bureau de l'assurance-chômage.

Saint-Urbain

ST-URBAIN, (D.N.C.)

MARIAGES. — Le 4 juillet, M. Gérard Girard conduisait à l'autel Mlle Jeanne-Ida Girard; le mariage fut béni par le Rév. Père U. Brauet, dominicain, parent de la mariée; M. Théodore Girard servit de témoin à sa fille; et M. Rodolphe Fortin, à son neveu. Un beau programme de chant fut rendu pendant la messe par la chorale des demoiselles. La mariée portait une toilette bleue, un chapeau de même teinte, et un livre d'heures. Dans la journée eurent lieu plusieurs réceptions chez des parents et repas chez M. et Mme Théodore Girard; le lendemain, repas chez Mme Albert Girard, mère du marié. Voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Le 11 juillet, M. Léopold Gagné unit sa destinée à celle de Mlle Marie-Louise Labbé; la bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. P. M.-G. Forsin, parent de la marié. La chorale des demoiselles rendit de fort beaux morceaux de chant. M. M.-Alfred Gagné, Emile Labbé servirent de témoins aux mariés; il y eu réception après la messe chez le maire, M. J.-E. Fortin et autres parents; repas chez M. M. Gagné et Labbe. Voeux de bonheur.

ELECTIONS DE COMMISSAIRES.— Le 9 juillet eut lieu l'eleciton de deux commissaires d'écoles: M. Adélard Tremblay fut réélu sans opposition pour un quatrième terme; M. Chs Girard réélu sans opposition pour un deuxième terme. Félicitations.

M. Lavoie, des Etats-Unis, fils de feu Léandre Lavoie, passe une quinzaine chez sa soeur, Mme Honoré Gagnon et autres parents.

M. Réné Simard, de l'Abitibi, est venu visiter sa mère, Mme Ovide Simard qui se remet d'une assez grave maladie.



USAGE DOMESTIQUE No 9F

NETTOIE ET BLANCHIT LES CABINETS



Quelques gouttes chaque jour, ou tous les deux jours, cela suffit à maintenir la propreté impeccable des cabinets. Blanchit, désinfecte et déodorise. Un liquide — non pas une poudre malpropre.

CHEZ VOTRE ÉPICIER

Javex 16¢

LE PIRE ENNEMI de la SALETÉ

ROUTINE QUOTIDIENNE

...CHEZ LES MOREAU comme dans la plupart des familles d'un littoral a l'autre!





Jean Moreau fait des merveilles avec ce pinceau . . . la maison rayonne d'un bout à l'autre. "Rien que cette partie-là et j'ai fini," dit-il avec satisfaction. "Je serai alors prêt pour manger un grand bol de Kellogg's Corn Flakes. Ah! Quelle collation délicieuse entre les repas, ou à *n'importe quel* moment!



Jour de récupération chez les Moreau! "Nous sommes une équipe" dit Denis d'un air important. Toute la semaine, maman ramasse la graisse et les os et le samedi je les porte moi-même au camion de la récupération. Même s'il n'y en a pas beaucoup, nous les donnons quand même . . . le besoin en est urgent!"



Denis s'imagine qu'il est commando. Presque chaque jour il emporte la cuisine d'assaut et demande s'il y a quelque chose à manger. Maman se prête volontiers à son jeu . . . "Je connais ses trucs," dit-elle en riant. "C'est une excuse pour avoir des Kellogg's Corn Flakes. Je n'ai pas d'objections . . . ils sont prêts en un instant et *faciles à digérer!*"



L'heure du coucher . . . et Marie-Anne dort debout. Sans doute que la longue marche avec sa mère, au magasin, l'a fatiguée à ce point. En tous les cas, elle attend son bol quotidien de Kellogg's Corn Flakes! "Elle en demande continuellement," dit Mme Moreau en souriant. "Au fait, *toute* la famille en demande à un moment ou l'autre de la journée. Heureusement qu'ils sont si *économiques!*"

De nouveau, 4 personnes sur 5 disent que les Kellogg's Priment par leur Saveur

Plus de 80% des Canadiens, d'un littoral à l'autre, partagent l'opinion des Moreau . . . ils disent que les Kellogg's Corn Flakes priment par leur saveur! C'est ce que des enquêtes faites dans le pays, d'année en année, ont révélé. Servez-les à *votre* famille demain; tous diront qu'ils sont délicieux! Prêts en 30 secondes et pas de casseroles à laver . . . faciles à digérer et si économiques! Les Kellogg's Corn Flakes sont excellents pour le déjeuner, et pour les collations à *n'importe quel* moment de la journée. Achetez-en demain chez votre épicier.

En deux formats pratiques. Préparés par Kellogg. Fabrication canadienne.



ÉPARGNE DE TEMPS . . . ÉPARGNE DE TRAVAIL . . . EPARGNE DE COMBUSTIBLE!



TOUTES LES FEMMES LE DISENT!

C'est par milliers que nous avons dans nos filières des témoignages racontant les bienfaits dus aux bonnes PILULES ROUGES! En effet, des femmes de tout âge, des jeunes filles à l'époque de la croissance, des employées de manufacture, de bureau, de magasin, des jeunes femmes, des mères de famille, des femmes à l'époque du retour d'âge doivent aux bonnes PILULES ROUGES d'avoir un beau teint, d'être fortes et actives, de faire leur travail avec plaisir et d'être joyeuses. N'est-ce pas que vous l'avez maintes fois entendu dire? Les bonnes PILULES ROUGES font d'un sang pâle et épuisé un beau sang rouge et riche. Quand le sang est riche, tout va bien, c'est la santé! Mais si le sang est pauvre, que de misères! Vous souffrez de: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes ess... féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE ... donc vous aussi les bonnes PILULES ROUGES; vous ver... vous feront du bien!

"J'étais très maigre et bien faible; à tout moment, je me plaignais que j'étais rendue à bout de force, mon teint était pâle. Je me décidai d'après la réclame des journaux de prendre les PILULES ROUGES. Après quelques boites mon état de santé, en général, s'améliora, j'ai engraissé un peu et je suis devenue plus forte et plus vigoureuse . . ."

(Signé)—Mme A. PINARD,
ST-JOSEPH DE DRUMMONDVILLE, P.Q.
Témoin (Signé) — Y.P.

Pilules Rouges par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal, 18.

Il les conduisit tous deux à la fontaine placée près de son ermitage, remplit d'eau la cruche d'or que portait le premier, coupa un morceau du petit poisson qui nageait dans la source pour le donner au second, et recommanda à tous deux de mettre le couvert du roi et de sa suite. Mais l'échanson et le cuisinier se prirent à rire, et lui demandèrent s'ils prenaient les gens de la cour pour des mendiants, d'oser leur offrir ses arêtes de poisson et son vin de grenouilles. Corentin leur répondit de ne s'inquiéter de rien, et que Dieu pourvoirait à tout.

Ils se décidèrent, en conséquence, à faire ce qu'il avait ordonné, et, à leur grande surprise, les prévisions du saint se réalisèrent; car, d'un côté, l'eau qui avait été puisée dans la cruche d'or se changea en un vin aussi doux que le miel et aussi chaud que le feu, tandis que, de l'autre, le petit morceau de poisson se multiplia de manière à rassasier deux fois plus de convives que le roi n'en avait à sa suite.

Grallon fut averti de ce miracle par ses deux serviteurs, qui lui montrèrent, pour surcroît de merveille, le petit poisson dont Corentin avait coupé une partie, nageant dans la fontaine, aussi sain et aussi entier que si le couteau du saint ne l'eût jamais touché.

A cette vue, le roi de Cornouaille fut saisi d'admiration, et il dit à l'ermite:

— Homme de Dieu! ce n'est pas ici votre place; car votre maître et le mien a défendu de garder la lumière sous le boisseau. Vous allez quitter cet ermitage pour venir à Quimper où je vous nomme évêque; mon palais vous servira de demeure, et toute la ville vous

— Je disais bien que ce gueux de *vent du coin*[1] nous amènerait de la société! s'écria un vieux pêcheur gris et à visage parcheminé; quand il souffle, le salon de M. Kergos devient le quartier général.[2] Approchez-vous donc, bourgeois; c'est ici logement militaire; tout le monde a droit au feu et à la chandelle... et c'est le bon Dieu qui paye!

— Tiens, interrompit un douanier en apercevant la veuve qui me suivait, c'est la mère Jagu et Loïzik.

Le vieux pêcheur se retourna.

— Ah! vous êtes en mer, la veuve, dit-il avec une certaine gravité sympathique; je suis bien aise de vous voir. Morvan m'a dit hier ce qui vous était arrivé; et, foi d'homme! ça m'a fait de la peine. Appuyez un peu à bâbord, vous autres, pour donner place à la veuve; et vous, Laurent, roulez un fauteuil au bourgeois.

Le douanier auquel il s'adressait avança un gros galet arrondi par la mer, sur lequel je m'assis; tandis que la mère de Loïzik se mettait à genoux devant le feu.

Le grain auquel nous venions d'échapper si heureusement avait gagné le sud-est, et l'on commençait à revoir les pointes de Penmarc'h et de Trévignon éclairées par le soleil couchant. Le vent, tout à l'heure si furieux, était presque subitement tombé et ne soufflait plus que par rafales interrompues; mais l'agi-

1 Nom donné au vent d'ouest, *kornaouek*; on l'appelle aussi vent du coucher du soleil, *avel ar c'hus-héol*.
2 Les îles Glénans appartenaient alors à M. de Kergos. (*Note des éditeurs.*)

SAGUENAY
DRY GINGER ALE

Importants travaux municipaux dans notre ville cette année

Règlement numéro 376 concernant l'exécution de travaux municipaux dans la cité de Chicoutimi au cours de l'année 1945.

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL ORDONNE ET STATUE:

Que les travaux municipaux suivants seront exécutés dans la cité de Chicoutimi au cours de l'année 1945:—

Rue Tremblay.—Réfection du mur de cette rue. Construction d'un mur en pierre sèche.—$10,500.00

Avenue Taché.—Réfection du mur de l'avenue Taché en front de l'église des Pères Eudistes.—$3,180.00

Rue St-Cyrille.—Réfection d'un mur de pierre qui menace de s'écrouler.—$2,400.00

Avenue Taché.—Réfection de l'aqueduc de cette rue en prévision d'un pavage en asphalte.—$8,800.00

Rue du Hâvre.—Remplacement d'un tuyau d'aqueduc de 4" par un tuyau de 6" et pose d'un égoût de 12" sur une longueur de 700" pour permettre l'élargissement de la rue du Hâvre à l'intersection de la rue Racine et le pavage de cette rue en asphalte.—$10,000.00

Rue Bossé.—Réfection d'un trottoir en ciment sur une longueur de 400'.—$1,000.00

Ave Ste-Anne.—Construction d'un trottoir en béton du côté Est de la rue Racine au pont de Ste-Anne.—$1,800.00

Ave Lafontaine.—275' de tuyau d'aqueduc de 12" à poser pour relier l'aqueduc de la rue Racine à celui de la rue J.-Cartier en passant par Lafontaine.—$2,475.00

Caisse Populaire.—Mise en forme gravelage, égoûtement de 600" de rue et construction de 400' de trottoir en bois.—$2,500.00

Avenue Morin.—Travaux à exécuter pour relier cette rue aux rues Lorne et St-Joseph. Terrassement et gravelage.—$2,800.00.

Avenue Morin.—Pose de borne-fontaines et de 10 puisards.—$1,150.00

Price & Morin.—Construction d'un indicateur pour circulation à l'intersection de la rue Price et de l'Avenue Morin.—$500.00.

Rue Price.—Travaux à exécuter pour prendre possession du terrain acheté de la compagnie Price et pour la construction d'un rond point à l'intersection de la rue Price et de l'avenue Montcalm.—$3,385.00.

Rue Lévesque.—Remplacement de l'aqueduc de 3-4" existant par un aqueduc de 6" sur une longueure de 200".—$1,050.00

Ave St-Vallier.—construction d'un aqueduc de 8" pour remplacer l'aqueduc de 4" existant afin de fournir un débit d'eau plus considérable aux bornes-fontaines situés près de l'Hôtel-Dieu.—$4,000.00.

Rue St-Gédéon.—Remplacement de l'aqueduc existant par un nouveau tuyau de plomb de 1" de diamètre.—$500.00.

Rue de la Briquetterie.—Construction d'un aqueduc de 6" et d'un égout de 12".—$4,000.00.

Rue St-Philippe.—Construction, d'un égoût de 12" et d'un aqueduc de 6" sur la rue St-Philippe. Construction d'un égoût de 8" et d'un aqueduc de 6" sur une longueur de 400 pieds sur la rue St-Pierre. Construction d'un aqueduc de 6" sur une longueur de 250 pieds sur l'avenue Morin. Les travaux exécutés sur la rue St-Pierre et la rue Morin sont pour remplacer un tuyau d'aqueduc de 1¼" qui est insuffisant.—$9,600.00.

Chemin St-Paul.—Réfection d'un mur qui menace de s'écrouler en front de la propriété de M. Télesphore Bouchard.—$3,200.00.

Rue Dubuc.—Travaux à exécuter pour la construction d'un trottoir en béton sur la rue Dubuc entre le chemin St-Paul et l'avenue Lapointe, du côté sud, aussi pour la construction d'un coin en roud à l'intersection des rues Dubuc et Lapointe et pour la construction d'un trottoir en béton sur l'avenue Lapointe après avoir redressé cette avenue du côté est.—$1,500.00.

Rue Belley.—Ouverture de cette rue sur une longueur de 350' et pose d'un tuyau d'aqueduc de 6" et d'un tuyau d'égoût de 10".—$2,750.00

Total: $77,090.00.

IL EST CONVENU que tous ces travaux seront payés à même les fonds généraux de la municipalité non autrement appropiés.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Lu en deuxième et dernière lecture, adopté et signé séance tenante par le Maire et le greffier, ce 16ième jour de juillet 1945.

GEO.H. SMITH, maire;
GASTON CARRIER, greffier.

Honneur au mérite

MM. Marce Paradis et Marc-Henri Dallaire, élèves de l'école No 3, Notre-Dame-de-la-Doré, dirigée par Mlle Blanche Paradis, ont obtenu avec succès leur certificat d'études primaires du Département de l'Instruction publique.

Dans un concours de "Bon Parler Français" organisé en septembre dernier par l'Action Catholique, l'école No 3 de Notre-Dame-de-la-Doré a obtenu en juin une "médaille d'honneur".

Félicitations à l'institutrice et aux élèves.

Ouverture du marché

A partir de cette semaine, le marché de Chicoutimi est ouvert à tous les cultivateurs et le public, les mardi et vendredi de chaque semaine.

La circulation rue Racine

REGLEMENT No 377

Amendant le règlement no 309, ce dernier concernant la circulation et la sécurité publique dans la cité de Chicoutimi.

Attendu qu'il est dans l'intérêt public d'amender le règlement No 309 concernant la circulation et la sécurité dans la Cité de Chicoutimi, en ajoutant le paragraphe 44a.

Il est par le présent règlement ordonné et statué par le Conseil de la Cité de Chicoutimi comme suit, savoir:

Le règlement No 309 est amendé en ajoutant le paragraphe suivant:

44a) Il est défendu aux automobiles, aux autres endroits que ceux qui sont mentionnés au paragraphe 44, de stationner plus de 60 minutes sur la rue Racine, de 7 heures du matin à 7 heures du soir, tous les jours de la semaine excepté en front des propriétés de l'Hôtel de Chicoutimi, sur la rue Racine, où les seuls clients de l'Hôtel pourront stationner.

Le présent règlement est déclaré faire partie du règlement No 309 et de ses amendements, et entrera en vigueur suivant la loi.

Le règlement No 368 est annulé à toutes fins que de droit.

Lu en première et deuxième lecture, adopté et signé séance tenante ce 16ième jour de juillet 1945.

GEO.H. SMITH maire,
GASTON CARRIER, greffier.

DÉCÈS

Est décédé à Saint-Nazaire, à l'âge de 29 ans, M. Lucien Tremblay, fils de M. Willie Tremblay, cultivateur.

M. Fridolin Tremblay, fils de dame Dena Tremblay, de Jonquière, est décédé à l'âge de 16 ans et 6 mois.

Est décédé à Saint-Bruno, à l'âge de 65 ans et 10 mois, dame Malvina Gravel, épouse de M. Ferdinand Gagné.

Mlle Camille Villeneuve, fille de M. Elzéar Villeneuve et de dame Marie Tremblay, est décédée à l'âge de 14 ans, après une longue maladie.

SAGUENAY
DRY GINGER ALE

Dr GILLES TREMBLAY
CHIRURGIEN-ORTHOPEDISTE
Attaché à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi
Traitement des os et articulations: maladies, fractures malformations.
BUREAU: 79b, RUE RACINE
de 2 hrs à 5 P.M. et de 7 à 8 P.M. TEL.: 395

Jos. Blackburn, Enr. Directeur de Funérailles, de Chicoutimi, avise le public que son représentant pour JONQUIERE et KENOGAMI est maintenant M. LS-PH. TREMBLAY, 11, rue Price, Kénogami, tél.: 187J.

Pour service d'AMBULANCE et pour l'organisation de funérailles la population de Jonquière et Kénogami est invitée à s'adresser à M. LS-PH. TREMBLAY, KENOGAMI, 11, rue Price, tél.: 187J, représentant de la Maison Jos. Blackburn, Enr. de Chicoutimi.

À VENDRE
Propriétés et ferme

Maison à 2 logements au centre de la ville de Chicoutimi.

2 maisons, 3 logements, à la Rivière-du-Moulin, l'autre côté du pont.

Une maison à 2 logements, à Port-Alfred.

Une ferme, 2 lots en culture. Gros roulant complet. Bon marché.

S'adresser à Henri Gagnon, Assurances Générales, Edifice Dr William Tremblay, rue Racine, Chicoutimi, téléphone, 511J.

Absent
Le docteur
J.-EMILE SIMARD
sera absent du
14 au 30 juillet.

À VENDRE
Pour être démoli et enlevé des lieux: l'ancien HOTEL BEAMER situé sur une ile à l'embouchure de la Grande Décharge. S'adresser à: Price Brothers & Company, Limited, Chicoutimi.

À VENDRE
Croûtes sèches (bois mou) en longueur de 4 pieds à vendre à la corde ou au camion complet. Nous faisons la livraison à Chicoutimi et Ste-Anne
Rosario Morin
Sainte-Anne — Tél.: 124

SPECIALISTE POUR LA VUE
Maurice Monette, Ba. O.
Examen de la vue
HEURES DE BUREAU: 9 h. à 6 heures.
Vendredi soir 7 h. à 9 h.
TEL.: 350
LE SOIR sur rendez-vous.
171, rue Racine, 2ième étage

— ABSENT —
Le Dr Philippe Gagnon
DENTISTE
Chicoutimi
sera absent de son bureau jusqu'au 30 juillet.

ATELIER DE REPARATION
Fer ornemental de tout genre
Soudure électrique
Soudure Oxigène
ALFRED MÉNARD
9, rue Bossé — Chicoutimi — Tél. 827j



TERRAINS À VENDRE
A CHICOUTIMI: Boul. Saint-Sacrement, Saint-Michel, rue Price, ave Lafontaine.
AU PORTAGE DES ROCHES pour chalets d'été en bordure du lac Kénogami et de la rivière Chicoutimi.
S'adresser à:
M. l'arpenteur
Adj. LAMARRE
7, AVENUE TESSIER
TEL. 354
ou M. Jean DUBUC
a/s de la Compagnie Téléphone
Saguenay Québec
tél. 1133

CINÉMA CARTIER
CHICOUTIMI
PROGRAMME DE LA SEMAINE commençant le 29 JUILLET

Lundi, 30 juillet:
SLIGHTLY TERRIFIC (comédie)
Leon Errol
Aussi: sujets courts
1 h., 3 h. 10, 5 h. 20, 7 h. 30 et 9 h. 40

RENEGEDES OF RIO GRANDE
Rob Caneron et Fuzzy Knight
2 h. 15, 4 h. 25, 6 h. 35, 8 h. 45 et 10 h. 40

Mardi-mercredi-jeu., 31 juil., 1-2 août: (musical)
TU ES TOUJOURS DANS MON COEUR
Gloria Warren et Walter Huston
1 h., 3 h., 5 h., 7 h. et 9 h.
Version française de:
YOU'RE ALWAYS IN MY HEART
Aussi: sujets courts

Vendredi-samedi, 3-4 août:
MONSTER MAKER (horreur)
Carroll Naish et Ralph Morgan
1 h., 3 h. 25, 5 h. 50, 8 h. 15 et 10 h. 30
FOLLIES GIIL (musical)
Wendie Barry
2 h. 30, 4 h. 45, 7 h. 10 et 9 h. 25
Midnight Show samedi soir à 11 h. 30 (musical)
FOUR JACKS AND A JILL
Ray Bolger

— FILMS À VENIR —
THE CORN IS GREEN
Bette Davis, John Hall
LA MARRAINE DE CHARLIE
Version Française de:
Charlie's Aunt
Jack Benny, Kay Francis
TALL IN THE SADDLE
John Wayne et Ella Raines
TARZAN AND THE AMAZON
Johnny Weissmuller et Brenda Jo
FLYING DEUCES
Laurel & Hardy
FORRID ZONE
James Gagney et Ann Sheridan
STILL AGAINST THE SKY
Lloyd Nolan et Alexis Smith
QU'ELLE ETAIT VERTE MA VALLEE
Version française de
HOW GREEN WAS MY VALLEY
Rowdy McDowell et autres étoiles
TO HAVE AND HAVE NOT
Humphrey Bogart et Loren Bacall

UN EXCELLENT MOYEN D'APPRENDRE L'ANGLAIS ET D'ASSISTER AUX REPRESENTATIONS DU CINEMA CARTIER
Les enfants au-dessous de 16 ans ne sont pas admis au théâtre

— ABSENT —
LE DOCTEUR
PAUL RIVERIN
dentiste
sera absent de son bureau du 15 au 30 juillet.

LA BUANDERIE DU SAGUENAY
— INC. —
14, rue Paradis — CHICOUTIMI — Tél. 1200



NOUVEAU SERVICE VALET
La buanderie du Saguenay, Inc., a le plaisir d'annoncer au public et à sa clientèle qu'un NOUVEAU SERVICE DE PRESSAGE est maintenant complètement organisé.
HABITS - PALETOTS - ROBES, etc...
Téléphonez 1200
Satisfaction assurée. Marchandise livrée la même journée.

ASSURANCES
GUSTAVE CLAVEAU
Vie, Feu, Automobile
82, ave Ste-Famille, CHICOUTIMI
TEL. 761

REPRESENTANTS
CHICOUTIMI: Louis Chouinard, 259, rue Racine, Téléphone: 815.
CHICOUTIMI: Marcellin McNicoll, 42, avenue Sainte-Anne, tél.: 815.
KENOGAMI-JONQUIERE: Gérard Lapointe, 16A, rue Ste-Famille, Tél. 405.
PORT-ALFRED: Ls-Philippe Potvin, 145, 1ère rue, Téléphone 293.
Confiez vos assurances-vie à une compagnie canadienne-française.

Avant de vous assurer CONSULTEZ les Agents de
La Solidarité
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
Division: Chicoutimi-Lac-Saint-Jean, Surintendant, Barnabé-A. Boivin, Roberval.

REPRESENTANTS
SAINT-JOSEPH-D'ALMA: Paul-H. Boivin, 167, rue Sacré-Coeur, tél.: 149.
SAINT-FELICIEN: J.-Edgar Lapointe.
SAINTE-JEANNE-d'ARC: Arthur Girard.
CHAMBORD: Pierre Girard, tél.: 137.
Représentants demandés.

tation de la mer n'avait point cessé, et le vieux pêcheur déclara que nous ne pouvions songer à regagner le continent avant le lendemain.

En toute autre occasion, la perspective d'une nuit passée sur cet îlot sans abri et battu par l'Océan m'eût sans doute trouvé peu résigné[1]; mais le danger que je venais de courir m'avait disposé à l'optimisme. Encore brisé des secousses de la barque, je trouvais une véritable volupté à sentir sous mes pieds un granit immobile; mes yeux, brûlés par l'écume des lames, se reposaient délicieusement sur les touffes de rares genêts qui parsemaient, autour de moi, la joie de se reprendre à la vie qui rend les convalescents d'humeur si gaie et si facile. Cette halte au milieu de la mer était d'ailleurs une chose trop nouvelle pour n'avoir point son côté attrayant; je pris donc mon parti avec bonne humeur, j'acceptai l'offre que me firent mes compagnons de partager leur souper.

Je ne tardai pas d'ailleurs à trouver un nouveau motif de consolation. Occupé de la recherche des traditions populaires, je tournai bientôt l'entretin de ce côté et je reconnus, à ma grande joie, que le hasard m'avait pour ainsi dire conduit par la main. Sur mes neuf compagnons, il y en avait quatre, le pêcheur, un douanier, la veuve, et un vieux patron qui pouvaient être regardés comme des conteurs d'élite. Ce fut d'eux, et pendant les heures passées au foyer de ce campement maritime, que je recueillis les traditions sui-

1 Les Glénans, placées à environ quatre lieues et demie de la pointe de Penmarc'h, sont au nombre de neuf. Les principales sont les îles Guyotek, Guinenek, Drenek, Penfret, du Lok, de Saint-Nicolas et de la Cigogne.

vantes. Elles me furent racontées sous un ciel étoilé, tandis que le vent, devenu plus calme, apportait jusqu'à nous les mille senteurs du rivage et que la mer grondait à nos pieds avec un reste de colère.

RECIT DU VIEUX PECHEUR

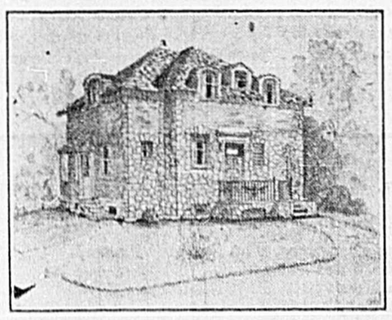
KERIS

Dans les temps anciens il y avait en Cornouaille un roi puissant qui se nommait Grallon. C'était un homme aussi ami du bien qu'aucun fils d'Adam et qui accueillait à sa cour tous les gens de renom, qu'ils fussent nobles ou roturiers. Malheureusement, il avait pour fille une princesse de conduite déréglée qui, pour échapper à sa surveillance, était allée habiter Keris, à quelques lieues de Quimper.

Un jour que le roi Grallon chassait avec sa suite dans une forêt placée au pied du Ménéhom, ils se perdirent et arrivèrent tous à l'ermitage du solitaire Corentin. Grallon avait entendu parler de ce saint homme, et il se réjouit d'avoir été conduit jusqu'à sa demeure; mais ses serviteurs, qui mouraient de faim, regardaient d'un air triste la pauvre logette du saint, en se disant l'un à l'autre qu'il faudrait souper d'oraisons.

Corentin, éclairé par Dieu, devina leur pensée. Il demanda au roi s'il ne voulait point accepter une collation, et, comme Grallon répondit qu'il n'avait rien mangé depuis le chant du coq, le saint appela l'échanson et le cuisinier pour préparer un bon repas après une si longue abstinence.

MAISON DE LA J.I.C.



Vous pouvez devenir propriétaire de ce joli cottage
VALEUR
$10,000
Situé 9e avenue, Nouveau Rosemont, Mtl.
SOUSCRIVEZ
$1.00
pour le soutien des Oeuvres et Services Sociaux de la

JEUNESSE INDÉPENDANTE CATHOLIQUE
(MOUVEMENT OFFICIEL D'ACTION CATHOLIQUE)

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
J. I. C. et J. I. C. F.
Centrale de Chicoutimi, 343 rue Racine.
Veuillez m'envoyer . . . . . souscriptions de $1.00 chacune (remise incluse)
NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .

COLLÈGE SACRÉ-COEUR
Affilié à l'Université Laval
LES FRERES DU SACRE-COEUR
VICTORIAVILLE, P. Q.
Cours SECONDAIRE moderne préparant à
Faculté des Sciences-Polytechniques
Ecole Supérieure de Commerce—Hautes Etudes Commerciales
Faculté des Sciences sociales
Faculté d'Agriculture
Beaux-Arts (Architecture) — Etc.
Cours COMMERCIAL — Cours TECHNIQUE — HIGH School GRAMMAR School (7th Year)
S'ADRESSER au R. Frère DIRECTEUR

POSTE DE SERVICE
Accessoires Beatty BROS. LIMITED
Réparations laveuses, repasseuses, balayeuses. Pièces de rechange en mains, rouleaux d'essoreuses, engrenages, etc. 18 ans d'expérience avec Beatty Bros.
J.-C. MARCOTTE
199, rue Racine Tél.: 817 Chicoutimi